

République Algérienne Démocratique et populaire  
Ministère De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique

## **UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI TIZI-OUZOU**

Faculté des Sciences Economique, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département Des Sciences Economiques

Laboratoire REDYL

Réformes Economiques et Dynamiques Locales



### **MEMOIRE DE FIN D'ETUDES**

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économiques

Spécialité : Economie et Finances Locales

#### **Thème :**

**Typologie des activités financées par la CNAC dans la  
wilaya de Tizi-Ouzou. Evolution décennale.**

**2011 – 2021**

#### **Réalisé par :**

- BOUZID Chehrazad
- HAMIDI Lilia

#### **Encadré par :**

**Dr : RAMDINI Samira**

#### **Membre du Jury :**

- Présidente : M<sup>me</sup> AHMED ZAID Malika, PROFESSEUR à l'UMMTO.
- Examineur : Mr. OUNASSI Hassen, MAA à L'UMMTO.
- Rapporteur : M<sup>me</sup> RAMDINI Samira, MCB à L'UMMTO.

**Promotion : 2020 /2021**

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail, car sans lesquelles ce travail n'aurait pas pu arriver à son terme.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à notre encadreur Docteur : RAMDINI Samira, pour son soutien, sa patience et sa précieuse orientation dont elle a fait preuve.

Sans oublier le personnel de la CNAC de Tizi-Ouzou qui nous ont fourni les informations nécessaires ; et tout particulièrement notre encadreur M<sup>r</sup> BADAoui Sofiane, M<sup>r</sup> SATOUR Nacer, M<sup>r</sup> BININI et M<sup>me</sup> KITOUS .T responsable du service des statistiques au sein de l'agence CNAC de Tizi-Ouzou ; qui nous ont apporté toute l'aide et le soutien dont nous avons besoin dans le cadre de ce travail.

Sans oublier les enseignants du laboratoire REDYL de la faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales de l'UMMTO, qui ont assuré notre formation durant le cursus universitaire, ainsi notre chef de spécialité en économie et finances locales professeur M<sup>me</sup> AHMED ZAID Malika et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour la réalisation de ce travail.

Enfin, on remercie également aussi les membres du jury ; d'avoir accepté d'évaluer ce travail et dont les remarques vont sûrement permettre de consolider ce travail.

# Dédicaces

C'est avec une immense joie que je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui nous soutient beaucoup et m'encouragent et qui me guident vers le meilleur, et sans eux rien n'errait été possible, ainsi ma belle-famille IRNATENE.

Je remercie ma mère pour tous ce qu'elle a faits pour moi et mon fiancé Mouloud pour son encouragement. Que dieu nous bénisse et nous protège.

A tous ceux qui me sont chers, sans oublier ma binôme Chehrazad et sa famille.

**LILIA**

# Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma chère maman et mon cher père.

Mes chers frères et sœurs

Tous mes amis (es)

**CHEHRAZAD**

# LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AED</b>	Aide aux Entreprises en Difficulté et de financement
<b>ANAD E</b>	Agence National d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat
<b>ANDI</b>	Agence Nationale De Développement Industriel
<b>ANEM</b>	Agence Nationale de l'Emploi
<b>ANGEM</b>	Agence Nationale de Gestion des Micros Crédits
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
<b>BADR</b>	Banque Algérienne De Développement Rural
<b>BDL</b>	Banque de Développement Locale
<b>BEA</b>	Banque Extérieur d'Algérie
<b>BNA</b>	Banque Nationale d'Algérie
<b>BNA</b>	Banque Nationale d'Algérie
<b>BOT</b>	Build-Operate-Transfer
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>BTPH</b>	Bâtiments, Travaux Public et Hydraulique
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaire
<b>CATI</b>	Centres d'Aides au Travail Indépendant
<b>CCMSA</b>	Caisse Centrale des Mutuelles Sociales Agricoles
<b>CCRMA</b>	Caisse Centrale de Réassurance des Mutuelles Agricoles
<b>CDD</b>	Contrat Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrats Durée Indéterminés
<b>CMAR</b>	Caisse Mutuelle Agricole De Retraité
<b>CNAC</b>	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
<b>CNMA</b>	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
<b>CP</b>	Capitaux Propres
<b>CPA</b>	Crédit Populaire d'Algérie
<b>CRMA</b>	Caisse Régionales de Régulation et Développement Agricole
<b>D.B.K</b>	Draa Ben Khedda
<b>D.E.M</b>	Draa El Mizane
<b>DA</b>	Dinar Algérien
<b>EI</b>	Entreprise Individuelle
<b>EIRL</b>	Entreprise Individuelle à Responsabilité Limité
<b>EURL</b>	Entreprise unipersonnelle à Responsabilité Limité
<b>F</b>	Femme
<b>GE</b>	Grandes Entreprises

<b>H</b>	Homme
<b>IBS</b>	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
<b>IFU</b>	Impôt forfaitaire unique
<b>INSEE</b>	Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>IO</b>	C'est un programme d'innovation et d'entrepreneuriat autant que de production
<b>IRG</b>	Impôt sur le Revenu Global
<b>MDA</b>	Millions de Dinar Algérien
<b>ME</b>	Moyennes Entreprise
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
<b>ONS</b>	Office National des Statistiques
<b>PAMT</b>	Politique Active du Marché du Travail
<b>PAS</b>	Plans d'Ajustement Structurel
<b>PE</b>	Petites Entreprises
<b>PME</b>	Petite et Moyennes Entreprises
<b>PMI</b>	Petite et Moyenne Industrie
<b>PNR</b>	Prêt Non Rémunéré
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limité
<b>SMIC</b>	Salaire Minimum de Croissance
<b>SNC</b>	Solidarités Nouvelles face au Chômage
<b>SPA</b>	Société Par Action
<b>TAP</b>	Taxe sur l'Activité Professionnelle
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de Communications
<b>T.O</b>	Tizi Ouzou
<b>TPE</b>	Très Petites Entreprises
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>USD</b>	Dollars des Etats –Unis
<b>VA</b>	Valeur Ajoutée
<b>W.T.O</b>	Wilaya de Tizi-Ouzou
<b>XIX</b>	Dix-neuf <sup>ème</sup> siècle

# ***SOMMAIRE***

# Table des matières

---

## *SOMMAIRE*

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques</b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>Section 1 : La classification des activités selon l'entrepreneur et d'entreprise .....</b>	<b>6</b>
<b>Section 2 : la classification des activités par secteurs d'activités .....</b>	<b>18</b>
<b>Section 3 : La typologie des activités par mode financement .....</b>	<b>21</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>24</b>
<b>Chapitre II : La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs</b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>25</b>
<b>Section 1 : Les politiques publiques économiques en faveur de création des activités en Algérie .....</b>	<b>25</b>
<b>Section 2 : Les dispositifs d'aide à la création des activités en Algérie .....</b>	<b>30</b>
<b>Section 3 : Apport entre les dispositifs et l'entreprise .....</b>	<b>40</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>49</b>
<b>Chapitre III : Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités</b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>50</b>
<b>Section 1 : Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) .....</b>	<b>50</b>
<b>Section 2 : Parcours et les instruments de soutien à la création d'activité .....</b>	<b>56</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>60</b>
<b>Chapitre IV : Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O</b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>61</b>
<b>Section 1 : Caractérisation des activités selon le dispositif de la CNAC .....</b>	<b>61</b>
<b>Section 2 : Démarche méthodologique selon l'enquête réalisée .....</b>	<b>72</b>
<b>Section 3 : Caractérisation des activités fondées sur l'enquête auprès des promoteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou .....</b>	<b>74</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>85</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>86</b>
<b>Bibliographie.</b>	

# *Introduction générale*

## Introduction générale

---

Les politiques publiques constituent le principe même d'intervention des gouvernements et un vecteur essentiel de modernisation de l'État. Dans un contexte de rationalisation de l'action publique et de réforme de l'État, le processus selon lequel les ressources d'un État sont allouées à la réalisation d'objectifs politiques constitue un enjeu dès la phase de conception des politiques publiques. En effet, les transformations profondes qui traversent les sociétés, bouleversent les métiers et les modes d'action publique conduisent à bâtir un nouveau modèle de conduite des politiques publiques de plus en plus interconnectées et interdépendantes qui doivent répondre aux aspirations de proximité et de renouvellement démocratique. Il est ainsi devenu indispensable d'adopter une culture de l'innovation et de l'évaluation en s'engageant dans une démarche fondée sur des preuves et d'être en capacité de mesurer les effets d'une politique publique afin d'éclairer la décision des décideurs publics<sup>1</sup>.

La lutte contre le chômage est devenue une priorité majeure des politiques publiques des Etats en adoptant des mesures incitatives et parfois impératives. En Algérie, la problématique du chômage s'est posée d'avantage depuis la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché à la fin des années 80 qui s'est caractérisée par la libéralisation économique et le désengagement de l'Etat de la sphère économique avec via la fermeture et les crises économiques que connaissent les entreprises publiques.

Au début des années 90, l'Algérie a connu le démantèlement de centaines d'institutions publiques qui représentaient le cœur battant de l'industrie nationale et un symbole de souveraineté économique, et l'arme de milliers de travailleurs, sous la pression des institutions financières internationales, qui ont profité des conditions de sécurité que le pays a connues durant la décennie noire qui a imposé un siège à l'Algérie, ce qui l'a conduit à des emprunts extérieurs.

Le marché du travail en Algérie a connu des bouleversements profonds dus aux changements des taux d'activité, une segmentation du marché, une flexibilité de l'emploi engendrant ainsi des difficultés de sécurisation des parcours professionnels. Cette hausse du chômage dans la période 90, a effectué différemment des catégories sociales et les segments du marché du travail. Le chômage concerne de façon prédominante les jeunes et les personnes à la recherche du premier emploi ; cette situation, lorsqu'elle perdure, entraîne une exclusion sociale, porte ouverte aux activités informelles et illégales, une perte de confiance dans les institutions ainsi qu'une érosion du capital humain et social<sup>2</sup>.

La politique de l'emploi désigne les instruments utilisés par les pouvoirs publics pour améliorer la situation de l'emploi. Elle comprend de nombreux volets dont certains sont rattachés à d'autres aspects de

---

<sup>1</sup> NARDOT. C, 2020, « fabriquer les politiques publiques : de la conception à l'évaluation ». Programme international court (PIC), P.3.

<sup>2</sup> BOUKLIA-HASSANE. R & TALAHITE. F, 2008/2, « marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie ». Revue Tiers Monde N°194. P. 413. Trouver sur le site : [www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-2-page-413.htm](http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-2-page-413.htm).

## Introduction générale

---

la politique économique. Elle peut s'inscrire dans une politique macroéconomique plus globale comme, par exemple, une politique de relance par la demande ou une politique libérale d'offre qui encourage la flexibilité et la déréglementation du marché du travail. Les politiques d'emploi se distinguent donc des politiques macroéconomiques de régulation de l'emploi. Si ces dernières regroupent des instruments de régulation de court terme ayant des effets indirects sur le marché du travail, en revanche, les politiques de l'emploi se définissent comme l'ensemble des interventions publiques sur le marché du travail et qui visent l'amélioration de son fonctionnement et la résorption des déséquilibres qui peuvent y apparaître.

En effet, l'intérêt pour les activités économiques ont été tardif, c'est en conséquence du choc pétrolier de 1986 que l'Etat a amorcé son processus de désengagement de l'asphère économique, notamment en matière d'investissement laissant le champ à l'initiative privée. Réalisé graduellement, ce passage, qui s'est fait à la nécessité de la part du gouvernement et l'adoption d'un large programme de réglementation et de privatisation concrétisé par la mise en place de différents dispositifs de création d'activités : Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), créée en 1994 pour soutenir les chômeurs âgés entre 30 et 55 ans. En 1996, ensuite il y a eu la mise en place du dispositif de l'Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi de Jeunes (ANSEJ) qui est nommée Agence Nationale d'appui et de Développement de l'Entreprenariat (ANAD) en 2016, adapté à sa mission d'accompagnement des jeunes porteurs de projets en relation avec leur environnement économique et social. Le dernier dispositif en date est l'Agence Nationale de Gestion des Micro-crédits (ANGEM), créé en 2004, qui octroie des crédits d'investissement à petites sommes.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la problématique de notre travail, après plus d'une vingtaine d'années de la mise en place de ces nouveaux dispositifs. Nous limiterons cependant notre étude au dispositif CNAC qui est l'objet de notre recherche, elle tient un rôle important grâce aux évolutions qu'elle a subi par les pouvoirs publics qui ont pris de nouvelles dispositions pour mieux répondre aux attentes et aspirations de la population concernée. Depuis sa création, la CNAC a participé à la création et au développement des différents types d'activités et particulièrement la CNAC de Tizi Ouzou qui a financé un nombre important de projets permettant de créer de l'emploi relançant la dynamique entrepreneuriale en Algérie. Plus concrètement, nous allons tenter de répondre à la problématique suivante :

**« Quelle critériologie peut-on établir dans la caractérisation des activités financées par la CNAC dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? »**

Dans cette problématique principale soulève les questions suivantes :

## Introduction générale

---

- Quel rôle joué par le dispositif CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou sur le choix et l'évolution des activités ?
- L'importance du niveau de financement impact-il sur le choix de la taille et le statut juridique des activités économiques créés dans la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- Les caractéristiques des promoteurs orientent-elles la nature des activités dans le cadre de la wilaya de Tizi-Ouzou ?
- Les caractéristiques territoriales (potentialités, faiblesses) de la wilaya de Tizi-Ouzou sont-elles intégrées dans la politique de choix des activités ?

Dans le but de clarifier et cerner mieux notre problématique nous avons élaboré à ces hypothèses :

- La CNAC est considéré comme facteur clé de classification des activités économiques, le choix du type du secteur d'activité est imposé par la CNAC dans la wilaya de Tizi-Ouzou aux promoteurs lors de la création de leur entreprise.
- Le mode de financement accordé par la CNAC de la W.T.O influence le choix de la taille de l'activité et du statut juridique de l'entreprise.
- Les caractéristiques socio-économiques des promoteurs financés par la CNAC de la W.T.O peuvent-être un facteur déterminant en matière du choix des activités économiques.
- Les spécificités territoriales de la wilaya de T.O permet d'établir une typologie des activités créés dans le cadre de la CNAC par zone.

### ❖ L'objectif et le choix du sujet

Le choix de notre recherche portant sur l'étude du degré de la productivité et la durabilité des activités financées par le dispositif CNAC selon les secteurs d'activités en Algérie et plus particulièrement dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'objectif principal de ce travail est d'analyser d'une manière précise le rôle que tient la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la création des différents types d'activités en essayant de comprendre les critères, les facteurs, leurs mode de financement, les motivations et les différentes attitudes des promoteurs qui sont à l'origine de création de leur activités.

### ❖ Les raisons du choix du sujet

Notre étude repose sur plusieurs motivations à savoir :

- L'importance des activités dans la création des richesses et de l'emploi.
- La découverte du fonctionnement du dispositif CNAC.
- L'étude des données de la création des activités au niveau de la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou par les jeunes promoteurs et chômeurs durant la période décennale (2011 à 2021).

## Introduction générale

---

- La volonté de déterminer l'efficacité des activités sur le terrain et identifier la part de ces activités dans l'augmentation du volume de création au sein de la wilaya.

En plus des préoccupations principales de ce thème, nous souhaitons par ce travail contribuer à une meilleure connaissance sur la typologie des secteurs d'activités et leurs financements sur le territoire.

### ❖ **Méthodologie du travail**

Pour mener bien à notre étude, et répondre aux questions posées dès le départ, deux sources de données sont utilisées : approche théorique (sources documentaires) et approche empirique (une étude de terrain passant par un stage pratique).

#### - **Approche théorique :**

Ces sources documentaires nous ont permis d'obtenir les éléments nécessaires, sur les différentes études relatives aux secteurs d'activités en Algérie, ainsi que ses fondements théoriques et les principes sur lesquels il se base. Ces sources sont constituées des différentes informations recueillies dans des ouvrages, des revues, les notes des cours, des articles de presse, des divers rapports, des mémoires et thèses, internet... etc.

#### - **Approche empirique :**

Notre étude de terrain effectuée au sein de la CNAC (agence principale de la wilaya) nous a permis de recueillir des informations précises sur la typologie des activités et plus particulièrement sur les activités financées par la CNAC, objet de notre étude. Et réalisé à l'aide d'une enquête par un questionnaire administré auprès d'un échantillon respectif, qui est composé de 110 promoteurs, qui se localise au niveau de la wilaya de T.O. Cela en se basant sur les échanges hebdomadaires avec les promoteurs de la wilaya et avec la responsable du service statistique de la CNAC de Tizi-Ouzou, afin de recueillir des différentes données en ce qui concerne ces activités.

Nous nous sommes également entretenues avec les responsables au niveau de ce dispositif ; tout comme les professionnels de la CNAC afin de récolter un maximum d'informations sur la réalité du terrain et servent ce travail.

### ❖ **Le plan du travail**

Afin d'affirmer ou infirmer nos hypothèses, nous nous sommes engagés dans une étude qui tourne autour des promoteurs du dispositif CNAC, comme nous avons effectué un stage au niveau de la CNAC de Tizi-Ouzou où nous avons peut accueillir des données et des statistiques puis, essayé de les interpréter.

Pour cela, nous avons adopté la démarche suivante, afin de répondre à la problématique formulée et aux questions de départ. De ce fait, le travail est articulé en quatre chapitres :

## Introduction générale

---

- Le premier chapitre qui s'intitule sur une approche théorique des activités économiques, sert à expliquer la typologie des activités et son impact sur le développement économique du pays. En définissant les principales notions utilisées dans la création des activités économiques et celle de l'entrepreneuriat et les mettre en relation, en essayant de comprendre les caractéristiques, les facteurs, les motivations et les différentes attitudes des entrepreneurs qui sont à l'origine de création de leurs activités tout en faisant ressortir les différents modes de financement de ces dernières.

- Le deuxième chapitre sera consacré aux différentes politiques appliquées pour améliorer la situation de l'emploi et mettre en place des mesures prises pour développer le tissu des PME et PMI à travers les différents dispositifs d'aide à la création d'activité.

- Ensuite, le troisième chapitre portera sur l'impact de la CNAC sur la création d'activité et d'emploi au niveau local (wilaya de Tizi-Ouzou) qui sera présenté en détail.

- Enfin, le dernier chapitre s'articule autour de l'enquête que nous mènerons auprès d'un échantillon des promoteurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les résultats nous permettront de répondre aux préoccupations de notre problématique. Les éléments essentiels de ce chapitre concerneront la présentation de la méthodologie à suivre dans l'accomplissement de l'enquête et l'analyse des résultats obtenues de cette dernière et des données chiffrées fournies par la CNAC de Tizi-Ouzou.

- **La mise à l'épreuve des hypothèses :**

La mise à l'épreuve des hypothèses sera l'objectif du travail de terrain qui peut être mené selon différentes formes. Nous parlerons plutôt de confirmation ou d'infirmité des hypothèses, de validation ou d'invalidation. Ainsi, nous ne pouvons jamais tout à fait prouver qu'une hypothèse est vraie ; en revanche, nous pouvons montrer qu'elle est fautive.

Mais pour pouvoir répondre à cette mise à l'épreuve des hypothèses, quelles méthodes de recueils d'information peut-on choisir ?

En effet, plusieurs méthodes visant à recueillir les informations existent et doivent être retenues en fonction des objectifs de l'étude d'activité, des caractéristiques du champ d'analyse. Parmi, ces méthodes on peut citer l'enquête par questionnaire, l'entretien et l'observation directe.

# ***Chapitre I :***

*Facteur déterminant la classification des  
activités économiques : fondements théoriques*

## Chapitre I :

# Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

## Introduction

La création de l'activité économique est un instrument de développement économique qui permet en outre la création de la richesse, de l'amélioration de la croissance économique et nationale, de lutter contre le chômage. Cette création est cruciale pour la vitalité et le maintien du tissu économique, donc il est présenté comme un des remèdes du chômage, le fait que cette création représente avant tout la possibilité de créer son propre activité qui permet de montrer sa critériologie et développer une activité pour augmenter leurs revenus. Il est donc nécessaire de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes promoteurs.

Afin d'approfondir notre travail théorique, nous allons deviser ce chapitre en trois sections, dans la première section nous présenterons la classification des activités selon l'entrepreneur et l'entreprise, dont nous allons définir les deux concepts de l'entrepreneur, entrepreneuriat et celle de la création d'activité/d'entreprise et les mettre en relation. En deuxième section, nous allons présenter les différents secteurs d'activités économiques ; et en dernière section, on va parler sur les différentes modalités du financement de ces dernières.

## Section 1 : La classification des activités selon l'entrepreneur et d'entreprise

L'objectif capital à la création d'entreprise c'est de réaliser des profits (dégager un bénéfice). L'entrepreneuriat est un état d'esprit qui consiste à investir des moyens pour mener un projet économique dans le but de réaliser un profit et d'assurer la capacité d'innovation et la compétitivité des nations et le suivie de l'entreprise.

### 1. Notions sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur

L'entrepreneur et l'entrepreneuriat sont implicitement (et plus rarement explicitement) considérés comme étant à l'origine de la genèse de l'organisation.

#### 1.1. Définitions et typologies de l'entrepreneuriat

##### 1.1.1. Définitions de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat mettant plus spécifiquement l'accent sur ce qui est aujourd'hui qualifié de « processus entrepreneurial ». Ceci étant, le champ de l'entrepreneuriat pose la question ontologique qui est de savoir quand commence l'entreprise. On a plusieurs définitions qui se sont proposées par des différents auteurs, parmi elles nous avons retenu la suivante :

Selon MICHEL.C (2002), l'entrepreneuriat est « le phénomène d'émergence et d'exploitation de nouvelles opportunités créatives de valeurs économique et sociale, impulsé et rendu possible par

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

l'initiative et la dynamique d'innovation/ changement d'un homme, qui est l'entrepreneur, en interaction permanente avec son environnement »<sup>1</sup>.

VERSTRAETE.T (2000)<sup>2</sup> ajoute que « l'entrepreneuriat est un phénomène hétérogène dont les manifestations sont multiples. Souvent, il est étroitement associé à la création d'entreprises, nous pouvons noter que le terme contient le mot entrepreneur, toute étude de cet acteur central améliore la connaissance du phénomène ». Le terme d'entrepreneuriat décrit « une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation. Ainsi, l'entrepreneur agit, structure et engage son environnement à des fins socioéconomiques, son action induit du changement et conduit à une modification partielle d'un ordre existant »<sup>3</sup>.

Nous pouvons affirmer avec cette définition que la dynamique entrepreneuriale est liée aux profils atypiques des entrepreneurs.

Donc finalement l'entrepreneuriat est un processus qui implique une triple transformation :

- D'un porteur de projet, une personne qui a une idée, devenir un entrepreneur est là c'est une logique qui est personnelle et identitaire.
- A travers une idée qui va se transformer en opportunité commerciale et en business model, c'est-à-dire un modèle économique qui puisse la soutenir et dégager de la valeur derrière.
- D'un groupe de personnes qui sont disparates en organisation entrepreneuriale (à une organisation en entreprise qui est effective et justement une logique collective pour la création de la valeur.

Ces trois processus de changement sont à la base du phénomène entrepreneurial et celui de la création d'entreprise. L'entrepreneuriat est le phénomène associé à l'entreprise et c'est aussi l'objet de politiques publiques.

L'entreprise est avant tout une « fonction essentielle » de la dynamique économique avant d'être une institution juridique ou économique, ou encore un organisme complexe qui remplit un ensemble de tâches. Cette fonction essentielle est l'acte de réaliser-et l'entrepreneur est alors l'acteur qui réalise- la « combinaison nouvelle » des facteurs de production. L'esprit d'entreprise, c'est combiner de façon nouvelle.

L'esprit d'entreprise est l'aptitude qu'a une personne de percevoir ou d'anticiper des opportunités commerciales là où les non entrepreneurs ne voient que des problèmes.

HARPER définit l'esprit d'entreprise comme « la qualité qui permet à l'individu de démarrer une nouvelle activité ou de développer de façon dynamique et innovante une entreprise existante » de son

---

<sup>1</sup> MICHEL.C, 2002, l'entrepreneuriat : entre opportunités et défis.

<sup>2</sup> VERSTRAETE. T, 2000, Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat, Edition OMS, p11.

<sup>3</sup> VERSTRAETE. T, 2000, Op.cit. P.12.

# Chapitre I :

## Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

coté, J.LEGER (2000) définit l'esprit d'entreprise par : « l'aptitude d'un individu, d'un groupe social à prendre des risques pour engager des capitaux, employant et combinat de la façon la plus performante possible des ressources diverses pour la création d'une entreprise ».

L'esprit d'entreprendre ne doit pas selon les experts de l'UE se limiter à la création d'entreprise, mais doit être perçu comme étant une attitude générale qui peut être ultimement adaptée par chacun tous les jours et dans toutes les activités professionnelles. L'esprit d'entreprendre est une mentalité, un ensemble d'attitudes et de compétence nécessaire au-delà de la simple création d'entreprise. L'esprit d'entreprendre ne concerne pas seulement la création d'entreprise mais toutes activités de la vie (culturelles, artistiques, sportives, associatives)<sup>1</sup>.

### 1.1.2. Les activités entrepreneuriales

Il existe plusieurs typologies d'entrepreneuriat. Nous pouvons établir plusieurs classifications en fonction du critère retenu (le nombre d'entrepreneurs, la légalité, la durée de l'activité, la nature d'activité, le genre et le statut juridique de l'entrepreneur).

#### ▪ Les activités formelles et informelles

Au-delà des classifications sectorielles (primaire, secondaire, tertiaire), on peut distinguer deux grands secteurs : le secteur quaternaire : appelé aussi secteur formel, c'est un secteur qui est réglementé et autorisé par l'Etat. Secteur informel : c'est un secteur où les activités et les opérations économiques se font dans le noir.

Plus important pour notre propos, et cependant ici, l'observation des liens qu'ont les cinq activités informelles connectés, soit avec des activités formelles<sup>2</sup>, soit entre elles :

- L'agriculture, activité purement informelle, a des liens de fourniture mutuelle avec l'élevage, autre activité exclusivement informelle, et la composante informelle des autres industries alimentaires ;
- Le transport informel est un fournisseur de services aussi bien à des activités formelles (meunerie, autres industries alimentaires, commerce et autres services) qu'à des activités informelles (agricultures et autres services). Il a en outre un lien de fourniture mutuelle avec le commerce informel et n'achète des intrants que de l'industrie pétrolière, activité purement formelle ;

---

<sup>1</sup> AMEGHROUS. S, 2020, Polycopie cours entrepreneuriat locale, Master 1, spécialité : économies et finances locales, semestre II, P.4.

<sup>2</sup> DANSEREAU.P. P, MARTENS. A & SCHNABL.H. H. (1998), « Les liens de production entre activités informelles et formelles : une application au Sénégal de la méthode d'analyse des flux minimaux (AFM) ». Revue actualité économique, N°74 (3), P 460-461. <https://doi.org/10.7202/602270ar>

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

- Le commerce informel fournit des services à deux activités informelles (l'agriculture et autres services) tout en ayant, nous l'avons mentionné, un lien de fourniture mutuelle avec le transport informel. En plus, il achète des intrants à deux activités formelles, l'industrie pétrolière et l'énergie ;

- Finalement, l'activité informelle des autres services achète des produits à plusieurs activités formelles (textile, habillement et cuir, industrie pétrolière, énergie et transport) ainsi qu'à deux activités informelles (transport et commerce). Elle est aussi fournisseuse d'intrants à l'activité formelle des autres services. Le fait que le transport formel fournisse des intrants à l'activité informelle des autres services peut surprendre à première vue, dans la mesure où la matrice IO révèle que cette dernière activité n'achète directement que des services de transport informel. L'explication réside au niveau des liens indirects. La branche informelle des autres services achète en effet des produits provenant des activités du textile, du pétrole et de l'énergie qui sont, quant à elles, fortes utilisatrices de services de transport formel.

En bref, les activités informelles qui sont importantes, du moins en termes de liens de production, sont soit des activités primaires (agriculture et élevage), soit des activités tertiaires (transport, commerce et autres services). Toutes les activités informelles appartenant au secteur secondaire, à savoir l'industrie, sont isolées. En outre, des liens existent entre activités informelles et formelles, les premières étant principalement soit fournisseuses (transport et commerce), soit acheteuses (autres services). Dans deux cas, même des liens sont présents entre des activités formelles et informelles produisant un produit « similaire » (commerce, autres services). Finalement, des liens existent entre activités informelles elles-mêmes (agriculture et élevage, transport, commerce et autres services).

Dans le secteur informel<sup>1</sup>, une structure d'interconnexions n'existe aussi, dans le secteur formel, pour des activités secondaires ; le critère de ventilation entre activités informelles et formelles reste simple, car ignorant, du moins explicitement, plusieurs caractéristiques microéconomiques propres aux deux types d'activités.

#### ▪ Les activités individuelles et activités collectives :

Des activités dans lesquelles les participants travaillent de façon individuelle avec leur équipement et surveillent leur comportement, leurs mouvements et leurs efforts physiques. Dans certaines activités, les participants peuvent interagir avec d'autres. En s'adonnant à ces jeux, les participants pourront acquérir les principales habiletés pour certaines activités comme le yoga, la gymnastique, le canotage et la danse<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> RécréAGIR.net, 2014, « Activités individuelles ».Edition Ophea, consulter le 03/03/2022 à 13H02.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

Les temps d'échanges permettent aux personnes accompagnées de reprendre confiance en elles, de rompre l'isolement et d'acquérir de nouvelles compétences. Les activités collectives<sup>1</sup> proposées sont variées : des plus classiques, telles que les cours de bureautique, de technique de recherche d'emploi ou de simulation d'entretien, aux plus originales, comme les séances de rire, en passant par les ateliers de théâtre, de sophrologie ou des randonnées. Certains groupes proposent aussi des sorties culturelles.

#### ▪ Les activités occasionnelles / accessoires

L'activité occasionnelle<sup>2</sup> est de moindre importance exercée pour compte d'autrui doit être comprise dans le sens que l'activité en question ne doit pas être exercée continuellement, ni à plusieurs reprises. Une activité ne peut être considérée comme clandestine si elle est exercée à plusieurs reprises ou si elle est à la fois occasionnelle et de moindre importance, peu importe si la législation sociale ou fiscale est observée ou non. Reste à savoir comment interpréter les termes de « moindre importance ». A ce sujet, il est laissé une certaine liberté d'interprétation au pouvoir judiciaire qui doit apprécier les cas concrets soulevés dans le contexte général des professions considérées. Ainsi, un travail pour l'exécution convenable duquel il faut posséder des connaissances professionnelles plus au moins approfondies, ne pourra normalement pas être considéré comme étant de moindre importance. Dans cet ordre d'idées, il convient de tenir compte des caractéristiques des différentes professions et du degré de qualification requis pour l'exécution de l'acte en cause. Ainsi, la simple réparation d'un mur ne demande pas le même degré de qualification que des travaux de construction. Dès lors la réparation du mur peut être considérée comme travail de moindre importance, alors que tel ne peut pas être le cas pour les travaux de construction proprement dits.

D'un autre côté, la réparation d'une voiture, même si le temps nécessaire pour exécuter celle-ci est très limité, demande et du point de vue sécurité et de celui de la responsabilité une qualification telle qu'elle ne peut pas être considérée comme étant de moindre importance. Il résulte de ce qui précède que ni la durée d'exécution ni le montant de la rémunération ne permettent de conclure qu'il s'agit d'une activité de moindre importance.

#### ▪ Les activités privées et publiques

Les secteurs privé et public<sup>3</sup> diffèrent à bien des égards. Ils n'ont, par exemple, ni la même raison d'être, ni les mêmes objectifs et finalités. Une entreprise privée cherchera à produire et vendre ou à

---

<sup>1</sup> Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), 75015 Paris, « accompagnement/ les activités collectives ». Trouver-le sur le site : <https://snc.asso.fr/accompagne/activites-collectives>, consulter le 02/02/2022 à 18H30.

<sup>2</sup> Le gouvernement du GRAND-DUCHE Luxembourg, inspection du travail et des mines, « D12a4 : qu'est-ce qu'on entend par activité occasionnelle et de moindre importance ». Dernière mise à jour le 28/07/2020, consulter le 05/03/2022 à 21H28.

<sup>3</sup> WEKA.jobs. Rejoindre la fonction publique, « secteurs privé et public : 3différences à savoir », publié le 14 octobre 2020. Edition WEKA 2022. Consulter le 10/01/2022 à 19H40.

## Chapitre I :

# Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

proposer une prestation de service, tandis qu'un organisme public assurera des missions de service public pour l'intérêt général. De plus, les deux secteurs n'auront pas la même gestion en termes de ressources humaines.

### 1.2.L'entrepreneur

Afin d'accroître et optimiser la production de l'entreprise, et de faire à créer de la valeur pour la société l'entrepreneur est un intermédiaire qui joue un rôle d'organisateur.

#### 1.2.1. Définition de l'entrepreneur

JULIEN. P.A et MECHENSAY. M définissent l'entrepreneur, comme l'essence ou le cœur même de l'entrepreneuriat. Celui qui innove en fonction des opportunités qui se présentent, mais aussi qui organise les ressources pour produire et commercialiser, tout en recherchant son intérêt<sup>1</sup>.

On trouve deux types de démarche pour définir l'entrepreneur<sup>2</sup>, l'approche fonctionnelle et descriptive, la première définit l'entrepreneur par ce qu'il fait. Elle définit une fonction et considère comme un entrepreneur toute personne qui l'accomplit ; et l'approche descriptive fournit une description de ce fait que l'on peut identifier tel ou tel entrepreneur. A la différence de l'approche fonctionnelle qui reste très abstraite, celle-ci apparaît comme très empirique. Elle décrit en effet le chef d'entreprise en termes de son statut juridique, de ses relations contractuelles avec ses partenaires, de sa position sociale et ainsi de suite.

Enfin, nous concluons que l'entrepreneur est une personne qui mobilise et gère les ressources, crée et développe des entreprises dans plusieurs domaines afin d'en tirer le profit ; qu'il assume un rôle économique fondamental : la création de richesses pour lui-même et pour la collectivité, l'organisation pour le développement et la commercialisation de l'innovation, ainsi c'est celui qui supporte l'incertitude et assume le risque.

#### 1.2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneur

Nous allons essayer de présenter les principales critères d'un entrepreneur, dont on a :

- **La volonté d'autonomie (d'indépendance) et de la confiance en soi<sup>3</sup>**

Les entrepreneurs sont très persévérants. Ils savent que le succès ne viendra pas tout de suite, qu'ils devront mettre beaucoup d'énergie pour arriver à leurs fins, qu'ils doivent jouer avec le temps. Ils cherchent particulièrement l'indépendance en termes de propriété de capital ou autonome en termes de

---

<sup>1</sup> JULIEN. P.A, MARCHESNAY. M, 2011, « l'entrepreneuriat », 2<sup>ème</sup> ED, éditions, Broché, p 7.

<sup>2</sup> CASSON. M, l'entrepreneur, concepts de base de la théorie, deux sortes de définition Copyright c Economica, 991. P 21.

<sup>3</sup> OUNAS. F & ZAIDI. N, Les déterminants à la création de l'entreprise : « cas de la commune de Seddouk et Beni Maouche », mémoire de fin d'étude de master en sciences gestion, option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat. Université A-Mira de Béjaïa, P.16.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

prise de décision par la possibilité d'agir selon des propres idées et initiatives en déterminant les tâches à effectuer et les plannings à respecter. Ils ont un sens d'autonomie particulièrement poussée. Les entrepreneurs ont une forte confiance en eux, ou du moins en leur bonne étoile, aussi ils cherchent à exercer un certain contrôle eux même et développer leur propre projet dans l'entreprise. Cette confiance en soi permet de réduire l'incertitude et le niveau du risque, elle donne à l'entrepreneur la capacité à écouter sans être facilement désarçonné et intimidé, l'habilité à relever les défis.

#### ▪ Le sens de créativité et de l'innovation

Pour SCHUMPETER. J (HERNANDER), « l'entrepreneur est celui qui introduit et conduit l'innovation »<sup>1</sup> et donc pour lui les individus capables d'innover méritent seuls l'appellation d'entrepreneur.

L'entrepreneur est un innovateur qui sait discerner les opportunités d'affaires dans l'économie en développant la matière première, en le produisant ou en le mettant sur le marché de façon nouvelle. Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovation de façon différente et les informations pertinentes sur les opportunités créatrices<sup>2</sup>.

Mais c'est SCHUMPETER qui donne son envol au domaine de l'entrepreneuriat et il l'associe nettement à l'innovation. « L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaines de l'entreprise (...) Cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons »<sup>3</sup>.

Non seulement Schumpeter associe-t-il l'entrepreneur à l'innovation, mais l'ensemble de son œuvre imposante fait ressortir l'importance du rôle joué par l'entrepreneur dans le développement économique.

#### ▪ Capacité de prendre des risques et saisir des opportunités

Selon KNIGHT (CAPRON. H)<sup>4</sup>, la compétence se définit comme la capacité d'un individu à affronter l'incertitude liée à une entreprise. Le profit que retire l'entrepreneur est la récompense de sa prise de risque en situation d'incertitude, c'est-à-dire que l'entrepreneur est celui qui supporte l'incertitude et assume le risque.

#### ▪ L'entrepreneur est un organisateur<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> HERNANDER, EM, 2001, « L'entrepreneuriat, approche théorique. Ed le harmattan, p. 15.

<sup>2</sup> FAYOLLE. A, (2005), « Introduction à l'entrepreneuriat ». Ed, Dunod, Paris, p. 19.

<sup>3</sup> SCHUMPETER, 1928.

<sup>4</sup> CAPRON. H, 2009, Entrepreneuriat et création d'entreprise. Ed de Boeck, p. 18.

<sup>5</sup> OUNAS. F & ZAIDI. N. Op.cit. P 17.

## Chapitre I :

# Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

L'entrepreneur c'est l'être ingénieux qui sait habilement organiser les ressources. Autrement dit, celui qui sait désigner les facteurs de productions, et les ressources utiles, se les procurer, les assembler et mettre en œuvre avec profit. Il faut être un organisateur pour développer et commercialiser l'innovation.

## 2. La création d'activité / d'entreprise

La création d'entreprise est devenue aujourd'hui le mot d'ordre en matière de développement, l'entrepreneuriat devient un moyen d'assurance des capacités d'innovation et de compétitivité, la capacité des nouvelles entreprises à générer la croissance économique des emplois et de l'innovation justifie l'intérêt qu'elles suscitent, elles sont considérées comme source de richesse et d'emplois et c'est ce qui explique l'intérêt des Etats et des collectivités territoriales à prendre des mesures qui sont destinées à stimuler l'esprit d'entreprise.

### 2.1. Définition de l'entreprise

On peut définir l'entreprise comme suit :

Selon le l'INSEE français, l'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constituent une unité organisationnelle de production des biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ressources courantes<sup>1</sup>.

Selon le dictionnaire économique, l'entreprise est une structure économiques et sociale financièrement indépendante produisent des biens et services destinés au marché concurrentiel ou au marché monopolistiques elle constitue l'unité fondamentale de l'économie de marché<sup>2</sup>.

Les typologies<sup>3</sup> sont destinées à classer des éléments, ici des entreprises, à partir de différents critères. Elles permettant : Une représentation simplifiée de la réalité ; Une comparaison dans le temps et dans l'espace ; A une entreprise de situer ses performances par rapport à des unités de la même classe qu'elle.

Pour effectuer un classement des entreprises, on utilise des critères permettant de faire des regroupements. Il est par ailleurs intéressant d'étudier les évolutions dans le temps du résultat de ces classifications.

### 2.2. Classification des entreprises

Il existe plusieurs façons de classer une entreprise. Parmi lesquelles, on cite :

#### 2.2.1. La classification des entreprises selon la nature économique

Selon la nature de leur activité, les entreprises sont aussi classées par branche ou par secteur. Une même entreprise peut se trouver classée dans plusieurs branches ; elle est par contre toujours classée dans un même secteur, celui qui correspond à son activité principale.

---

<sup>1</sup> Institut national de la statistique et des études économiques, disponible sur le site ([www.insee.fr/fr/métadonnées/définition](http://www.insee.fr/fr/métadonnées/définition)) consulté le 17/10/2021 à 20H59.

<sup>2</sup> CAPUL. J.Y. GARNIER. O, 1998, dictionnaire d'économie et de sciences sociales. Ed Hatier, P. 171.

<sup>3</sup> TIFAWT « cours entrepreneuriat », l'entreprise : définition, finalité et classification. Maj. le 20 Avril 2019.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

Cette classification des entreprises peut se faire selon trois aspects :

#### 2.2.1.1. La classification des entreprises selon les trois grands secteurs de l'économie

De ce point de vu, les économistes classent l'entreprise selon son type d'activité, on distingue trois secteurs<sup>1</sup> :

- **Le secteur primaire** qui regroupe toutes les entreprises dont l'activité est liée à l'exploitation du milieu nature, et aboutissent à la mise à disposition de matière première. Il comprend : l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc.
- **Le secteur secondaire** qui réunit toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières première en bien de production des produits finis ou en biens de consommation qui comprend le BTP, constructeurs automobiles, aussi les entreprises artisanales et les entreprises industrielles.
- **Le secteur tertiaire** qui rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres secteurs, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisir, de crédit, d'assurance, administration mais aussi services aux personnes tels que les coiffeurs, etc.

#### 2.2.1.2. La classification des entreprises selon le type d'opérations accomplies

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en cinq (05) catégories qui se présentent comme suit :

- **Les opérations agricoles** : ce sont des opérations dans lesquelles le facteur est prédominant.
- **Les entreprises industrielles** : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.
- **Les entreprises commerciales** : réalisent les opérations de distribution des biens et assurent la fonction de grossiste, ou de semi-grossiste ou de détaillants qui vendent directement au consommateur.
- **Les entreprises de prestations de service** : fournissent deux types de services, en premier c'est le service de production vendue à d'autres entreprises (société d'étude agences de publicité...), en second le service de consommation c'est des entreprises rendant des services aux consommateurs (transport restaurants, locations...).
- **Les entreprises financières** : réalisent des opérations financières à savoir la création, la collecte, la transformation et distribution des ressources monétaires et des ressources d'épargne. Elles sont constituées par les banques.

---

<sup>1</sup> XAVIER R, 2002, « économie d'entreprise », 2<sup>ème</sup> édition hachette supérieur, Paris P. 12.

## Chapitre I :

# Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

### 2.2.1.3. La classification des entreprises selon la nomenclature d'activité

Certaines nomenclatures plus précises distinguent les entreprises en fonction de leur branche d'activité.

#### ▪ Branche d'activité

A la différence du secteur, qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, des entreprises qui ont la même activité principale. Exemples : le textile-cuir, agroalimentaire, etc.

Les entreprises d'une même branche ont pour points communs :

- L'usage d'une même technique ;
- L'utilisation des mêmes matières premières ;
- Des intérêts communs dans certains domaines : ce qui leur permet de regrouper certaines de leurs activités et de créer des services communs, notamment de recherche, d'achat ou de vente, filiales communes.

#### ▪ La filière d'activité

C'est l'ensemble des activités complémentaires intervenant aux différentes étapes de la production d'une famille de produits : en amont, la filière comprend des activités d'extraction de produits de base. L'élément central de filière s'articule autour des activités de transformation, tandis qu'en aval, la filière repose principalement sur les activités de commercialisation. Exemple : la filière automobile, filière avicole, etc.

A chaque secteur correspond une branche et vice versa : il n'existe donc pas de relation d'inclusion sur les notions de secteur et de branche. Un secteur n'est pas un ensemble de branche. Une entreprise donnée appartient à autant de branche qu'il y a de produits qui composent son activité. Par contre, une entreprise n'appartient qu'à un seul secteur, mais lui appartient totalement<sup>1</sup>.

### 2.2.2. Les critères d'identification des entreprises

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise. Les éléments ci-dessous pris séparément ou ensemble permettent de distinguer les petites, moyennes et grandes entreprises.

- **Le chiffre d'affaires (CA) :** mesure la part du marché de l'entreprise.
- **La valeur ajoutée (VA) :** mesure la richesse créée à l'intérieur de l'entreprise.
- **L'effectif :** permet d'apprécier l'importance du facteur de production travail.

---

<sup>1</sup>DUDOUBLE.N et CHRISTAIN.E, 2015, « Définitions et présentation des activités économiques », Crefor Haute-Normandie, N° 38 / octobre. Page. 13. (Source : Réseau InterCarifOref. – « De la difficulté et de l'intérêt d'avoir un regard croisé sur les secteurs d'activité et les branches professionnelles »).

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

- **Les capitaux propres (CP)** : mesurent entre autre l'importance des fonds apportés par les propriétaires.
- Le résultat de l'entreprise, traduit la rentabilité de l'entreprise.

#### 2.2.2.1. Selon la taille : effectif

Selon ce critère<sup>1</sup>, on distingue :

- Les très petites entreprises (**TPE**) qui emploient moins de 5 employés ;
- Les petites entreprises (**PE**) qui emploient un effectif compris entre 5 et 10 salariés. Il s'agit souvent d'entreprises artisanales, de petits commerces ou d'entreprises agricoles ou de services.
- Les moyennes entreprises (**ME**) employant un effectif compris entre 10 et 100 salariés (ce nombre peut aller à 500). Ces entreprises sont souvent des entreprises familiales.
- Les grandes entreprises (**GE**) qui emploient plus de 500 salariés. Ces entreprises sont puissantes et ont souvent des actions internationales elles sont présentes dans des secteurs de haute technologie.

Le nombre de salariés est le critère le plus utilisé, mais il ne rend pas compte des différences de qualification de la main-d'œuvre qui peuvent exister entre deux entreprises ayant les mêmes effectifs, de même il ne rend pas compte de l'intensité capitalistique de l'entreprise.

#### 2.2.2.2. Selon le chiffre d'affaire (CA)

Le chiffre d'affaire peut avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. L'importance d'une entreprise<sup>2</sup> peut se définir par le volume de ses transactions. Ce critère est important pour les raisons suivantes :

- Il est utilisé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon leur chiffre d'affaires.
- Pour l'entreprise :
  - Il constitue un outil de gestion : la variation du chiffre d'affaires permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de ventes. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaires est souvent interprétée comme un indicateur important de la mauvaise santé de l'entreprise.
  - Il est utilisé à des fins comparatives dans la mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport aux autres entreprises de la même branche.

#### 2.2.3. La classification selon la structure juridique

En fonction de la personne qui détient le capital et des objectifs retenus par l'entreprise, on distingue deux types d'entreprises. Cette classification permet de distinguer entre :

---

<sup>1</sup> TIFAWT « cours entrepreneuriat », l'entreprise : définition, finalité et classification. Maj. le 20 Avril 2019.

<sup>2</sup> JULIEN. P.A. : « Les PME bilan et perspectives », Ed. Economica, Paris, p.6.

## Chapitre I :

# Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

### A. Les entreprises du secteur public

Le secteur public se compose de deux catégories des sociétés :

- **Sociétés publics** : ce sont des sociétés qui bénéficient de la responsabilité morale, constituent les grandes entreprises nationales, notamment dans le secteur de transport et énergie. Dans cette catégorie on peut trouver les sociétés d'économie mixte, qui sont des sociétés anonymes regroupant des capitaux publics (Etat, collectivité locale) et privés.

- **Les quasi-sociétés publiques** : ce sont des administrations qui vendent plus de 50% de leur production sur le marché (la poste par exemple).

### B. Les entreprises privées

Dans ce secteur les entreprises regroupées dans : des entreprises individuelles et d'autres sociétaires.

- **L'entreprise individuelle** : dans laquelle les fonctions du propriétaire, du dirigeant et du travailleur sont confondues et assurées par la même personne, le propriétaire est le responsable, et peut être de type familiale, peut être aussi existées dans le secteur artisanat, commerce et agriculture.

- **L'entreprise sociétaire** : ce sont des entreprises qui regroupent plusieurs personnes et le capital de la société est réparti entre plusieurs personnes qui détiennent, selon le cas, des parts sociales ou des actions.

- **Les sociétés de capitaux** : dans ce type de sociétés les sociétaires ne sont responsables qu'à concurrence des capitaux qui apportent, elles comprennent notamment :

#### **Société Par Action (SPA) :**

C'est une entreprise organisée sous la forme d'une société commerciale ayant un capital dont la souscription par les associés a fait l'objet de l'émission de titre représentatifs du capital, les actions ou parts sociales, remises aux souscripteurs ou associés, dès lors appelés actionnaires. Les actions confèrent à l'actionnaire des droits pécuniaires et des droits sociaux.

#### **Société à Responsabilité Limité (SARL) :**

C'est une société de personnes et de capitaux à la fois, qui se caractérise par une responsabilité des associés limitée au montant de leurs rapports.

« C'est une structure hybride dont les caractéristiques se rapprochent plutôt des sociétés de capitaux mais aussi des sociétés de personnes »<sup>1</sup>.

#### **Société Unipersonnelle à Responsabilité Limité (EURL) :**

C'est une SARL constituée d'un seul associé. Elle est donc soumise aux mêmes règles qu'une SARL classique, exception faite, toutefois, des aménagements rendus nécessaires par la présence d'un associé unique.

---

<sup>1</sup> ALBERTO. T& COMBENALE.P, 1993, « comprendre l'entreprise » Nathan Paris, P. 72.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

- **Les sociétés personnes** : dans ce cas on trouve deux types de sociétés ; **société en nom collectif S.N.C** (les membres sont responsables sur leurs biens propres) et la société en commandite simple.

#### C. Le secteur coopératif :

Les entreprises évoluent dans ce secteur. Leurs objectifs ne sont pas de maximiser leurs profits, elles cherchent à assurer l'égalité des droits des adhérents dans le domaine de la gestion, abstraction faite du nombre de parts, elles s'inspirent les principes de solidarité et de démocratie. L'activité de ces entreprises se déploie dans plusieurs secteurs ; production, artisanat, habitation, assurance, crédit, etc.

#### 2.3. Processus de créations d'entreprises

Il est possible de distinguer quelques types de création en soulignant les principales implications sur l'entrepreneur :

##### 2.3.1. La création ex-nihilo

Dans ce type de création on peut réellement parler de création d'une entreprise nouvelle ou qui correspond à la création d'une unité économique qui n'existe pas auparavant sous aucune forme juridique. Cette création exige beaucoup de travail et de ténacité pour que les risques soient bien évalués.

##### 2.3.2. La création par essaimage (avec l'aide extérieure)

Créer une entreprise par un salarié avec l'aide de son ancienne entreprise où il avait exercé sa fonction. Ce type de création permet de mieux structurer les projets.

##### 2.3.3. La création en imitation

Ce type de création permet à l'entrepreneur de réaliser son objectif de création d'entreprise en imitant une technique de production utilisée déjà par l'entrepreneur innovateur. « Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné »<sup>1</sup>.

##### 2.3.4. Création de filiale

Un entrepreneur agit pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet entrepreneurial, où les risques personnels sont limités.

##### 2.3.5. La création d'activité nouvelle

Se passe dans une organisation existante qui très fréquemment fait appel à des qualités et des compétences utiles pour innover. « La création peut provenir d'une idée innovante de produit ou d'une façon nouvelle du le fabriquer ou le commercialiser. Cette idée doit être liée à une bonne réflexion préalable sur ses chances de succès et, surtout, reposer sur beaucoup d'opiniâtreté malgré les obstacles qui s'élèveront constamment sur le chemin de la création »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> FAYOLLE.A, 2005, introduction à l'entrepreneuriat, ED Dunod, Paris, P. 65.

<sup>2</sup> JULIEN. P-A & MARCHENESNAY. M. Op.cit. P. 64.

## Chapitre I :

# Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

## Section 2 : la classification des activités par secteurs d'activités

Le groupement des activités économiques de production se fonde sur la notion de secteurs d'activité. Un secteur d'activité regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale dans une nomenclature d'activité économique donnée.

### 1. Définitions des concepts de filières, branches et secteurs d'activité

A la différence de la branche d'activité, qui regroupe des unités de production homogènes, un secteur regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

#### Définition du secteur d'activité :

Selon le lexique économique et des sciences sociales, un secteur est défini comme étant le regroupement des unités institutionnelles ayant un comportement analogue<sup>1</sup>.

- IVES. J définit un secteur comme l'ensemble de l'entreprise qui ont la même activité principale où chaque entreprise ayant une seule activité principale<sup>2</sup>.

- Selon le dictionnaire des sciences économiques et sociales : « la Répartition de L'activité économique en trois grands groupes correspondant à la nature des tâches accomplis. Ce classement a été proposé pour la première fois en 1933 par Allan Fisher, repris par la suite en 1939 par Colin Clark et popularisé en France par Jean Fourastié. Le secteur primaire comprend ce qui est en relation avec la nature, l'agriculture, la pêche et les forêts. Le secteur secondaire regroupe tous ce qui a trait à l'activité de production et de transformation industrielle- la construction, les mines et la production d'énergie. Le secteur tertiaire est composé de toutes les autre activités, principalement des activités commerciales et de service ainsi que les administrations »<sup>3</sup>.

Une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production (on parle d'unités de production homogènes). Dans ce cadre, les unités de productions sont classées en fonction du bien ou service qu'elles produisent.

L'ensemble des activités retracées par une branche homogène est décrit par référence d'une nomenclature de produits<sup>4</sup>. La branche homogène produit les biens ou services décrits dans la nomenclature et rien que ceux-ci.

On peut distinguer trois branches d'activité, qui se présentent comme suit :

- **Branche agricole** : dans ce type de branche on effectue des opérations dans lesquelles les facteurs est naturels sans dominant, cette branche est influencée par les variations. Dans ce type de branche on

---

<sup>1</sup> ECHAUDE. C.D. et Cie, 2006, lexique de l'économie et des sciences sociales, Nathan, Bruxelles, P 33.

<sup>2</sup> IVES. J & GARNIER. O, 2008, « dictionnaire économique et science social », éd. HATIER, Paris, page 353.

<sup>3</sup> REVOL. R, Dictionnaire des sciences économiques et sociales, édition Hachette, page 356.

<sup>4</sup> DUDOUBLE. N et CHRISTAI. N, 2015, « Définitions et présentation des activités économiques : Définitions de "branche" : logique d'adhésion », Crefor Haute-Normandie, N° 38 / octobre. Page. 9.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

trouve les entreprises qui produisent des produits alimentaires. Les produits laitiers, en absence d'une vraie industrie laitière, à titre d'exemple, l'Algérie est ainsi obligée d'importer d'énormes quantités de lait en poudre soit 400'000 tonnes en 2019 à raison d'environ 4'000 USD la tonne. Une facture qui pèse lourdement sur le budget de financement des importations du pays.

- **Branche industrielle** : dans ce type de branche on effectue des opérations de transformation des matières premières en des produits finis. Exemple : les entreprises qui produisent des fournitures de bureau comme la société Bic. Entreprise industrielle :

Achats de matières ———> Stocks de matières fabrication ———> Stocks produits ———> Ventes de produits.

- **Branche commerciale** : dans ce type de branche on trouve des opérations d'achat et de ventes sans aucune transformation. Exemple : Marjane (pour certains produits). Entreprise commerciale :

Achats de marchandises ———> Stocks de marchandises ———> ventes de marchandises.

Une filière est constituée de l'ensemble des activités économiques dédiées à un produit, un service, que ce soit pour leur production, leur transformation, leur distribution ou leur commercialisation. Elle regroupe les entreprises exerçant dans ces domaines d'activités économiques<sup>1</sup>.

## 2. La classification des activités par secteur économique

On distingue quatre secteurs d'activités économiques :

### 2.1. Le secteur primaire

Jusqu'au XIXème siècle, la plupart des activités économiques relèvent du secteur primaire et reposent sur la maîtrise d'un métier qui se transmet au fil des décennies de père en fils, de génération en génération. A supprimer

Dans la comptabilité nationale ce secteur regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles comme : secteur des matières premières, les activités artisanales, minières, activités d'exploitations, agricoles/pêches. Le secteur primaire rassemble l'ensemble des activités qui produisent des matières premières non transformée.

### 2.2. Le secteur secondaire

A la fin du XIXème siècle, cet attachement aux pratiques traditionnelles devient anachronique. Les stéréotypes de l'artisan et du paysan laissent la place à celui de l'industriel. L'économie agraire cède le pas à l'économie industrielle. Le secteur secondaire, notamment celui des industries lourdes, devient dominant.

---

<sup>1</sup> La définition selon SIE (Système d'information économique des CCI de Haute-Normandie), « Définitions et comparaison des concepts e filières, branches et secteurs ». P. 6.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

C'est le secteur qui regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus en moins élaborée des matières premières en produits finis, on trouve :

- ✓ L'industrie et les industries manufacturières.
- ✓ Construction, construction mécanique, bâtiments.
- ✓ L'énergie.
- ✓ Industries alimentaires, textile...
- ✓ Electronique, métallurgique...

#### 2.3. Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est un secteur qui regroupe de vastes opportunités d'emploi dans les métiers des services aux entreprises et aux particuliers. Le tertiaire fait partie des trois grands secteurs d'activités définis par la Comptabilité Nationale, cette dernière est une représentation schématique et qualifiée de l'activité économique d'un pays. Ce secteur regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie des deux premiers. Il se définit par sa complémentarité avec les activités agricoles (secteur primaire) et industrielles (secteur secondaire). Il s'agit du secteur qui produit des services. Il se compose :

Du tertiaire principalement marchand : il regroupe les activités de commerce, de transports, d'activités financières, de services aux entreprises, de services aux particuliers, d'hôtellerie-restauration, loisirs et tourisme, d'immobilier, de communication etc.).

Du tertiaire principalement non-marchand : il regroupe l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine, des actions sociales etc.).

##### 2.3.1. Le commerce et services

Par secteur d'activités, le commerce activant dans le secteur tertiaire, il est suivi de près par les services. Le secteur des services (dont transport et restauration) représente 34% de l'ensemble des entités économiques du pays.

Donc le secteur commercial et services concentrent 83% des activités de l'économie algérienne, ce qui dénote clairement le caractère tertiaire de l'économie nationale.

##### 2.3.2. Secteur bancaire et financier<sup>1</sup>

Le secteur financier présente, en Algérie, une double caractéristique : il est dans la tourmente depuis 206 qui contrairement le climat des affaires dans le pays. Il partage ce triste privilège avec le fisc et le foncier. Faut-il pour autant jeter l'anathème sur les banquiers ? Une approche historique de ce secteur peut peut-être aider à comprendre la situation actuelle. En effet, le secteur bancaire national a été

---

<sup>1</sup>BABA-AHMED. M, 2007, « Le secteur financier en Algérie : une réforme inachevée ». Dans finance et bien commun /3 (N° 28-29), P. 130 à 138.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

conçu et créé au service du projet de développement. Cette caractéristique a laissé des traces, en débit de différentes réformes apportées à l'organisation de l'économie depuis deux décennies.

#### 2.4. Le secteur quaternaire « nouvelle économie »

Dans cette nouvelle économie, force est de constater l'émergence d'un nouveau secteur, le secteur quaternaire, que certains à la découverte d'un nouveau continent avec ses nouveaux héros (Bezos, Chambers, Dell...), ses nouveaux empires (Yahoo, Amazon...), ses nouvelles formes de piratage (les crackers, les virus...).

Ce nouveau secteur regroupe l'ensemble des activités de services liées à la gestion et la diffusion de l'information : les autoroutes de l'information, les banques de données, l'internet, le multimédia... Une des particularités de ces activités est qu'elles se destinent toutes à conquérir d'emblée le marché mondial. L'internet est l'archétype de l'instantané planétaire. Les activités du secteur quaternaire illustrent parfaitement les phénomènes de dilatation spatiale/contraction temporelle induits par la nouvelle économie.

##### 2.4.1. Communication et des multimédias

Le secteur des média et de la communication<sup>1</sup> est un secteur extrêmement varié et concurrentiel, ce qui signifie que des qualifications poussées jusqu'à la spécialisation sont souvent préférables afin d'y entrer de de s'y stabiliser.

Monde de relations, de création et de représentation, le secteur de la communication et des médias est très attractifs pour les jeunes de par sa diversité, son côté tendance et son ouverture à la jeunesse.

##### 2.4.2. L'internet (informatique, Numérique et réseaux)

Le secteur de l'informatique, numérique et réseau<sup>2</sup> semble tirer son épingle du jeu en affichant une croissance positive et en générant des emplois. Actuellement, l'informatique, le réseau et les télécoms sont des domaines de compétences qui s'étendent à presque tous les secteurs d'activités (banque/assurance, mécanique, BTP ...), ce qui génère de nombreux débouchés.

Globalement, le secteur informatique, réseau et télécoms, exige de sérieuses compétences techniques acquises durant la formation et les expériences professionnelles, une bonne concentration, un sens du travail en équipe et des capacités en communication et en gestion de projet

### Section 3 : La typologie des activités par mode financement

---

<sup>1</sup> Parcours métiers, secteurs communication/ Média et multimédia, EURO France Médias 2022/ Mentions légales/ RGPD/ Siret n° 40362779700018, Consulter le 27/10/2021 à 14 :20.

<sup>2</sup> Le parisien étudiant, secteur : Informatique, Numérique et Réseaux, consulter le 27/10/2021 à 14 :46.

## Chapitre I :

### Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques

---

Les modes de financement peuvent être envisagés selon deux catégories, les financements internes : les fonds propres et quasi-propres, fournis par les associés de la société ou l'entrepreneur individuel. La place prise par les marchés financiers dans le financement de l'économie a conduit à une catégorie qui fait plutôt la distinction, au sein du financement externe, qui distingue entre le financement direct, celui par lequel les entreprises s'approvisionnent directement sur les marchés financiers, et le financement intermédié, auprès d'un intermédiaire financier tel qu'une banque.

#### 1. La notion de financement

Le financement est l'opération par laquelle un agent économique se procure les ressources nécessaires à son activité. C'est un facteur très important dans le processus de production ; il se caractérise par les flux, les fonds et/ou l'approvisionnement en matière première entre l'établissement de financement et l'activité et le secteur bénéficiant de ce financement. Il se peut que l'objectif final de ce financement soit l'investissement et l'expansion des activités quel que soit le secteur ou bien la gestion et le maintien du degré de production du secteur bénéficiaire.

#### 2. Les types de financement

Nous pouvons citer deux types de financements qui se présentent comme suit :

##### 2.1. Le financement interne

Ce mode de financement est réalisé par la voie d'autofinancement (fonds propres et quasi-propres). Ce dernier est possible lorsqu'un agent économique dispose d'une capacité de financement grâce à son épargne. C'est le cas des entreprises qui utilisent des bénéfices réalisés pour financer leurs investissements. Ainsi, l'autofinancement doit permettre à l'entreprise soit de renouveler ses capacités de production, soit de les accroître.

En 1<sup>er</sup> point, les fonds propres s'agissent des financements issus des apports en capital (appelé capital social). Il peut aussi s'agir de subventions d'investissement. Ces capitaux présentés au passif dans le bilan de l'entreprise, en raison de leur emplacement en haut du tableau du passif sont appelés financement du haut de bilan. Les apporteurs de capitaux prennent un risque plus important que les créanciers (les remboursements des prêts est prioritaire sur la préservation des fonds propres), mais espèrent un rendement supérieur. Ils perçoivent des dividendes si l'entreprise en distribue et voient la valeur de leurs actions ou parts augmenter quand l'entreprise se développe.

En 2<sup>ème</sup> point, les fonds quasi-propres s'agissent principalement des avances en comptes courants faits par les associés ou actionnaires (apports de fonds de capital-investissement). Ces capitaux présentés au passif dans le bilan de l'entreprise, en raison de leur emplacement en haut du tableau du passif sont appelés financement de haut de bilan. Les apporteurs de capitaux prennent un risque plus important que les créanciers (le remboursement des prêts est prioritaire sur la préservation des fonds propres), mais

## **Chapitre I :**

### **Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques**

---

espèrent un rendement supérieur. Ils perçoivent des dividendes si l'entreprise en distribue et voient la valeur de leurs actions ou parts augmenter quand l'entreprise se développe.

Ce type de financement est très répandu dans les SARL, il a l'avantage d'assurer une certaine indépendance financière tout en gardant le contrôle de l'entreprise. L'autofinancement est le ratio essentiel en matière de crédit d'investissement. Il permet à l'entreprise de faire face à ses besoins de structure et de croissance. Il est la clé de voûte de cette nouvelle approche, c'est elle qui va mettre à l'entreprise de financer une partie stable de sa croissance.

Lorsque l'autofinancement est insuffisant pour couvrir les besoins de financement ou que l'agent économique juge plus efficace d'y recevoir, l'agent a besoin de financement se tourne vers le financement externe. Il convient de montrer qu'il existe deux types de financement externe : direct sur les marchés financiers ou indirects par les banques.

#### **2.2. Le financement externe**

Un financement externe fait, pour sa part, référence à des sources de financements extérieurs. Il peut être direct ou indirect. Les fonds proviennent généralement des banques, des investisseurs ou des marchés financiers. Les principaux modes de financements externes sont le prêt bancaire, la location financière, le crédit-bail, les micro-crédits et les emprunts aidés.

Ces prêts peuvent être octroyés par les collectivités territoriales, pôle emploi ou des associations souhaitant favoriser la création d'entreprises et le développement économique.

## **Conclusion**

L'entrepreneuriat s'articule autour de l'entrepreneur et de l'entreprise qui est le résultat du processus entrepreneurial. La dynamique Entrepreneuriale est considérée comme un processus qui marque une évaluation en termes de création des activités et la diversification des activités économiques. Les différents modes de financement jouent un rôle important dans la création des activités et leurs développements.

Après avoir abordé les aspects théoriques et conceptuels du l'entrepreneuriat à travers l'aide et l'accompagnement à la création d'entreprises, il paraît important de passer à son champ d'application par excellence, à savoir : la relation des petites et moyennes entreprises avec la création d'activité et de l'emploi, à l'aide des différents dispositifs. En effet, le chapitre qui suit porte sur ce dernier objet.

## ***Chapitre II :***

*La politique publique de création des activités en  
Algérie : Mécanismes et dispositifs*

## Chapitre II :

# La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

## Introduction

Entre le XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés occidentales ont connu un ensemble de bouleversements qui ont donné naissance à une forme nouvelle : l'Etat, c'est à partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que ces transformations conduisent à la naissance de ce que l'on appellera les politiques publiques que l'on peut définir comme le monde de gouvernement des sociétés complexes<sup>1</sup>.

Une politique publique est un concept de science politique qui se présente sous la forme d'un programme gouvernemental issu d'une autorité investie d'une puissance publique, dans un domaine spécifique de la société ou d'un espace géographique.

Les économistes ont supposé que ce sont les grandes activités qui tirent la croissance et l'innovation. Mais le poids grandissant des petites entreprises au cours des années 90 et le succès retentissant de certaines d'entre elles ont rappelé que les jeunes activités jouent un rôle central dans l'avènement des nouvelles technologies et l'émergence des industries de demain.

L'Algérie essaie de mettre en place un environnement favorable à la création des activités privées après la fermeture de grandes sociétés publiques, qui est un préalable pour la prise en charge des questions économiques et sociales. Dans ce cadre, beaucoup de mesures ont été prises pour développer le tissu de PME et de PMI dans la création des activités économiques.

C'est dans ce contexte qu'un ensemble de politiques publiques et la création des activités économiques ont été adoptés. Elles consistent en la mise en place d'un ensemble des dispositifs permettant aux porteurs de projets de créer leurs propres activités.

Nous abordons dans ce deuxième chapitre, d'abord, la politique de création d'activité en Algérie, dans la première section les politiques publiques en faveur de création des activités en Algérie, en mettant l'accent sur les trois grandes politiques publiques structurelles, conjoncturelles et l'emploi à la création d'activités. Ensuite, on va présenter les différents dispositifs d'aide à la création d'activité. La CNAC on va la traiter en détail dans le 3<sup>ème</sup> chapitre. En dernière section nous abordons les PME et PME et leurs rôles dans la création d'activité.

## Section 1 : Les politiques publiques économiques en faveur de création des activités en Algérie

Il existe plusieurs définitions de la notion de politiques publiques. Thoenig<sup>2</sup> en relevait au moins quarante dans les années 1980.

---

<sup>1</sup> MULLER.P, « les politiques publiques », 2<sup>ème</sup> édition mise à jour, « la genèse de l'Etat et la naissance des politiques publiques » P.5.

<sup>2</sup>.MENY.Y & THOENIG.J.C, les politiques publiques, Paris, PUF, 1989, 391 p.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

- « Une politique publique est le produit de l'activité d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale ».
- « Une politique publique est un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales dans un secteur de la société ou dans un espace donné ».
- « Une politique publique est faite d'activités orientées vers la solution de problèmes publics dans l'environnement, et ce par des acteurs politiques dont les relations sont structurées, le tout évoluant dans le temps ».
- « Une politique publique est définie comme un enchaînement de décisions ou d'activités, intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés, dont les ressources, les attaches institutionnelles et les intérêts varient, en vue résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif. Cet ensemble de décisions et d'activités donne lieu à des actes formalisés, de nature plus ou moins contraignante, visant à modifier le comportement de groupes sociaux supposés à l'origine du problème collectif à résoudre (groupable), dans l'intérêt de groupes sociaux qui subissent les effets négatifs dudit problème (bénéficiaires finaux) »<sup>1</sup>.

La politique publique désigne les instruments utilisés par les pouvoirs publics pour améliorer la situation de la création d'activité. Elle comprend de nombreux volets dont certains sont rattachés à d'autres aspects de la politique économique.

Il y a deux grands types de politiques économiques. Les politiques structurelles visent une action de long-terme sur les structures de l'économie et les politiques conjoncturelles visent à une action de court-terme sur la conjoncture économique.

#### 1. Politique conjoncturelle

La politique économique conjoncturelle vise à réguler l'activité à court terme pour garantir une croissance forte sans déséquilibres (chômage, inflation, déficit budgétaire...). Elle peut être procyclique ou contra cyclique.

La mise en œuvre de la politique économique conjoncturelle nécessite des politiques complémentaires : politique des revenus, politique fiscale, politique de l'emploi...etc.

Les objectifs de la politique économique conjoncturelle sont la croissance de PIB, le plein emploi, la stabilité des prix ainsi que l'équilibre des échanges et des paiements extérieurs<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pr. AHMED ZAID. M - CHERTOUK, 2020, « cours de Politique Publiques Locales» Laboratoire REDYL, Master 1, spécialité : économies et finances locales, semestre II, P.4.

<sup>2</sup> <http://sabbar.fr/economie-2/la-politique-conjoncturelle/> consulté le 17/05/2022 à 9h32.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

Ces objectifs sont synthétisés par les quatre des indicateurs du "carré magique" de KALDOR.N (1908-1986) : le taux de croissance, le taux de chômage, le taux d'inflation et le solde de la balance commerciale.

Ce carré est réputé magique car l'expérience prouve qu'il est difficile, voire impossible, d'atteindre simultanément les quatre objectifs. La croissance s'obtient parfois au détriment de l'équilibre extérieur, le plein emploi aux dépens de la stabilité des prix. C'est la raison pour laquelle certains objectifs sont privilégiés au détriment d'autres. Une hiérarchie de ces objectifs est fréquemment établie en fonction des contraintes de l'environnement économique et des conceptions politiques des dirigeants.

Le carré magique permet de comparer les économies entre elles ou de situer une économie à différentes périodes. Plus la surface du quadrilatère correspondant aux statistiques d'un pays à une période donnée s'éloigne de la surface théorique du carré magique, plus la situation économique se détériore<sup>1</sup>.

La régularisation conjoncturelle de l'activité s'effectue au moyen de deux instruments principaux : le budget de l'Etat et le taux d'intérêt. La politique budgétaire et la politique monétaire peuvent être combinées pour maintenir un taux de croissance économique soutenue et un faible taux d'inflation.

D'inspiration keynésienne, la politique économique conjoncturelle dite de place privilégie les objectifs de stimulation de la croissance économique et de lutte contre le chômage élevé, l'Etat peut mettre en œuvre une politique conjoncturelle qui vise à accroître la demande globale (consommation et investissement) pour stimuler l'activité économique. Cette politique est mise en œuvre à l'aide d'une politique budgétaire et monétaire expansionnistes.

Une politique budgétaire expansionniste se traduit par une hausse des dépenses publiques, une baisse des impôts et un creusement du déficit budgétaire. Celui-ci est considéré comme favorable parce qu'il stimule la demande globale. Le mécanisme économique qui justifie cette politique est le suivant : l'augmentation des dépenses publiques et la diminution des impôts déclenchent une hausse du revenu disponible des ménages et une hausse de la consommation, ce qui engendre une hausse de la production des entreprises et donc une hausse de l'emploi.

Une politique monétaire expansionniste se traduit par une baisse des taux d'intérêt, une progression des crédits et de la masse monétaire. Le mécanisme économique qui justifie cette politique est le suivant : une baisse des taux d'intérêt génère des sources de financement moins coûteuses pour les agents économiques. Ménages et entreprises vont donc recourir à plus de crédits et vont effectuer plus d'échange donc plus d'activité économique et plus d'emploi.

---

<sup>1</sup> MARTINE.P.M, politique économique le «carré magique» de la politique conjoncturelle, publiée le 26 décembre 2019, modifiée le 28 septembre 2020, consultée le 18/05/2022 à 14h00.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

Les politiques de relance ont des effets positifs sur l'activité économique, sur le revenu des ménages et sur l'emploi. Cependant ces politiques peuvent favoriser l'inflation des prix et dégrader l'équilibre extérieur en raison de l'augmentation des importations.

D'inspiration libérale, la politique économique conjoncturelle dite rigueur (stabilisation) privilégie la lutte contre l'inflation et la réduction des déficits. Elle implique le plus souvent le freinage de la croissance économique.

Elle est mise en œuvre à l'aide de politique monétaire et/ ou budgétaire restrictives.

- Une politique budgétaire restrictive recherche l'équilibre ou l'excédent du budget afin de limiter le poids de la dette publique.
- Une politique monétaire restrictive se traduit par une limitation du crédit et une hausse des taux d'intérêt.

Les politiques de rigueur ont, en principe, des effets bénéfiques sur les prix, sur les équilibres extérieurs et sur les résultats des entreprises. Cependant, elles peuvent avoir des effets dépressifs sur l'activité et l'emploi<sup>1</sup>.

#### 2. Politique structurelle

En opposition la politique conjoncturelle cette politique cherche à agir sur le long terme en modifiant les éléments fondamentaux d'une économie afin de la rendre durablement plus efficace.

La frontière entre politique conjoncturelle et la politique structurelle n'est toutefois pas absolue ; ainsi, on peut considérer que les politiques conjoncturelles libérales dominantes depuis le début des années 1980 ont eu des effets structurels certains en cherchant à améliorer la rentabilité de l'offre, comme ce fut le cas avec la politique française dite de « désinflation compétitive ». les politiques structurelles reprennent un argument traditionnel du rôle de l'Etat : suppléer aux défaillances du marché en corrigeant les externalités négatives et en assumant les biens collectifs. Mais ces politiques sont aujourd'hui marquées du sceau libéral, veillant essentiellement à améliorer l'environnement concurrentiel des entreprises, par exemple avec la déréglementation et la libéralisation des prix. C'est une politique d'offre compétitive<sup>2</sup>

La politique structurelle a un objectif de long-terme. Elle n'a en général que très peu d'impact sur le court-terme, la conjoncture économique et les cycles économiques. Le but de ces politiques est de transformer profondément les structures de l'économie pour les rendre plus adaptées aux évolutions, du mode contemporain, à la population, etc.

---

<sup>1</sup> <http://sabbar.fr/economie-2/la-politique-conjoncturelle/> consulté le 18/05/2022 à 16h30.

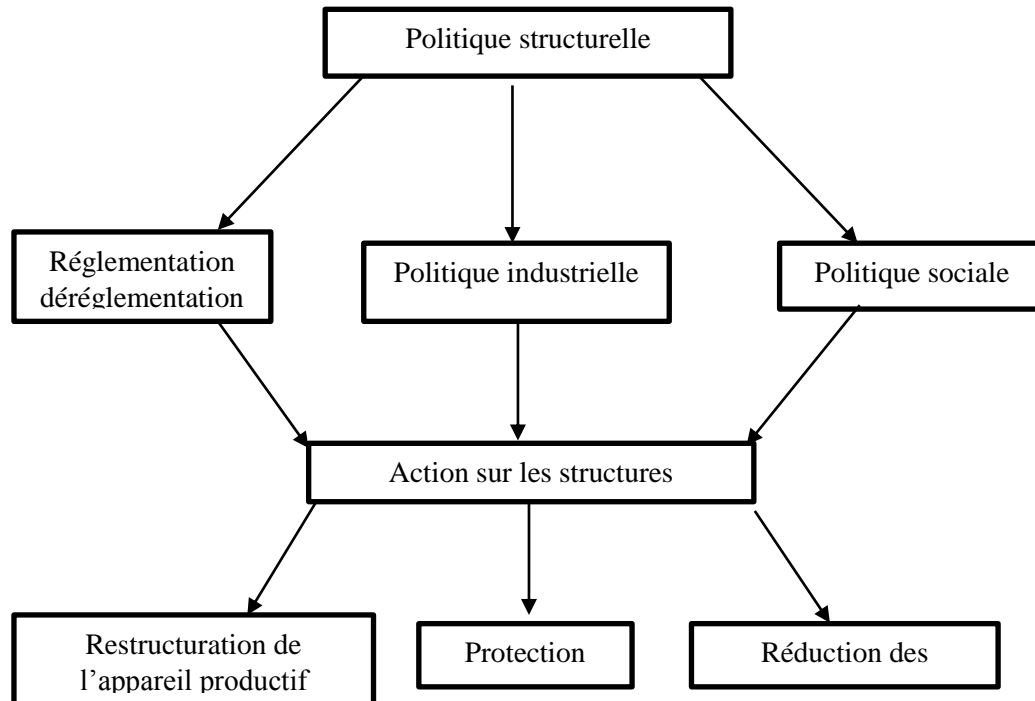
<sup>2</sup> René Revol, Op, cité, p. 299.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

La politique structurelle<sup>1</sup> passe par trois grands instruments:

Schéma N°01 : La politique structurelle



Source : Les politiques conjoncturelles

La politique structurelle qui vise à voir une action à long terme sur les structures de l'économie. Il a un objectif à long terme pour l'activité économique et le cycle économique. Le but de jeux de transformer rapidement les structures de l'économie pour la rend plus adopter aux évolutions des montants temporairement pour les rendre plus adopter à ce qui a la population ...etc. Donc la politique structurelle passe par trois grands instruments :

- La réglementation, la déréglementation il s'agit de l'Etat de réglementé les prix de réglementé les droits de concurrence, les droits de propriétés ...etc. réglementé les banques les marchés financiers,
- Elle passe aussi par la politique industrielle, de choix de faire par l'Etat de subventionnés les prix de ses entreprises ou de nationalisé au contraire de privatisé cette entreprise.
- Les politiques sociales : la distribution de revenu et les droits sociaux des individus.

Toute ces politiques vont avoir des actions et des effets, les structures de l'économie ce qu'en produit comment en l'on produit et comment répartir la richesse. Ça c'est quelle que chose de structurelle

<sup>1</sup> Les politiques conjoncturelles | Les Bons Profs" <https://www.lesbonsprofs.com/contenu/2601-les-politiques-conjoncturelles/23031>, consulté le 17/05/2022 à 10h11.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

qui se faire progressivement à long terme il s'agit d'agir à citer les agents économiques et modifier leurs comportements qui et s'agit d'influencer le comportement des agents économiques à long terme pour restructurer l'appareil productif notamment à travers toutes les politiques de réglementation et de dérèglementation. Pour mettre en place des politiques sociales et enfin pour réduire des inégalités et de voir de minimum de justice sociale dans le pays, ce sont des objectifs à très long terme.

#### Section 2 : Les dispositifs d'aide à la création des activités en Algérie

L'Algérie reste très touchée par le phénomène de chômage, des programmes de lutte contre le chômage ont été mis en œuvre pour améliorer le fonctionnement du marché du travail. En vue de faire face à ce dernier, l'Etat décide de mettre en place plusieurs dispositifs publics de création d'activités qui offrent l'aide et le financement aux jeunes sous certaines conditions, à savoir les dispositifs : CNAC, ANAD (ANSEJ), ANGEM et ANDI.

##### 1. L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE)

###### 1.1. Présentation de l'ANADE

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes l'ANSEJ a été créée par l'ordonnance N° 96-14 du 24 juin 1996, c'est un organisme doté de la personnalité morale qui a été créé en 1996 par le décret 96-296 du 08 septembre 1996, dans le but d'appliquer le dispositif d'aide à la création de micro-entreprises. Il soutient l'emploi des jeunes promoteurs âgés entre 19 et 35 ans, en mettant en œuvre les solutions pour la lutte contre le chômage et vise à favoriser l'insertion des jeunes et leur accompagnement tout au long de la création de leurs projets<sup>1</sup>.

En décembre 2020, une nouvelle approche basée sur le développement de l'entrepreneuriat « ANADE », en succession à l'ANSEJ ; il s'agit d'une institution publique placée sous la tutelle du ministre délégué au premier ministre chargé des micro-entreprises<sup>2</sup>. Elle met en œuvre un dispositif fondé sur une approche entrepreneuriale visant l'accompagnement des porteurs de projets pour la création et l'extension des micro-entreprises de production de biens et services, dont l'âge est compris entre « 19 et 40 ans et dont le montant d'investissement est inférieur ou égale à 10 millions de dinars ».

L'ANADE permet d'envisager une économie bâtie sur les micro-entreprises en mesure de contribuer à la relance économique. Cette dernière dispose d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas du pays, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités.

---

<sup>1</sup> MEHLOUL Fateh, MAMACHE Ferhat : « financement des activités productives dans le cadre de l'ANSEJ : cas des porteurs de projets productifs du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia », mémoire de MASTER en sciences économiques option : Monnaie Banque et Environnement International, Bejaia, 2016, p 31.

<sup>2</sup> Information collectés au niveau de l'ANADE ; T.O.

## **Chapitre II :**

# **La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs**

---

### **1.2. Les missions et objectifs de l'ANADE**

#### **1.2.1. Les missions de l'ANADE**

- Sensibiliser les porteurs de projet sur l'importance d'avoir une bonne idée d'entreprise ;
- Met à la disposition des porteurs des projets toutes les informations de nature économique, technique, législative et réglementaire relative à l'exercice de leur activité ;
- Accompagner les entrepreneurs, dans l'étude de leurs projets ;
- L'attribution des aides financières ainsi que des avantages fiscaux, afin de mettre la réalisation des projets ;
- Soutien, conseille et accompagne les jeunes promoteurs durant la création d'activités ;
- Assure une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des porteurs de projet ;
- Encourage toutes autres formes d'actions et de mesures pour la promotion à l'entrepreneuriat ;
- Mettre en œuvre toute mesure de nature à permettre la mobilisation et l'utilisation, de ressources extérieurs destinées au financement de la création d'activités en faveur des jeunes ;
- Elaborer la cartographie nationale des activités pouvant être créées par les jeunes promoteurs et sa mise à jour périodiquement, conjointement avec les secteurs concernés ;
- Encourager la mise en place et le développement des écosystèmes en fonction des opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs et qui répondent aux besoins du marché local et/ou national ;
- Veiller à la modernisation et à la normalisation du processus de création, d'accompagnement et de suivi des micro-entreprises ;
- Elaborer et développer des outils de business intelligence, dans le but d'un développement économique équilibré et efficace ;
- Moderniser et numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des micro-entreprises ;
- Encourager l'échange d'expérience à travers les partenariats avec des agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise ;
- Assurer la gestion de micro zones d'activités spécialisées, aménagées au profit des micro-entreprises.

#### **1.2.2. Objectifs de l'ANADE**

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

L'organisme ANSEJ s'oriente pour atteindre des objectifs majeurs à savoir<sup>1</sup> :

- Assurer les conditions nécessaires pour la création de micro entreprises ;
- Création d'activité et de richesse ;
- Création d'emplois durables ;
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes.

L'ANADE a pour but de :

- Contribue au développement économique de l'Algérie ;
- Favorise la création et l'extension d'activité de biens et services ;
- Encourage toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entreprises ;
- Créée de la richesse et de la valeur ajoutée.

#### 1.3. Les modes de financement proposés par l'ANADE

L'organisme ANADE prévoit trois types de financement :

- **L'autofinancement** : c'est un financement où le porteur de projet assure le financement de son projet par ses propres moyens.
- **Le financement triangulaire** : c'est un financement « tripartite » qui engage le promoteur, la banque et l'ANADE.
- **Le financement mixte** : c'est un financement « bipartite » qui fait participer deux acteurs : le porteur de projet et l'ANADE.

##### 1.3.1. Création de micro-entreprises dans le cadre du financement TRIANGULAIRE

###### A. Le montage financier

Le financement triangulaire constitué comme suit :

- Apport personnel du jeune promoteur ;
- Prêt non rémunéré de l'ANADE (PNR) ;
- Crédit bancaire bonifié à 100% pour tous les secteurs d'activités, en garanti par le Fond de Caution Mutuelle de Garantie Risque/Crédits jeunes promoteurs.

###### B. La structure financière du financement triangulaire

##### B.1. Investissements réalisés dans les zones normales

---

<sup>1</sup> « Agence Nationale de Soutien des Jeunes » article publié par l'ENSEJ disponible sur : <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentation-de-l-ansej/presentation-de-l-ensej>. Consulté le 05/11/2021 à 21h.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

**Tableau N°1** : Structure du financement des investissements réalisés dans les zones normales

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANADE)	Apport personnel	Crédit bancaire
Inférieur ou égale à 10.000.000 DA	15%	15%	70%

Source : établie d'après les informations fournies par le dispositif ANADE

#### B.2. Investissements réalisés dans les zones spécifiques et les hauts plateaux

**Tableau N°2** : structure du financement des investissements réalisés dans les zones spécifiques et les hauts plateaux

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANADE)	Apport personnel	Crédit bancaire
Inférieur ou égale à 10.000.000 DA	18%	12%	70%

Source : établie d'après les informations fournies par le dispositif ANADE

#### B.3. Investissements réalisés dans les zones du sud

**Tableau N°3** : structure du financement des investissements réalisés dans les zones du sud

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANADE)	Apport personnel	Crédit bancaire
Inférieur ou égale à 10.000.000 DA	20%	10%	70%

Source : établie d'après les informations fournies par le dispositif ANADE

#### Crédit bancaire bonifié

La bonification du taux d'intérêt du crédit bancaire est de 100% pour tous les secteurs d'activités (taux d'intérêt 0%).

#### 2.3.2. Création de micro-entreprises dans le cadre du financement MIXTE

##### A. Le montage financier

Le montage financier dans la formule du financement mixte est constitué comme :

- Apport personnel du jeune promoteur.
- Prêt non rémunéré de l'ANADE (PNR).

##### B. Structure du financement mixte

**Tableau N°04** : Structure du financement mixte de l'ANADE

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANADE)	Apport personnel
Inférieur ou égale à 10.000.000 DA	50%	50%

Source : établie d'après les informations fournies par le dispositif ANADE

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

#### 1.4. Aides financières et avantages fiscaux accordés par le dispositif<sup>1</sup>

Le jeune promoteur bénéficie d'aides financières et d'avantages fiscaux au moment de la réalisation de son projet tant en phase de création qu'en phase d'extension des capacités de production.

##### 1.4.1. Les aides financières

- Prêt non rémunéré.
- Prêt non rémunéré supplémentaire, d'un montant qui ne saurait dépasser cinq cent mille (500.000) dinars si nécessaire pour le financement triangulaire. Ce PNR supplémentaire est accordé uniquement lorsque le porteur de projet sollicite un financement bancaire à la phase de création de l'activité.
- Taux d'intérêt bancaire bonifié à 100%.

##### 1.4.2. Avantages fiscaux

###### 1.4.2.1. Durant la phase de réalisation de l'investissement

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle.
- Exonération des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de micro-entreprises.
- Application du taux réduit de 5% en matière de droits douane pour les équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

###### 1.4.2.2. Durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité

- Exonération de taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de « 3ans, 6ans ou 10ans », selon le lieu de l'implantation du projet, et ce, à compter de la date de sa réalisation.

- Exonération totale de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) ou de l'imposition d'après le régime du bénéfice réel pour une période de « 3ans, 6ans ou 10ans », selon le lieu de l'implantation du projet, et ce, à compter de la date de sa mise en exploitation. Cette période d'exonération peut être prorogée de deux (2) années, lorsque le promoteur s'engage à recruter au moins trois (3) employés à durés indéterminée. Le non-respect des engagements liés au nombre d'emplois créés entraîne le retrait des avantages et le rappel des droits et taxes qui auraient dû être acquitté.

Toutefois, les investisseurs-personnes physiques au titre de l'impôt forfaitaire unique-demeurent assujettis au paiement d'un minimum d'imposition correspondant à 50% du montant de l'IFU (10 000 DA), prévu dans le code des impôts, pour chaque exercice, et ce, quel que soit le chiffre d'affaires réalisé.

---

<sup>1</sup><http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/les-avantages-accordes-par-l-ansej>. Consulté le 06/11/2021 à 21h45.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

Un abattement d'impôt sur le revenu global (IRG) ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), selon le cas, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) à l'issue de la période.

**Tableau N° 5 : Répartition des projets financés de l'ANADE selon les secteurs et le sexe**

Secteur d'activité	Projets financés	Hommes	Femmes	Taux de Féminité (%)
Agriculture	57183	54514	2669	5%
Artisanat	42998	35667	7331	17%
BTPH	34282	33489	793	2%
Hydraulique	556	531	25	4%
Industrie	26740	22852	3888	15%
Maintenance	10271	10098	173	2%
Pêche	1131	1115	16	1%
Profession libérale	11356	6166	5190	46%
Service	108003	90172	17831	17%
Transport frigorifique	13385	12996	389	3%
Transport de voyageurs	18992	18511	481	3%
<b>TOTAL</b>	<b>381427</b>	<b>341932</b>	<b>39495</b>	<b>10%</b>

Source : ANADE (ANSEJ), 2019.

Selon le tableau ci-dessus, le secteur des services, est le secteur le plus attractif pour les porteurs de projets accompagnés par l'ANADE depuis le lancement de ce dispositif (avec 108003 projets) suivi du secteur de l'agriculture avec 57 183 projets, puis le secteur de transport de marchandises avec 56 530 projets financés. Le dispositif ANADE a permis, d'accompagner 374 932 entrepreneurs hommes contre 39 495 entrepreneures femmes soit un taux féminité global de 10%. La femme entrepreneur occupe une place importante dans les activités libérales avec 46%.

## 2. Agence Nationale pour la gestion du Microcrédit (ANGEM)

### 2.1. Présentation de l'ANGEM

L'ANGEM a été créée par les pouvoirs publics conformément aux dispositions de l'article 7 du décret exécutif N°04-14 du 22 janvier 2004 relatif au dispositif du Microcrédit, dans le but de favoriser l'emploi et la création d'activité, surtout dans les zones rurales. Le seul dispositif en Algérie qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus et/ou disposent de petites revenus instables et irréguliers<sup>1</sup>. Comme indiqué précédemment, sa principale mission consiste à réduire la pauvreté en mettant un microcrédit à la disposition des pauvres. Le microcrédit a été introduit par l'Etat à la fin des

<sup>1</sup> [www.angem.dz/fr/](http://www.angem.dz/fr/).

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

années 1990. Le système réglementaire du microcrédit, établi et mis en œuvre par le gouvernement en 1999, concorde à première vue avec l'idée de promouvoir les petites activités économiques, à savoir « le travail indépendant, le travail à domicile, la petite entreprise, l'artisanat et les services jusqu'à la limite de la micro-entreprise, dont les projets peuvent atteindre 1.000.000 DA ». En participant activement à la promotion de l'emploi, « le microcrédit est conçu comme un instrument pour combattre le chômage et la pauvreté ». Concernant la création d'activités et d'emplois, le microcrédit aurait pour effet de réduire le chômage. Il est destiné à tout citoyen de plus de 18ans sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers, ainsi que les femmes au foyer.

#### 2.2. Les objectifs de l'ANGEM

L'objectif de l'ANGEM d'assurer un accompagnement financier aux citoyens désirant lancer des petites activités, a même de les mettre à l'abri du chômage et aussi la lutte contre les activités informelles. Parmi ces objectifs que traite l'Agence Nationale de Micro Crédit, on a :

- La lutte contre le chômage et la précarité des zones urbaines et rurales, en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, en particulier chez la population féminine.
- La stabilisation des populations rurales dans ces zones d'origine par l'émergence d'activités économique, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus.
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

#### 2.3. Les modes de financement de l'ANGEM

L'ANGEM gère dans le cadre du micro crédit deux formes de financement allant du petit PNR financé par l'ANGEM avec un plafond de 100.000,00 DA et qui peut atteindre 250.000 DA, destiné pour la création d'activité et faisant appel à un montage financier avec une banque (le financement triangulaire). Chaque formule de financement, par là même une population particulière.

Le crédit bancaire est accordé avec un taux d'intérêt bonifié à 100%, ainsi que d'autres aides avantages fiscaux<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-crédit/>. Consulté le 09/11/2021 à 12h45.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

Tableau N°6 : Tableau récapitulatif des modes de financement de l'ANGEM

Taille du projet	Profil du promoteur	Apport personnel	Crédit bancaire	PNR	Taux d'intérêt
Ne dépasse pas 100.000 DA	<b>Tout profil</b> (Acquisition de matières premières)	0 %	-	100 %	Sans intérêts
Ne dépasse pas 250.000 DA	<b>Tout profil</b> (Acquisition de matières premières) Au niveau des wilayas du Sud	0 %	-	100 %	Sans intérêts
Ne dépasse pas 1.000.000 DA	<b>Tout profit</b>	1 %	70 %	29 %	Bonifiés à 100%

Source : Etabli par nos soins à partir des données trouvées sur le site internet de l'ANGEM

### 3. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI)

#### 3.1. Présentation de l'ANDI

L'Agence Nationale de Développement des Investissements créée par l'article 6 de l'ordonnance N°01-03 de 20 Aout 2001 relative au développement de l'investissement, qui a remplacé l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993. L'ANDI est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux (supérieur à 135.000 dollars US). Elle contribue à alléger les démarches administratives au lancement des projets d'investissement à travers un guichet unique décentralisé au niveau local. Ce dernier regroupe l'ensemble des administrations concernées par l'investissement. Il est doté de pouvoirs réels pour fournir toutes les prestations nécessaires à la concrétisation des investissements. Cette agence gère en collaboration avec le conseil National d'investissement. Le fonds d'appui à l'investissement, qui est destiné pour la prise en charge des dépenses partielles ou globales engagés pour l'amélioration des infrastructures environnantes de l'investissement.

Son but principal est la simplification des procédures de formalités pour la création des entreprises et pour la réalisation des projets.

#### 3.2. Les missions de l'ANDI

L'ANDI exerce sept (07) missions<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> Code de l'investissement, ANDI.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

- L'ANDI assure essentiellement un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs, constitue des systèmes d'information et met en place des banques de données.
- L'enregistrement des investissements.
- La promotion des investissements en Algérie et à l'étranger.
- La promotion des opportunités et potentialités territoriales.
- L'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs. La facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la contribution des sociétés et de la réalisation des projets.
- La qualification des projets, leurs évaluations et l'établissement de la convention d'investissement.
- L'information et la sensibilisation des milieux d'affaires.

#### 3.3. Les avantages accordés par l'ANDI

##### 3.3.1. Les avantages communs pour l'ensemble des investissements éligibles

- **Au titre de la phase de réalisation du projet :** ce qui est plus par rapport aux avantages que CNAC, ANSEJ et ANDI
  - Abattement de 90% sur le montant de la redevance locative annuelle fixée par les services des domaines pendant la période de réalisation de l'investissement.
  - Exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement sur une période de 10ans.
  - Exonération des droits d'enregistrement frappant des actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital.
- **Au titre de la phase d'exploitation, après constat d'entrée en activité établi par les services fiscaux sur une durée de trois (3) ans :**
  - Exonérations de IBS et de la TAP ; abattement de 50% sur le montant de la redevance locative annuelle fixée par les services des domaines pendant la période d'exploitation.

##### 4.3.2. Les avantages du régime dérogatoire

- **Régime applicable aux investissements réalisés dans les zones dont le développement nécessite une contribution particulière de l'Etat :**
  - **Au titre de la phase de réalisation :**
    - Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes applications immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
    - Application du droit d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille (2%) pour les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital ;
    - Prise en charge partielle ou total de l'Etat, après évaluation de l'ANDI, des dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement ;

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

- Réduction du montant de la redevance locative annuelle fixée par le service des domaines au titre des concessions de terrains ;
- Franchise de la TVA pour les biens et services importés ou acquis localement entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- **Au titre d'exploitation :**
  - D'exonération pendant une période de dix (10) ans d'activité effective, de l'IBS et de la TAP ; et exonération à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de dix (10) ans.
- **Régime applicable aux investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale :**
  - **En phase de réalisation, pour une durée maximale de cinq (5) ans :**
    - D'une exonération et/ou franchise de droits, taxes, impositions et autres prélèvements à caractère fiscal frappant les acquisitions opérées tant par voie d'importation que sur le marché local, des biens et services nécessaires à la réalisation de l'investissement ;
    - D'une exonération des droits d'enregistrement portant sur les mutations des propriétés immobilières affectées à la production ainsi que la publicité légale dont elles doivent faire l'objet ;
    - D'une exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital ;
    - D'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières affectées à la production.
  - **En phase d'exploitation, pour une durée maximale de dix (10) années à compter du contrat d'entrée en exploitation établi par les services fiscaux, à la diligence de l'investisseur :**
    - Exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés.
    - Exonération de la taxe sur l'activité professionnelle.

Outre les avantages visés ci-dessus, des avantages supplémentaires peuvent être décidés par le Conseil National de l'Investissement conformément à la législation en vigueur.

#### 4.4. Fonds d'appui à l'investissement

- Les acquisitions d'actifs entrant dans le cadre de création d'activités nouvelles, d'extension de capacités de production, de réhabilitation ou de restructuration ;
- La participation dans le capital d'une entreprise sous forme d'apports en numéraires ou en nature ;
- Les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation partielle ou totale.

## Chapitre II :

# La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

### Section 3 : L'Apport entre les dispositifs et l'entreprise

La CNAC joue un rôle majeur dans l'accompagnement des entreprises et par conséquent à les mesures d'appui à la création des entreprises.

L'esprit d'entreprise s'est peu à peu imposé comme le moteur du développement économique et social dans le monde entier. Depuis les années quatre-vingt, caractérisées par la crise qui a touché l'économie mondiale, quand la grande entreprise a connu une grande difficulté. Une telle situation a conduit à l'échec de l'expérience des grands ensembles industriels et place le secteur des PME comme le moyen le plus efficace pour la relance économique ; ceci s'explique par le fait que l'intégration offre de plus grandes possibilités économiques à ces PME en termes de marchés, de relations interentreprises et de mobilité des capitaux. Ces avantages se renforcent par les plus grandes possibilités offertes par la coordination entre les différentes politiques.

#### 1. La définition des PME/PMI en Algérie

La loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant sur la loi de la promotion de la petite et moyenne entreprise définit la PME comme suit : « la petite et moyenne entreprise, PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de bien et/ ou de service employant une à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars et qui respecte les critères d'indépendance »<sup>1</sup>.

En fonction des critères énumérés, nous retiendrons les définitions suivantes :

- La moyenne entreprise, est définie comme étant « une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions de dinars et 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars »<sup>2</sup>.
- La petite entreprise, à son tour, est définie comme « entreprise employant de 10 à 49 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas les 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars »<sup>3</sup>.
- La très petite entreprise est définie comme « une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Article 4 de La loi de 01-18 du 12 décembre 2001, portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

<sup>2</sup> Article 5 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

<sup>3</sup> Article 6 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

<sup>4</sup> Article 7 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

Tableau N°7 : les critères des PME/PMI en Algérie

Entreprises	Effectifs	Chiffre d'affaires*	Total bilan *
Très Petites entreprises	1 à 9	< 20 millions	< 10 millions
Petites entreprises	10 à 49	< 200 millions	< 100 millions
Moyennes entreprises	50 à 250	200 millions- 2 milliards	(100-500) millions

Source : établie par nous-même d'après les définitions des PME/PMI

\* : des millions en DA.

#### 2. Les caractéristiques des PME algérienne

La majorité des PME algériennes sont récentes. Ces entreprises ont été créées aux cours de la période 1995-2000 par de jeunes entreprises à l'aide des différents organismes de soutien.

Les PME sont considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays. Elles ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation. Ces caractéristiques sont de type :

##### 2.1. Les caractéristiques organisationnelles

Diverses caractéristiques permettent de dresser un profil organisationnel type de la PME :

###### 2.1.1. L'organisation hiérarchique est de type patriarcal

Le management est caractérisé par des rapports hiérarchiques de soumission au père, et à l'aîné (masculin) de manière générale.

###### 2.1.2. Le principe étant que l'autorité du père est indiscutable

C'est l'aîné de la famille, le père (ou celui qui en a le statut) qui possède sans partage le pouvoir stratégique. La caractéristique de concentration du pouvoir autour de la personne du propriétaire-dirigeant est renforcée et même légitimité dans le contexte socioculturel algérien.

###### 2.1.3. Le capital de l'entreprise

Souvent constitué de fonds propres et de prêts informels au sein de la famille est considérée comme incessible et indivisible même en cas de disparition du propriétaire. La gestion du patrimoine est marquée par la prudence et la sécurité. Le recours aux capitaux étrangers (au cercle familial), le partenariat ou la fusion sont des pratiques non encore utilisées. La conception des anciens entrepreneurs

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

est que l'association (ou de partenariat) mènerait à une diminution de leur pouvoir stratégique (de père) et un éclatement de la famille<sup>1</sup>.

#### 2.1.4. La gestion des ressources humaines des PME est plus spécifique

Dans la PME algérienne on trouve la proximité entre patron et employés « La relation d'emploi est rarement une relation marchande ou contractuelle, mais résulte souvent de liens de parenté, l'entrepreneur est d'abord un chef de famille, un grand nombre des employés sont des apprentis très souvent recrutés dans le cercle de la famille élargie »<sup>2</sup>.

#### 2.1.5. La PME algérienne est de faible taille

Les entreprises algériennes relèvent dans leur immense majorité de la micro entreprise.

#### 2.1.6. Le manque d'information sur les évolutions technologiques

Il y a un manque de maîtrise des technologies et des nouveaux savoirs pour soutenir le processus de l'innovation. En effet, les compétences internes des PME algériennes (chercheurs, techniciens, agents de production et de commercialisation, etc.

Devant pouvoir absorber les opportunités technologiques) sont faibles. A ce titre il faut souligner qu'en Algérie il n'existe pas de soutien financier des pouvoirs publics à la formation pour les petites et moyennes entreprises afin d'améliorer leur compétences<sup>3</sup>.

#### 2.1.7. Elle souffre d'un retard technologique

Pour diminuer les coûts d'investissements. Diverses PME optent pour du matériel et donc des technologies anciennes, ce qui les conduit à des conditions de production peu performantes et à des délais de réparation très élevés faute de pièce détachées<sup>4</sup>.

### 2.2. Les caractéristiques traditionnelles et de petite dimension :

La majorité des PME algériennes sont de type TPE exerçant essentiellement dans le secteur des services et particulièrement dans le commerce. La plupart des PME sont soit un héritage familial, soit créée dans le cadre des différents programmes d'aide à la création d'entreprises.

Il existe d'autres caractéristiques :

#### 2.2.1. Des PME concentrées dans quelques villes du pays

Il existe une distorsion dans la répartition géographique des PME algériennes. En effet, l'implantation des PME dans le pays présente une répartition inégale où plus de la moitié (53.05%) de ces

---

<sup>1</sup> SELHAMI S e& al 2013r « A la découverte de la PME en Algérie » revue. P 07.

<sup>2</sup> TORRES O « Diversité et spécificité de la PME. Dominos. Flammarion. 1999. P 11.

<sup>3</sup> HAUDEVILLE B et BOUACIDA R Y ; Revue « les relations entre activités technologiques, innovation et Croissance dans les PME algériennes » ; université Paul Cézanne-Aix Marseille III.

<sup>4</sup> Cité dans le mémoire de Master BOURIHANE Salima « Le rôle des PME dans la création d'emploi et développement local : cas de la wilaya de Béjaïa ». Juin 2015.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

entreprises, sont concentrés dans seulement une douzaine de wilaya sur 48, dont les trois premières sont : Alger avec 11.51%, Tizi-Ouzou avec 05.94% et Oran avec 04.70%<sup>1</sup>.

#### 2.2.2. Des PME fragiles

La mauvaise gestion, la petite dimension, la sous-capitalisation et le poids de l'informel sont un ensemble de facteurs qui fragilisent les PME algériennes et qui accroissent leur taux de mortalité. En effet, le taux de mortalité des PME en Algérie est croissant. Durant le premier semestre de 2013, plus de 2423 PME ont cessées leurs activités dont 91.06% sont des personnes morales<sup>2</sup>.

#### 2.2.3. Un environnement défavorable au développement des PME

L'environnement économique et social de l'Algérie n'encourage pas le développement des entreprises en général et les PME en particulier. Cet environnement est caractérisé par un poids considérable du secteur de l'informel et un climat qui est parmi les plus défavorables au monde.

Toutefois, les PME Algériennes présentent des caractéristiques communes avec d'autres pays telles que la centralisation de la gestion ; le processus de décision peu formalisé ; la faible spécialisation du travail ; le système d'information et communication peu organisé et de petite taille avec une structure simple fixe.

### 3. La typologie des PME

Le besoin de dissocier les PME des grandes entreprises et entre elles-mêmes n'est pas nouveau, plusieurs travaux ont été réalisés pour cerner cette problématique, il y a plusieurs raisons à cela, tout d'abord, les organisations de petites tailles de par leur diversité et leur spécificité, difficiles à classifier. En effet, ce secteur n'a rien d'homogène puisqu'il compte les très petites entreprises, les petites, les moyennes, les travailleurs autonomes, les artisanats, les commerçants, le café du coin de la rue...etc. pour ces raisons, la plupart des pays se sont attachés à distinguer les entreprises selon des paramètres défierent.

J.E Bolton (économiste anglais)<sup>3</sup> a fait une recherche durant les années 70, dans le but d'analyser la problématique de diminution des PME en Grande-Bretagne, selon lui, il existe trois critères pour éclaircir la notion de la PME :

- Une entreprise dirigée par ses propriétaires de façon personnalisée. La PME se caractérise par un organigramme plat, contrairement aux grandes entreprises organisées sur la base d'une structure

---

<sup>1</sup> Bulletin d'information statistique n°23 données du 1<sup>er</sup> semestre 2013. P18.

<sup>2</sup> Bulletin d'information n°23 Op- Cit. P23.

<sup>3</sup> J.E. Bolton, Report of the Committee of inquiry on Small firms, Cmmd. 4811, Londres, HMSO, 1971 cité dans l'étude de Pascal FEBER intitulée "La motivation du dirigeant de PME : un processus à gérer pour soi-même et l'organisation" -,2002. IAE de Lille.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

formalisée. C'est le caractère personnalisé de l'ensemble des décisions qui constitue tous les aspects de gestion, même si quelques cadres entourent le dirigeant.

- Une part de marché relativement restreinte. La PME doit faire face à un monde fort concurrentiel et il lui est difficile d'influencer le marché de façon significative. Selon le rapport Bolton, serait exclue du champ des PME toute entreprise occupant une position de quasi-monopole sur des niches, du fait de son activité hautement spécialisée et peu concurrentielle.

- L'indépendance de l'entreprise Ce dernier critère suppose, qu'une entreprise de taille réduite appartenant à un groupe plus important ne peut être considérée comme une PME : il ne peut donc s'agir de filiales, d'établissements dépendants de grandes structures, de franchises...etc.

Ce travail a constitué les premiers fondements de définition et découpage des PME, ensuite, il a été enrichi par de multiples approches que l'on peut réduire en deux familles distinctes, selon le mode référentiel utilisé, à savoir :

- 1- Les approches quantitatives privilégiant les critères descriptifs et statistiques se trouvent.
- 2- Les approches qualitatives mettant en avant des critères d'ordre théoriques, sociologiques ou analytiques.

#### 3.1. La typologie de la PME selon approche quantitatif

En règle générale, les approches quantitatives utilisent des critères permettant de cerner plus rapidement et facilement la notion de PME « dans le but de lui appliquer des dispositions législatives spécifiques notamment dans le cadre d'une politique industrielle ou fiscale ».

Parmi les principaux critères utilisés, celui de la taille, qui apparaît comme le plus évident, mais aussi le plus complexe et comme la base des premières recherches en PME, avec l'Ecole d'Aston comme pionnière en la matière. L'étude sur l'effet-taille a conduit à la parution deux courants antagonistes durant les années 70 : l'approche inter typique qui suggère que l'effet-taille existe indépendamment du type d'organisation et, inversement, l'approche intra typique qui prend en compte la spécificité organisationnelle pour constituer des échantillons homogènes. A côté de ces deux approches, un autre problème surgit : si l'effet-taille permet de subdiviser les PME en différents seuils, la difficulté majeure réside dans la fixation d'une frontière pour le seuil supérieur qui différencie les PME des grandes entreprises, ce que Sernin<sup>1</sup> nomme la « frontière critique ».

Malgré la diversité des travaux de recherches sur l'influence de la taille ou non sur l'organisation, sa structure et sa croissance, et malgré de nombreuses études empiriques pour tenter de définir des seuils précis et pertinents de découpage, il est un fait unanimement admis que la taille reste le critère quantitatif

---

<sup>1</sup> Sernin, « Changements stratégiques et pratiques de formation dans 16 PMI de Rhône-Alpes », Colloque TETRA, Mai, 1990, Lyon.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

le plus souvent utilisé, mais qu'il doit être considéré comme un effet contingent et non universel. Ainsi, à côté du critère taille, d'autres critères quantitatifs sont associés, comme celui du chiffre d'affaires, totale de billant, valeur ajoutée, capitale propre et secteur d'activité par exemple, sont aussi des indicateurs significatifs.

De façon générale, il s'agit surtout de normes apparentes et facilement repérables, refusant de pénétrer à l'intérieur de la « boîte noire »<sup>1</sup>. Une difficulté majeure réside dans la grande variété des classifications du fait de la divergence, selon les pays, et même à l'intérieur de ceux-ci, des nombreux programmes gouvernementaux. C'est pourquoi, dans un souci de clarification, l'Union Européenne a élaboré une approche multicritère en proposant une recommandation<sup>2</sup> à tous ses états membres qui s'y conforment assez peu. Sur le plan européen, sont considérées comme PME, les entreprises : employant moins de 250 personnes ; dont le chiffre d'affaires n'excède pas 40 millions d'euros, qui respectent un critère d'indépendance, c'est-à-dire non détenues à hauteur de 25% ou plus du capital ou des droits de vote par une ou plusieurs grandes entreprises.

#### 3.2. La typologie de la PME selon l'approche qualitative

Utilisant des repères théoriques, sociologiques ou analytiques, les approches qualitatives convergent toutes autour d'un élément important qui revient avec constance, à savoir l'aspect humain lié à l'entreprise. En tant que tel, dirigeant demeure un acteur omniprésent dans la PME et toutes les actions importantes du management de l'entreprise lui sont attribuées<sup>3</sup>. Quelques approches multicritères ont également été élaborées<sup>4</sup> pour mettre en avant, à côté de l'élément humain toujours prédominant, d'autres caractéristiques plus descriptives :

- Un personnel de direction relativement peu spécialisé ; des contacts personnels étroits entre les organes supérieurs de direction et les ouvriers, les clients, les fournisseurs ou les propriétaires.
- Le manque de position de force pour négocier les achats et les ventes.
- Une intégration relativement étroite à la collectivité locale, à laquelle appartiennent les propriétaires et les directeurs, et une dépendance plus ou moins grande vis-à-vis des marchés et des sources d'approvisionnement.

---

<sup>1</sup> Pour un examen de la littérature abondante à ce sujet, cf. une synthèse réalisée par P. Chapellier, «profil de dirigeants et données comptables de gestion en PME », Revue Internationale de la PME, Vol 10, N°1, 1997, p17.

<sup>2</sup> Recommandation de la Commission européen du 3 Avril 1996, J.O.C.E, L107/4, 1996.

<sup>3</sup> Etude de Pascale Fabert « La motivation du Dirigeant de PME : un processus à gérer pour soi-même et l'organisation », GRAPHEIAE de Lille, 1998, p18.

<sup>4</sup> M. Woitrin, « Enquête sur la situation des PME industrielles dans les pays de la CEE », Etudes Séries Concurrence, N°4, Bruxelles-CEE, 1966.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

▪ L'impossibilité de se procurer des capitaux en recourant au marché monétaire et des difficultés d'obtenir des crédits. Pour trouver des fonds et investir, les dirigeants de PME recourent le plus souvent à l'autofinancement.

Dans sa description des caractéristiques qualitatives de la PME, P.A Julien<sup>1</sup> reprend la personnalisation de la gestion et la faible spécialisation de la direction et du personnel, mais il y ajoute des éléments stratégiques et organisationnels, conférant ainsi à son approche un caractère plus dynamique:

- Une stratégie plus intuitive et peu formalisée : dans la mesure où le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs pour leur expliquer tout changement d'orientation, sans avoir à établir des plans d'actions trop précis.
- Un système d'information interne peu complexe : et caractérisé par une diffusion rapide, où le dialogue et la perception directe dominent sur l'aspect scriptural.
- Un circuit court de décision amplifié : par l'aspect informel du système d'information interne.
- Un système simple d'information externe : du fait de la proximité de l'entreprise avec son marché, et de la souplesse de son organisation.

Les approches qualitatives multicritères sont nombreuses et variées. Elles font ainsi émerger de multiples typologies de PME : selon le type de propriété, le type d'objectifs de la direction et la stratégie suivie, l'organisation, les secteurs et opportunités de marché, la situation financière...etc. Qu'elles soient monocritère ou multi -critères, elles convergent pour souligner la personnalisation de la gestion de la PME. Par exemple, Candau<sup>2</sup> considère, en dépit de l'hétérogénéité caractérisant l'univers des PME, que l'importance du rôle du dirigeant<sup>3</sup> est l'invariant fondamental permettant de les distinguer des grandes entreprises.

En définitif si les approches quantitatives servent surtout à l'élaboration d'échantillons de travail, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde pour dire qu'il faut leur associer des approches qualitatives, dans un souci d'une meilleure prise en compte des réalités des PME.

#### **4. Evolution des PME/PMI par secteur d'activité, et leurs modes de financements**

##### **4.1. Evolution des PME par secteur d'activité<sup>4</sup>**

---

<sup>1</sup> P.A. Julien, Qu'est-ce qu'une PME ? Six critères qui permettent enfin de les identifier, Le Devoir, Octobre 1984. p40.

<sup>2</sup> P. Candau, « Pour une taxonomie de l'hypo firme », Revue d'Economie Industrielle, N° 16, 1981 France.

<sup>3</sup> M. Gervais, « Pour une théorie de l'organisation PME », Revue Française de Gestion, Mars-Avril 1978.

<sup>4</sup> Bulletin d'information statistique de la PME N°35, Données du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Edition Novembre. P. 26.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

Tableau N°8 : Répartition des PME (personnes morales) par secteur d'activité

Secteur d'activité	PME privé*	PME publique**	total	%
Agriculture	7275	93	7368	1.12%
Hydrocarbure, Energie, Mines et Services liés	3032	3	3035	0.46%
BTPH	188275	15	188290	28.54%
Industries manufacturières	102055	73	102128	15.48%
Services	358936	60	359896	54.41%
<b>Total Général</b>	<b>659573</b>	<b>244</b>	<b>659817</b>	<b>100%</b>

\*source CNAS\*\* source ECOFIE

Les PME (personne morale) tous statut confondus sont présentes en force dans le secteur des services qui en concentre plus de la moitié (54.48%) suivi par le secteur du BTPH (28.54%).

#### 4.2. Évolution des PME tout secteur confondu par secteur d'activité

Tableau N°9 : Évolution des PME par secteur d'activité<sup>1</sup> (S1 20108/S1 2019)

Secteurs d'activité	S1/2017	Parts %	S1/2018	Parts%	Evolution (%)
Agriculture	6973	0.64%	7368	0.63%	5.66%
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2938	0.27%	3035	0.26%	3.30%
BTPH	182501	16.69%	188290	16.06%	3.17%
Industries manufacturières	97803	8.95%	102128	8.71%	4.42%
Services y compris les professions Libérales	561461	51.36%	602755	51.43%	7.35%
Artisanat	241461	22.09%	268369	22.90%	11.13%
<b>Total</b>	<b>1093170</b>	<b>100%</b>	<b>1171945</b>	<b>100%</b>	<b>7.21%</b>

Source : CNAS/CASNOS/ECOFIE

Les secteurs ou la création d'entreprise a été la plus forte entre les deux premiers semestres des exercices 2018 et 2019, reste celui des services avec 54.43%.

Les PME à caractère industriel sont au nombre de 102128 entités à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019, contre 97803 entités à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018, soit une évolution de 4.42%.

#### 4.3. Les types de financement que les PME besoin

Le manque de financement est un obstacle majeur à la croissance des petites entreprises. La variance des caractéristiques de rentabilité, de survie et de croissance des PME est beaucoup plus large que celle des grandes entreprises, ce qui suscite des problèmes particuliers pour leur financement. Les dirigeants des petites entreprises n'ont souvent pas d'expérience en matière commerciale ou de gestion d'entreprise. Les premières phases de la croissance sont marquées par l'incertitude, aussi bien sur le plan

<sup>1</sup> Ibid.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

de la production que sur celui de la commercialisation. Les petites entreprises innovantes opèrent dans des environnements extrêmement complexes et en mutation rapide et s'appuient essentiellement sur des actifs immatériels. Elles ont souvent des difficultés à obtenir des financements, car les banques et les institutions traditionnelles de prêt ne sont pas disposées à prendre des risques.

**Tableau N°10 : Projets financés par secteur d'activité<sup>1</sup> (cumul au 30/06/2019)**

Secteurs d'activités	Exercice 2019				cumulé au 30-06-2019			
	Nombre de Projets Financés	Part de la Femme	Impact Emploi	Total Financement (Million en DA)	Nombre de Projets Financés	Part de la Femme	Impact Emploi	Total Financement (Million en DA)
<b>Agriculture</b>	999	5.51%	2258	4897.11	21858	11.28%	52536	<b>88886.39</b>
<b>Artisanat</b>	400	25.75%	1025	1763.44	13721	22.59%	35893	<b>44341.83</b>
<b>BTP</b>	68	1.47%	204	412.33	8433	2.42%	27003	<b>34031.76</b>
<b>Hydraulique</b>	5	20%	9	34.50	341	4.99%	1159	<b>2406.34</b>
<b>Industrie</b>	176	21.02%	528	1172.87	11524	21.82%	33510	<b>52779.95</b>
<b>Maintenance</b>	20	0	46	100.38	873	2.29%	2112	<b>2608.74</b>
<b>Pêche</b>	12	0	35	78.95	475	0.42%	1704	<b>3267.15</b>
<b>Profession libéral</b>	68	54.41%	154	397.63	1123	47.02%	2435	<b>4635.65</b>
<b>Services</b>	200	20.50%	477	989.41	31090	17.19%	65850	<b>110990.61</b>
<b>Transport marchandise</b>	0	0	0	0	45848	1.52%	69666	<b>118383.90</b>
<b>Transport voyageur</b>	22	0	44	59.45	12214	1.23%	18530	<b>28910.45</b>
<b>Total</b>	<b>1970</b>	<b>13.96%</b>	<b>4780</b>	<b>9906.04</b>	<b>147500</b>	<b>10.20%</b>	<b>310398</b>	<b>491238.78</b>

Source : CNAC, 2019

Nous remarquons, à partir des données obtenues de tableau N°11, que la part de la femme est importante dans les projets financés par secteur d'activité au niveau national en 2019, avec 54.41% dans le secteur profession libéral, Ce secteur est suivi de ce celui du l'artisanat 25.75%, services et hydraulique, agriculture et celui de bâtiment et travaux publique (BTP).

#### 4.4. Evolution des PME au niveau national selon l'ONS (2020)

Cette période coïncide avec l'apparition des premiers cas de Covid-19. Pour limiter la propagation du virus en Algérie, le gouvernement dès le début de la pandémie, imposé des mesures de confinement

<sup>1</sup> Ibid.

## Chapitre II :

### La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositifs

---

stricte aux particuliers et aux entreprises. Une enquête du cabinet d'étude et de conseil, Ecotechnics, suggère de nombreuses fermetures d'entreprises, particulièrement des PME.

Selon les statistiques de l'ONS, le nombre d'entreprises de statut juridique de personne morale, dotées d'un numéro d'identification statistique, a atteint 194 567 au 30 juin 2020. Les entrées dans le répertoire national des entreprises au premier semestre 2020 sont de 4005 entreprises qui ont fait l'objet d'une première identification par l'ONS, contre 5056 entreprises au premier semestre 2019, soit une baisse de 20,79%.

Le rythme de création d'entreprises par secteur d'activité durant le premier semestre 2020 a concerné notamment le secteur du commerce avec 1497 entreprises créées, ce qui représente 37.38% du nombre global des entreprises créées au cours de cette période (4005 entreprises). Le secteur de l'industrie manufacturière vient en deuxième position avec 759 entreprises, représentant un taux de 18.95% du nombre global des entreprises créées. Il est suivi par le secteur de la construction qui s'est vu renforcé par la création de 788 entreprises, soit 19.67%. S'agissant de la répartition régionale des entreprises créées au 30 juin 2020, l'ONS relève une concentration au niveau de la région Centre du pays avec 2073 entreprises, soit 51,76% de l'ensemble des nouvelles créations (qui sont au nombre de 4005 entreprises). La région Est arrive en deuxième position avec 1037 entreprises (25.89%), suivie de la région Ouest avec 655 entreprises (16,25%) et du Sud avec 240 entreprises (5.99%)<sup>1</sup>.

## Conclusion

Pour remédier la dégradation du marché du travail et lutter contre le chômage, l'Etat algérienne a pris quelques mesures dans cet objectif visant surtout l'insertion professionnelle des jeunes et le soutien des travailleurs compressés pour des raisons économiques.

En effet, plusieurs formules ont été mise en œuvre dans le cadre de la politique publique de l'emploi par les pouvoirs publics, pour cela ils ont opté pour l'encouragement des initiatives privés en créant des organismes de soutien à l'activité et à la création des micro-entreprises tel que : ANAD, CNAC, ANDI, ANGEM qui ont contribué d'une manière considérable et significative à aider les jeunes promoteurs à se prendre en charge, à créer leurs propres activités et leurs propres emplois.

---

<sup>1</sup> <https://www.liberte-algerie.com/economie/1-912-entreprises-radiées-au-premier-semester-2020-363275>, Consulter le 02/07/2022a 13.00h.

## ***Chapitre III :***

*Caisse Nationale d'Assurance Chômage et  
création d'activités*

## **Chapitre III :**

### **Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités**

---

#### **Introduction**

L'Algérie est l'un des pays les plus riches du Maghreb mais malgré ça le problème du chômage a pris ampleurs dans ce pays, alors plusieurs dispositifs d'insertion économique ont été mis en œuvre par l'Etat afin de développer l'entrepreneuriat, et promouvoir l'emploi au sein des catégories fragiles et aussi émerger l'esprit d'innovation chez les jeunes générations.

Parmi ces dispositifs, nous pouvons citer la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) et c'est ce qui fera l'objet de ce chapitre. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est un dispositif de lutte contre le chômage et l'indemnisation du chômage pour répondre aux besoins des chômeurs. Puis elle est devenue organisme de soutien à la création et à l'extension d'activité pour les chômeurs âgés de 30 à 55 ans, qui veulent investir dans des activités de production de bien et/ ou des services.

La CNAC de T.O marque ainsi son dynamisme en matière de création d'activité et aide ses promoteurs à mieux s'interroger dans la vie entrepreneuriale par son accompagnement et financement d'un nombre considérable de projet.

Ce chapitre présent l'organisme CNAC de création d'activité, nous allons tout d'abord présenter l'apport de la CNAC T.O dans la création d'activité en section 1. La deuxième section sera réservée aux instruments (mesures) de soutien à la création d'activité et son parcours de cette dernière.

#### **Section 1 : Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)**

Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et de promotion d'activités créatrices de richesse et d'emplois, la CNAC est chargée de la gestion du dispositif de soutien à la création et d'extension de l'activités qui s'adressent aux chômeurs promoteurs dont l'âge varie entre trente (30) et cinquante-cinq (55) ans.

##### **1. Evolution de la CNAC**

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale) ayant reçu pour vocation d'atténuer ou « amortir » des effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS).

##### **2. Historique du dispositif**

La caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC est un organisme algérien créé par le décret exécutif N° 94-188, du 06 juillet 1994 en application du décret législatif N° 94-11 du 26mai 1994, la

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

---

CNAC est un organisme public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière<sup>1</sup>, sous tutelle du ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale. Ayant reçu pour vocation d'atténuer et amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs du secteur économique.

Les projets d'investissement sont initiés par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans dans le cadre du dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités :

- **L'investissement en création** : c'est la réalisation, entièrement nouvelle, d'une entité économique (entreprise, unité, atelier, etc.) donnant lieu à une activité de production de biens ou de services.

- **L'investissement en extension** : c'est l'augmentation des capacités de production de biens par l'acquisition de nouveaux équipements ou matériels pour répondre à la demande du marché. L'extension vise essentiellement les activités génératrices de richesse et d'emplois.

Seules les activités de production de biens et de services sont éligibles. Les activités commerciales (revente en l'état) sont exclues. Il s'agit des activités suivantes :

- Activités de commerce de gros et de détails ;
- Activités d'importation et d'exportation.

### 3. Missions de la CNAC

La CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de nouvelles missions<sup>2</sup> qui lui sont confiées par les pouvoirs publics :

- La CNAC couvre le risque « chômage involontaires et pour raison économique » et gère les prestations attribuées à ce titre. Le dispositif d'assurance chômage mis en place, constitue une réponse pertinente à la situation de chômage survenue e façon involontaire et pour raison économique. A ce titre, la CNAC verse une indemnité mensuelle à ses allocataires et leur assure une couverture sociale et médicale.

- Ne se contentant pas de verser uniquement une indemnité aux allocataires et fin d'aider le chômeur à se réinsérer sur le marché du travail, la CNAC a mise en place des mesures dites actives de réinsertion permettant aux chômeurs d'augmenter leurs employabilités, il s'agit de :

- ✓ Une aide organisée et spécifique à la recherche 'emploi, à travers les Centres de Recherche d'Emploi « CRE » ;

---

<sup>1</sup> Voir, Article 1 et 2 du décret exécutif N°94-188 du 06 juillet 1994, portant statut de la CNAC, journal officiel N°44, publié le 07 juillet 1996.

<sup>2</sup> Guide du promoteur obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou, décembre 2021.

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

---

- ✓ Une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant à travers les Centres d'Aides au Travail Indépendant « CATI » ;
- ✓ La formation reconversion des allocataires, qui vise l'amélioration de l'employabilité des chômeurs en développant au mieux leurs compétences et aptitudes professionnelles, au niveau des instituts et centres de formation professionnelle.
- La CNAC œuvre également, conformément au dispositif législatif d'assurance chômage, à prévenir les mises en chômage pour causes économiques. A cette fin, elle a développé, avec des institutions appropriées, un système, à vocation essentiellement économique, pour leur permettre de retrouver leur viabilité économique. C'est l'aide aux entreprises en difficulté (AED).
  - La CNAC soutient la création et l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans à travers l'orientation, l'accompagnement, le financement et le suivi.
  - La CNAC participe dans la politique d'appui et de promotion de l'emploi par la prise en charge des abattements des cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs ainsi que la formation et la subvention de l'emploi.

#### 4. L'indemnisation du chômage

A partir de 1994, la CNAC met en application le régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques, décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS) dans le cadre de compression d'effectifs ou de cessation d'activité de l'employeur. Cette jeune institution a pour mission essentielle d'assurer l'employé et l'employeur contre un risque économique aux incidences sociales défavorables<sup>1</sup>. Cette mesure s'applique aux entreprises des structures publiques ou privées.

Premier métier de la CNAC dès sa création, l'indemnisation du chômage, a effectivement bénéficié à la fin 2006, à 189.830 chômeurs allocataires sur un total de 201.505 travailleurs licenciés dont les dossiers d'inscription ont été réceptionnés. Parmi les 189.830 allocataires pris en charge, 176.769 (soit 94% du total des allocataires pris admis) ont épuisé leurs droits à la fin 2006<sup>2</sup>.

Les allocataires ont situation de suspension de leurs droits, c'est-à-dire les allocataires ayant retrouvé un emploi en Contrat à Durée Déterminée ou bien maintenus dans les entreprises en voie de liquidation, sont au nombre de 5275. La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant

---

<sup>1</sup> HAMIDOUCHE N, RAHMOUNI R, 2013, « Le financement bancaire des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM, CNAC au niveau de la wilaya de Béjaïa », mémoire master, université Abderrahmane Mira de Béjaïa, P 47.

<sup>2</sup> Document interne obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou, décembre 2021.

## **Chapitre III :**

### **Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités**

---

produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le PAS, une tendance à la baisse des effectifs des chômeurs inscrits à la CNAC s'est amorcée depuis.

#### **5. Les mesures d'encouragement d'appui à la promotion de l'emploi**

Ce dispositif consiste en mesures incitatives en faveur de la promotion de l'emploi par l'allègement des charges sociales, au profit des employeurs, principalement du secteur économique ; comme elles peuvent toucher d'autres secteurs à l'exclusion de ceux de la production d'hydrocarbures.

- Différents niveaux d'allègement de la part patronale ;
- Exonération de la cotisation globale de la sécurité sociale à la charge de l'employeur ;
- Subvention mensuelle à l'emploi ;

#### **6. Le dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activité pour les chômeurs promoteurs**

##### **6.1. L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgé de 35 à 50 ans**

Dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et de l'application du programme de son excellence Monsieur le Président de la République consacré à la lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50ans<sup>1</sup> et ce jusqu'à juin 2010.

##### **6.2. L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans**

Dès 2010 de nouvelles dispositions ont permis à la population âgée de 30 à 50 ans d'accéder à ce dispositif plusieurs avantages notamment, le montant global du seuil d'investissement porté à 10 millions de DA au lieu de 5millions de DA ainsi que la possibilité de l'extension des capacités de production de biens et de services pour les promoteurs qui ont déjà leur activité ainsi que les bonifications sur les intérêts du crédit bancaire à 100%.

##### **6.3. Dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans**

Dans le cadre de soutien à la croissance économique consacré à la lutte contre le chômage et la précarité, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC a pris en charge en 2004. En fin juin 2010 les pouvoirs publics, suite à une évaluation de son parcours, ont pris de nouvelles dispositions pour mieux

---

<sup>1</sup> Voir Article N°2 du décret présidentiel N°19-58 du 02 Février 2019, modifiant le décret présidentiel N°03-514 du 30 Décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à50ans, journal officiel N°10, publié le 10 Février 2019.

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

---

répondre aux attentes et aspirations de la population concernée<sup>1</sup>, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans, et cela par un accompagnement personnalisé et un montage financier, afin de créer leur propre activité.

La CNAC participe uniquement dans l'octroi des prêts non rémunérés (classiques et supplémentaire)<sup>2</sup> (voir annexe N°1) par le biais des cotisations sociales qui constituent la principale source du financement des activités de la CNAC. Visant son cesse le développement et la transmission « de la culture entrepreneuriale », les aménagements de ce dispositif ont porté sur :

- La réduction d'inscription à l'ANEM, un (01) mois au lieu de six (06) mois ;
- Le relèvement du niveau d'investissement de 5 MDA à 10 MDA ;
- L'accès au dispositif de 30 ans à 55 ans (au lieu de 50 ans) ;
- Et outre la création, l'extension des capacités de production des biens et services.

#### 7. Mode de financement et avantages de la CNAC

Le seuil maximum de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars dont un seul mode de financement est prévu, à savoir, le financement triangulaire faisant intervenir la banque la CNAC et le promoteur. Elle accorde également pour ses promoteurs plusieurs avantages<sup>3</sup> (voir annexe N°2 et 3).

##### 7.1. Le mode de financement de la CNAC<sup>4</sup> :

Le financement d'un projet à l'aide de la CNAC se fait selon deux niveaux<sup>5</sup> de financement : financement triangulaire et l'autofinancement.

##### 7.1.1. Le financement triangulaire

Le financement triangulaire prévoit un apport personnel, un prêt non rémunéré de la CNAC et un crédit bancaire avec un taux d'intérêt bonifié à 100%. Il est réparti comme suit :

- L'apport personnel du promoteur ;
- Le Prêt Non Rémunéré de la CNAC (PNR) ;
- Le crédit bancaire bonifié à 100% pour tous les secteurs d'activités.

Le financement triangulaire se présente selon deux (02) niveaux :

---

<sup>1</sup> Les activités commerciales (vente en état) telles que : commerce de gros et de détail ainsi que les activités d'importation et exportation sont exclues de ce dispositif.

<sup>2</sup> Voir Article N°01 du décret exécutif N°04-01 du 03 janvier 2004, complétant le décret exécutif N°188-94 du 06 juillet 1994 portant statut de la CNAC, journal officiel N°03, publié le 11 janvier 2004.

<sup>3</sup> Document interne de la CNAC, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.

<sup>4</sup> Guide sur le nouveau dispositif de soutien aux chômeurs promoteurs, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.

<sup>5</sup> Décret exécutif N°11-104 du 6 mars 2011 fixant les conditions et les niveaux des aides accordées aux chômeurs promoteurs, âgés de trente (30) à cinquante (50) ans.

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

Tableau N°11 : Récapitulatif de financement triangulaire de la CNAC

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (CNAC)	Apport personnel	Crédit bancaire
Jusqu'à 5.000.000 DA	29%	01%	70%
De 5.000.000 DA à 10.000.000 DA	28%	02%	70%

Source : Etabli par nous-même à partir des informations données par la CNAC de Tizi-Ouzou, Décembre 2021.

#### 7.1.2. Autofinancement

Les chômeurs promoteurs peuvent créer une micro entreprise financée en totalité sur leur fond propre. Ils bénéficient de tous les avantages prévus dans le cadre de notre dispositif (accompagnement, avantages fiscaux).

#### 7.2. Avantages consentis<sup>1</sup>

##### 7.2.1. Avantages accordés par la banque

- Bonification du taux d'intérêt du crédit bancaire à 100% ;
- Différé de trois (03) années du remboursement du crédit bancaire ;

La durée du remboursement du crédit bancaire ne saurait être inférieure à huit (08) années.

##### 7.2.2. Avantages accordées par la CNAC<sup>2</sup>

###### A. Les avantages financiers :

- Un faible apport personnel : 1% du montant global de l'investissement lorsqu'il est inférieur ou égale à 5 millions de dinars et 2% du montant global de l'investissement lorsqu'il est compris entre 5 millions de dinars et 10 millions de dinars.

- Prêt non rémunéré : le montant du prêt non rémunéré varie en fonction du cout de l'investissement de création qui ne dépense pas : 29% lorsque l'investissement est inférieur ou égal à 5 millions de dinars, et 28% du cout global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5 millions et inférieur à 10 millions de dinars pour 2011.

###### B. Les avantages fiscaux :

Des avantages fiscaux en phase de réalisation et d'exploitation : le promoteur bénéficie des avantages fiscaux prévus dans le cadre du dispositif au moment de :

###### ▪ Phase de réalisation :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières, effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle ;

<sup>1</sup> Document interne de la CNAC, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.

<sup>2</sup> Ibid.

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

---

- Exonérations des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de société ;
- Application du taux réduit de 05% en matière de droits de douanes pour les équipements entrent directement dans la réalisation de l'investissement.
- **Phase exploitation :**
  - Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de 03 ans, 06 ans ou 10 ans selon l'implantation du projet, à compter de la date de sa réalisation.
  - Exonération totale pour une période de 3 ans, 06ans ou 10 ans selon l'implantation du projet, à compter de la date de sa mise en exploitation e l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) ou l'imposition d'après le régime du bénéfice réel. Le renouvellement annuel de la décision d'octroi des avantages en phase exploitation est subordonné par la remise des documents suivants : attestation de mise à jour du promoteur de ses obligations fiscales et parafiscales (IMPOTS- CNAS – CASNOS – CACOBATPH).
  - Un abattement d'impôt sur le revenu global (IRG) ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), selon le cas, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) à l'issue de la période d'exonération, pendant les trois premières années d'imposition comme suit :
    - ✓ **70%** durant la première année d'imposition.
    - ✓ **50%** durant la deuxième année d'imposition.
    - ✓ **25%** durant la troisième année d'imposition.

## Section 2 : Parcours et les instruments de soutien à la création d'activité

### 1. Parcours de création d'activité<sup>1</sup>

Un accompagnement personnalisé est assuré par le dispositif :

#### 1.1. Sensibilisation et information

La mise en place de différents outils de sensibilisation et d'information mis en place par la CNAC à travers l'accès au site internet de la CNAC, ou par l'organisation période de portes ouvertes qui permettront au chômeur la création d'activités.

#### 1.2. Formulation de l'idée du projet

L'idée du projet doit être le résultat d'une étude et d'une recherche efficace sur les opportunités d'investissement et en cohérence avec les qualifications du futur promoteur (diplômante/qualifiante) et ses capacités pour sa réalisation.

#### 1.3. Préinscription en ligne

Le chômeur promoteur doit s'inscrire par le biais du service électronique, qui lui permet de :

- Renseigner le formulaire d'indentification ;

---

<sup>1</sup> Document interne obtenu auprès de la CNAC, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

---

- Service, en ligne l'évolution de la demande ;
- Introduire une demande de RDV au niveau de l'agence concerné ;
- Editer les formulaires.

Après vérification du contenu du formulaire « préinscription en ligne », une réponse sera envoyée à votre demande par messagerie au compte communiquer par vos soins et publiée sur notre site au niveau de l'espace réservé à cet effet pour le suivi de votre demande.

#### 1.4. Elaboration du projet

Durant cette étape, des entrevues individuelles sont programmées entre l'accompagnateur et le porteur de projet, et qui porteront sur les aspects liés :

- Au marché ;
- Aux éléments techniques du projet ;
- Aux éléments financiers du projet.

Ces aspects permettront la réalisation de l'Etude Technico Economique du projet, celle-ci doit comporter les éléments d'information portant sur la structure d'investissement.

#### 1.5. Présentation du projet au Comité de Sélection, de Validation et de financement des Projets (CSVF)

A cette étape, le promoteur doit présenter son projet au niveau du CSVF pour examen.

- **Cas de validation :** dépôt du dossier auprès de la banque concernée pour obtention de l'accord bancaire ;
- **Cas d'ajournement :** levée des réserves émises par le comité et réexamen du projet par le comité ;
- **Cas de projet :** possibilité d'introduire un recours dans un délai de quinze (15) jours après notification de rejet par le comité.

#### 1.6. Accord bancaire et création juridique de la micro-entreprise

- Le dossier est déposé au niveau de la banque (financement triangulaire) par le représentant de la CNAC pour l'obtention de l'accord bancaire ;
- Dès notification de l'accord bancaire, le promoteur est tenu de procéder à la création juridique de sa micro-entreprise.

#### 1.7. Formation du promoteur

Avant le financement du projet le promoteur doit obligatoirement suivre une formation de courte durée sur les techniques, de gestion de la micro-entreprise. Cette formation est assurée, en interne, par les formateurs de la CNAC.

#### 1.8. Financement du promoteur

## **Chapitre III :**

### **Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités**

---

Après la création juridique de la micro-entreprise, et la finalisation des procédures, la CNAC procède au financement du projet d'investissement.

#### **1.9. La réalisation du projet et l'entrée en exploitation**

Après financement du projet, le promoteur doit acquérir l'ensemble des équipements et : ou matériels, objet du financement du projet lui permettant le démarrage de son projet.

## **2. Les instruments de soutien à la création d'activité**

Dans le but d'accomplir ses différentes missions et atteindre ses objectifs d'assurance chômage et de soutien à la création d'activités par les chômeurs âgés de 30 à 55 ans, la CNAC a mis en place différents instruments sous forme de mesures passives et mesures actives.

### **2.1. Les mesures passives**

Les mesures passives visent à atténuer les conséquences du chômage en apportant une aide sociale grâce notamment au régime d'assurance chômage et à l'indemnisation du chômage.

#### **2.1.1. L'assurance chômage**

Le premier besoin d'un chômeur, c'est de retrouver un statut et de s'assurer un revenu. Le métier principal de la CNAC consiste à répondre à ce besoin.

La demande d'admission au régime d'assurance chômage est présentée de façon collective par l'employeur ou par le liquidateur. Cette demande comprend pour chaque travailleur concerné un dossier individuel. La demande collective d'admission est déposée auprès de l'agence CNAC de la wilaya ou se situe le lieu de travail, dans les 8 jours qui suivent la notification de la décision de licenciement.

Le régime d'assurance chômage<sup>1</sup> a été créé le 26 mai 1994, pour deux décrets législatifs signés et publiés au journal officiel N°34. Il est destiné aux salariés du secteur économique perdant leur emploi, pour raison économique, de façon non voulue, à la suite soit d'une compression d'effectif ou d'une cession d'activité de la part de l'employeur. (Voir annexe N°4)

#### **2.1.2. L'indemnité mensuelle de chômage**

- Durée de la prise en charge : 2 mois par année d'ancienneté validée auprès du dernier employeur, y compris, le cas échéant, l'ancienneté auprès d'autres employeurs antérieurs si le changement résulte d'une restauration ou d'un redéploiement.

- L'indemnité mensuelle de chômage est déterminée par le salaire de référence qui est égale la moitié de la somme du salaire mensuel moyen soumis à cotisation perçu par le salarié durant les 12 mois précédant le licenciement et du SNMG.

---

<sup>1</sup> Documents interne obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou concernant l'organisation et le fonctionnement de l'agence, décembre 2021.

## Chapitre III :

### Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités

---

▪ L'indemnité de chômage mensuelle versée par la CNAC ne saurait dépasser 3 fois le SNMG ni être inférieure à 75% de ce SNMG.

L'indemnité mensuelle de chômage<sup>1</sup> versée par la CNAC est dégressive. Elle est égale :

- ✓ 100% du salaire de référence le premier quart de la durée de prise en charge ;
- ✓ 80% du salaire de référence le deuxième quart de la durée de prise en charge ;
- ✓ 60% du salaire de référence le troisième quart de la durée de prise en charge ;
- ✓ 50% du salaire de référence le quatrième quart de la durée de prise en charge.

#### 2.2. Les mesures actives

Le régime d'assurance chômage ne se limite pas uniquement au versement d'une indemnité aux ex salariés.

En effet, des mesures actives ont été développées par la CNAC qui sont destinées à la réinsertion des chômeurs allocataires et augmenter les chances des travailleurs ayant perdu leur emploi à retrouver de nouveau leur place sur le marché du travail, en mettant en disposition un personnel spécialement recruté et formé dans des centres dotés d'infrastructures et d'équipement. Les mesures actives sont au nombre de trois : l'aide à la recherche d'emploi, l'aide au travail indépendant et la formation reconversion

#### 2.3. Post création

Cette étape définit les modalités de suivi post création<sup>2</sup> des micro-entreprises en activité en vue d'assurer leur pérennité. Elle constitue une démarche intégrée dans le cadre de l'accompagnement, particulièrement après le démarrage de l'activité du fait des changements et aléas qui caractérisent son environnement. Le suivi est décliné en conseil et en orientation de l'entrepreneur, à partir de l'organisation de visites sur site et entretiens périodiques qui interviennent à différents moments de la vie de la micro-entreprise.

Le suivi permet d'assurer :

- Une plus grande visibilité de la micro-entreprise ;
- De réduire les risques d'échecs ;
- De dégager éventuellement des solutions.

Cette mission est du ressort exclusif de l'accompagnateur en charge du suivi post création des micro-entreprises.

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Documents interne obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou concernant l'organisation et le fonctionnement de l'agence, décembre 2021.

## **Chapitre III :**

### **Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités**

---

#### **Conclusion**

En conclusion à ce chapitre empirique, nous pouvons constater que le dispositif CNAC introduit par les pouvoirs publics, a permis de soutenir la création de nombreuses activités dans tous les secteurs d'implication concernés, avec une incidence importante sur l'emploi, et aide ses promoteurs à mieux s'intégrer dans la vie entrepreneuriale par son accompagnement et financement d'un nombre considérable de projet.

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est créée en 1994 visant les chômeurs âgés entre 30 et 55 ans dans le but de soutien à la création et l'extension d'activités et de l'emploi, restituant l'espoir aux chômeurs désirant créer leurs propres activités avec l'aide de l'Etat grâce à la facilitation de la création des activités et l'accompagnement durant toute la période de création afin d'assurer la pérennité de la micro-entreprise.

Le choix d'un tel ou tel moyen de financement est en fonction du besoin à financer, qui peut être un besoin immédiat qui répond à une dépense d'exploitation, comme il peut concerner une longue période qui répond à une dépense de création des activités.

## **Chapitre IV :**

*Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif  
CNAC dans la wilaya de T.O*

## **Chapitre IV :**

# **Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O**

---

## **Introduction**

Après avoir fait une présentation des différents critères qui ont aidé à la création d'activité et une présentation du dispositif CNAC, qui accompagne les jeunes promoteurs à réaliser leurs propres activités, nous avons consacré ce chapitre à la partie empirique de notre mémoire. Cette expérience de recherche sur le terrain est réalisée en deux façons ; une consiste de se déplacer au niveau du dispositif CNAC pour avoir les informations concernant l'évolutions des projets et des activités créer pendant les dix années dernières ; une autre consiste à réaliser une enquête à travers un questionnaire autours de l'acteur principal des promoteurs, pour appréhender les aspects qualitatifs se rapportant aux activités créés, au financement à la typologie de ces activités.

Notre enquête vise à mettre en lumière le nombre d'activités et d'emplois créés dans le cadre u dispositif CNAC dans la wilaya de Tizi-Ouzou. À cet effet, nous avons structuré ce chapitre comme suivant : la première section portera sur la caractérisation et traitement des données de l'enquête auprès de la CNAC. La deuxième section portera sur le cadre méthodologique de l'enquête et enfin la dernière section sera consacrée à la caractérisation des activités fondées sur l'enquête auprès des promoteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou à travers un questionnaire ciblant 110 promoteurs.

## **Section 1 : Caractérisation des activités selon le dispositif de la CNAC**

Nous avons mené une étude dont laquelle nous allons présenter l'évolution des données statistiques sur la wilaya de Tizi-Ouzou fournies par la Caisse Nationale d'Assurance chômage, ces données concernent la répartition annuelle des projets créés et le nombre d'emplois créés selon répartition sectorielle, dans le but d'étudier l'efficacité de ce dispositif sur le terrain.

Les données statistiques relatives aux activités de la CNAC de Tizi-Ouzou sont reprises sur les tableaux et figure ci-après.

### **1. Répartition des projets financés par secteur d'activité durant 2011-2021**

Nous allons présenter dans ce tableau l'évolution du nombre de projets financés par secteurs d'activités durant les dix-ans

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

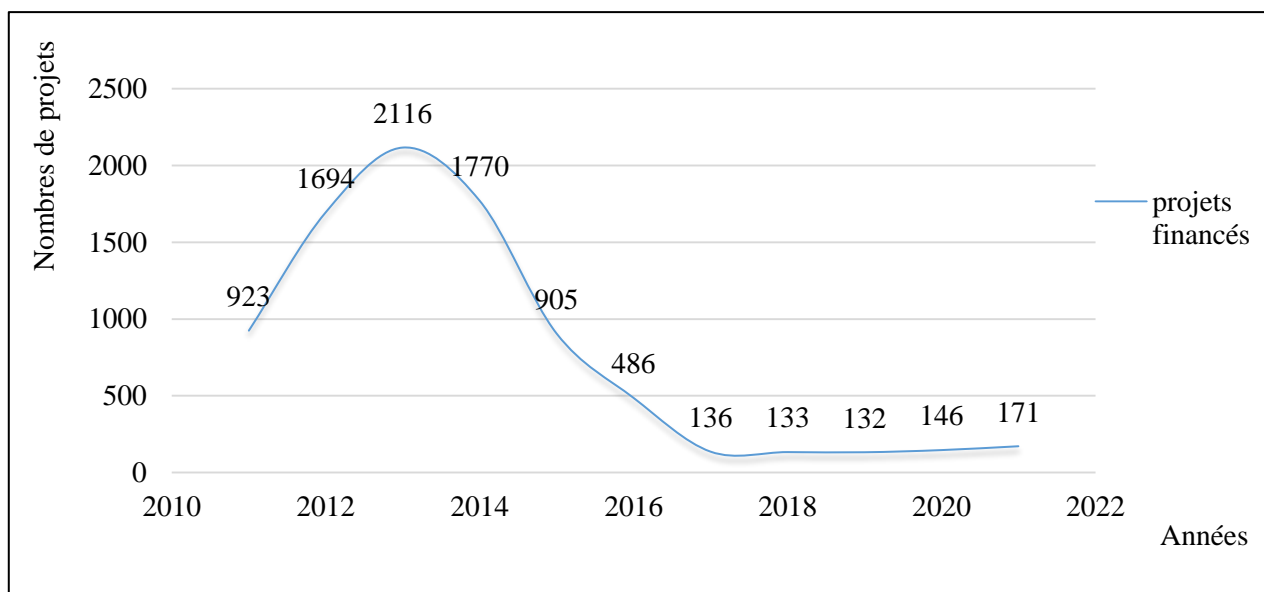
**Tableau N°12 : Evolution des projets financés par la CNAC par secteur d'activité (2011- 2021) :**

Désignation	Agriculture et pêche	Artisanat	BTPH	Industrie	Services	Transport	TOTAL	%
2011	24	6	83	56	164	590	923	10,72%
2012	76	28	173	178	341	898	1694	19,67%
2013	106	49	158	218	346	1239	2116	24,57%
2014	134	118	253	312	436	517	1770	20,55%
2015	122	192	129	180	246	36	905	10,51%
2016	111	96	68	74	135	2	486	5,64%
2017	36	26	17	27	30	0	136	1,58%
2018	74	4	6	20	29	0	133	1,54%
2019	74	3	10	21	24	0	132	1,53%
2020	91	3	18	11	23	0	146	1,7%
2021	115	3	5	17	31	0	171	1,99%
<b>TOTAL</b>	<b>963</b>	<b>528</b>	<b>920</b>	<b>1114</b>	<b>1805</b>	<b>3282</b>	<b>8612</b>	
<b>%</b>	<b>11,18%</b>	<b>6,13%</b>	<b>10,68%</b>	<b>12,94%</b>	<b>20,96%</b>	<b>38,11%</b>		<b>100%</b>

Source : Etabli à partir des données fournies par la CNAC de T.O Décembre 2021

Le graphe suivant donne l'évolution des projets financés durant cette période.

**Graphe N°1 : L'évolution des projets financés par la CNAC de Tizi-Ouzou durant la période 2011-2021**



Source : établie par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC, 2021.

Le nombre de projets financés pendant la période allant de 2011 à 2013 est en augmentation passant de 923 projets financés soit 10,72 % jusqu'à 2116 projets financés soit 24,57%, cela est dû à plusieurs facteurs qui sont les suivants : Les allégements apportés au dispositif tels que : réduction de l'apport personnel de 10% à 2% et de 5% à 1% respectivement. ; Bonification du taux d'intérêt à 100%

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

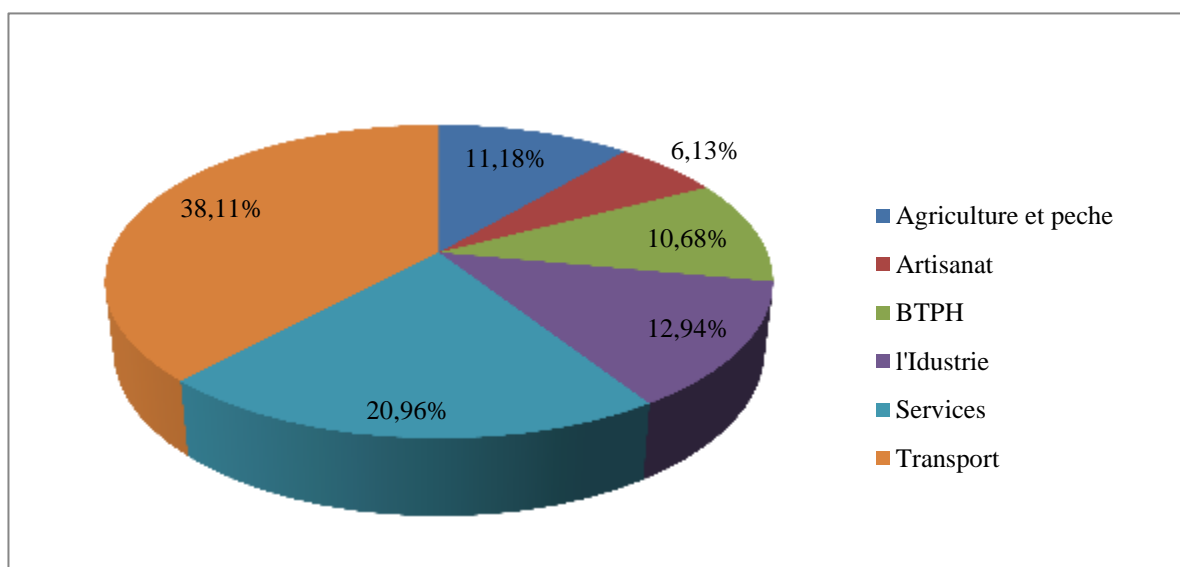
au lieu des taux pratiqués auparavant (60% et 80%) ; Augmentation du seuil d'investissement de 5 millions de dinars jusqu'à 10 millions de dinars ; Réduction de la durée d'inscription au niveau de l'ANEM de 6 mois à 1 mois voire sans durée pour pouvoir accéder au dispositif et la Suppression du délai d'attente pour le dépôt de dossier à la CNAC après radiation du registre de commerce.

Ainsi que la période allant de 2014 à 2020 est caractérisée par le recul en terme de projets financés qui est du à la suppression de la franchise TVA par les pouvoirs publics. Pendant cette période tous les projets présentés à la CNAC sont évalués en TTC mais aussi le gel de certaines activités ont fait baisser le nombre de dossiers déposés qui s'est répercuté sur les projets financés.

Depuis 2021 le nombre de projets financés à tendance avec une légère augmentation avec 25 projets.

Le graphe suivant retrace le nombre de projets financés répartis par secteur d'activité.

**Graphe N°2 : Répartition sectorielle de projets financés par la CNAC de Tizi-Ouzou**



**Source :** Construction personnelle à partir des données statistiques du tableau N°08, 2021.

Ce graphe nous présente les projets financés par la CNAC par secteur d'activité. Concernant le secteur d'activité, celui ayant connu le plus grand succès le secteur de transport avec un total de 3282 projets soit 38,11% du total des projets créés par le dispositif, suivi par le secteur des services de 1805 projets avec 20,96%. Malgré un potentiel agricole et un patrimoine artisanal assez important dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le nombre de projets financés dans le secteur de l'agriculture et de l'art est relativement faible et représente, à peine 17,31% du total des projets créés. On remarque donc une répartition inégale des projets financés selon le secteur d'activité.

Nous pouvons justifier cette inégalité par le fait que le secteur dominant à savoir le transport qui est le plus demandé ce qui facilite la vie de la population ou encore une qualification importante, mais

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

malheureusement le secteur du transport est saturé de 2016 jusqu'à 2021 (avec 0 projets financés) ce qui fait que ce dispositif est arrêté de le financer. Par contre, les secteurs attirant moins les chômeurs, à savoir l'artisanat (3 à 4 projets financés par années entre 2018 et 2020) et l'agriculture demandent plus d'effort physique.

#### 1.1. Répartition des projets par année et par genre

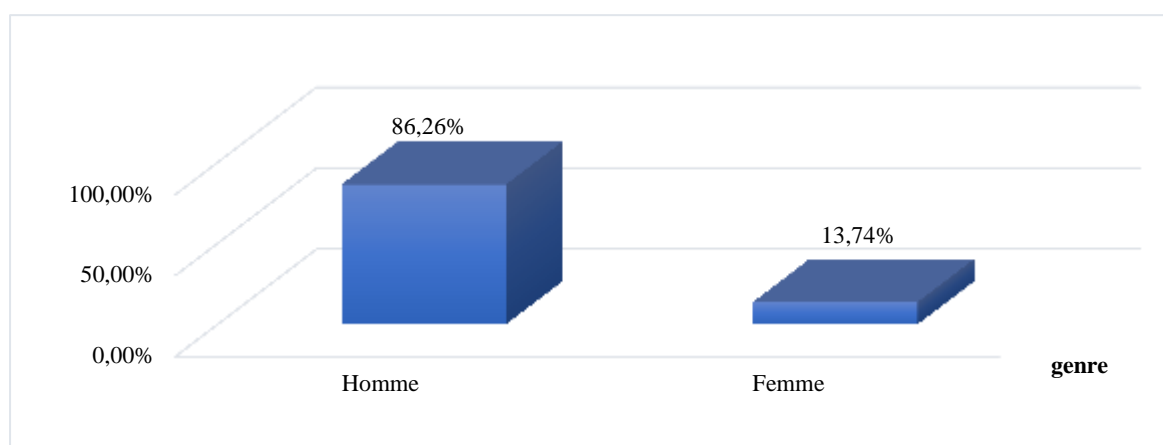
Le tableau et la figure suivants présentent le nombre des projets financés par année et par genre :

**Tableau N°13 : Projets financés par la CNAC par genre pendant 2011- 2021 :**

Désignation	Hommes	Femmes	TOTAL	%
2011	837	86	923	10,72%
2012	1523	171	1694	19,67%
2013	1914	202	2116	24,57%
2014	1485	285	1770	20,55%
2015	725	180	905	10,51%
2016	382	104	486	5,64%
2017	107	29	136	1,58%
2018	110	23	133	1,54%
2019	104	28	132	1,53%
2020	113	33	146	1,70%
2021	129	42	171	1,99%
<b>TOTAL</b>	<b>7429</b>	<b>1183</b>	<b>8612</b>	
<b>%</b>	<b>86,26%</b>	<b>13,74%</b>		<b>100%</b>

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC T.O, 2021.

#### Graphe N°3 : Répartition des projets financés par la CNAC par genre



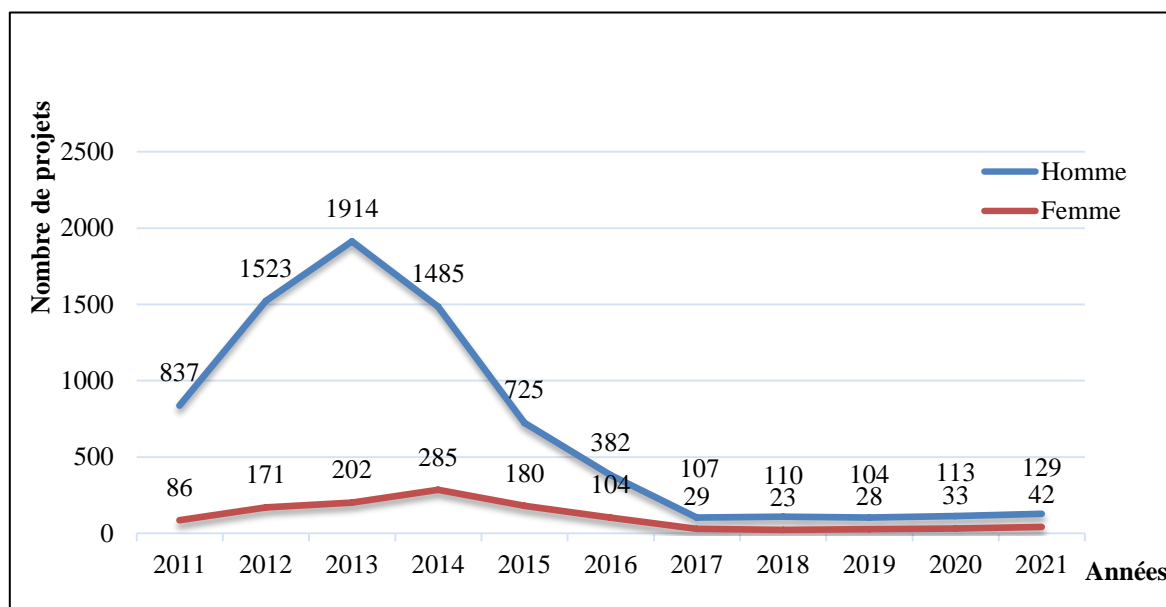
Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC T.O, 2021.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

Nous pouvons schématiser l'évolution par genre des projets financés par la CNAC durant 2011-2021 :

**Graphe N°4 : Evolution des projets financés de la CNAC par genre (2011-2021) :**



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC T.O, 2021.

D'après le graphe N°3 et le graphe N°4, nous pouvons remarquer que le nombre de projets créés par les hommes dépasse largement celui des femmes, puisque ces dernières ne représentent que 13,74% du total des projets créés avec un total de 7429. Toutefois, il existe une évolution positive des projets créés par les femmes au fil des années 2011-2014, atteignant un pic de 285 projets en 2014, ce qui traduit la volonté des femmes à créer leur propre activité et à rentrer dans le monde de l'entrepreneuriat. Pour les hommes, c'est l'année 2013 qui représente l'année où le plus grand nombre de projets a été créé par ces derniers représentant environ 86,24% du total des projets financés depuis l'année 2011 jusqu'à fin 2021.

Le nombre de projets financés connaît une baisse continue depuis 2015 jusqu'à 2020 que ça soit pour les femmes avec 147 projets, et ce qui concerne les hommes 1372 projets entre 2014 et 2020.

Depuis l'année 2021, on remarquant qu'il y a une légère amélioration au niveau des projets par rapport aux hommes et aux femmes avec 25 projets en cette année.

#### 1.2. Répartition des projets financés par niveau d'instruction des promoteurs :

La répartition des projets financés par niveau d'instruction nous donne une idée sur le niveau des chômeurs promoteurs ayant fait recours à cette agence qui se présente dans le tableau qui suit :

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

Tableau N° 14 : Evolution des projets financés par la CNAC par année et par niveau d'instruction

Année	Analphabète		Primaire		Moyen		Secondaire		Formation professionnelle		Universitaire		Total
	Et %		Et %		Et %		Et %		Et %		Et %		
2011	10	15.15%	168	11.94%	456	10.24%	244	12.9%	0	0	45	8.98%	923
2012	19	28.79%	293	20.82%	916	20.59%	383	20.20%	17	5.8%	66	13.17%	1694
2013	20	30.3%	349	24.82%	1208	27.15%	412	21.73%	38	12.97%	89	17.76%	2116
2014	9	13.64%	279	19.82%	847	19.03%	389	15.25%	139	47.44%	107	21.35%	1770
2015	4	6.07%	134	9.52%	458	10.30%	202	10.66%	64	21.85%	43	8.58%	905
2016	1	1.51%	70	4.98%	241	5.41%	116	6.11%	17	5.80%	41	8.18%	486
2017	1	1.51%	17	1.2%1	64	1.44%	34	1.8%	9	3.08%	11	2.19%	136
2018	0	0	24	1.7%	66	1.49%	27	1.43%	1	0.34%	15	2.99%	133
2019	0	0	18	1.28%	58	1.3%	28	1.5%	4	1.37%	24	4.79%	132
2020	0	0	26	1.85%	57	1.3%	31	1.64%	3	1.02%	29	5.78%	146
2021	2	3.03%	29	2.06%	78	1.75%	30	1.58%	1	0.34%	31	6.18%	171
Total	66	100%	1407	100%	4449	100%	1896	100%	293	100%	501	100%	8612

Source : Etabli à partir des données fournies par le dispositif CNAC T.O, 2021.

L'analyse du tableau N°14 montre que durant la période 2011-2021 que le niveau d'instruction des bénéficiaires est majoritairement moyen est atteint 4449 projets, suivi des bénéficiaires qui ont le niveau secondaire soit 1896 projets, puis 1407 projets avec niveau primaire. Cela revient, notamment, au fait que, les trois premiers niveaux ont moins de chance d'avoir un emploi stable sur le marché u travail vu leur manque de qualification, ce qui les conduit à créer leurs propres activités.

En revanche, les promoteurs ayant un niveau universitaire ne représentent que 501 projets et ceux de la formation professionnelle représentent 293 projets. Ces derniers, donc, font moins recours à la CNAC, cela s'explique par les conditions favorables que le marché du travail leur fournit puisqu'ils sont qualifiés. Et enfin, 66 projets des analphabètes.

Il y a donc une répartition anormale entre les projets créés et le niveau d'instruction des chômeurs promoteurs, puisque la majorité des promoteurs s'étant adressés à la CNAC ont un niveau d'instruction plutôt faible.

### 1.3. Répartition des projets financés par secteur d'activité et par banque

Le tableau ci-dessous nous montre la répartition des projets financés par secteur d'activité et par banques durant 2011-2021.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

**Tableau N° 15 : Répartition des dossiers financés par secteurs et par le financement triangulaire (2011-2021)**

Secteur/banque	BADR	BDL	BEA	BNA	CPA	Total	Pourcentage
Agriculture et pêche	949	6	2	6	0	963	11,44%
Artisanat	55	194	54	109	124	536	6,36%
Transport	131	355	70	193	150	899	10,67%
BTPH	220	344	89	265	186	1104	13,10%
Industrie	473	502	194	375	283	1827	21,70%
Services	479	1013	291	720	590	3093	36,72%
<b>Total</b>	<b>2307</b>	<b>2414</b>	<b>700</b>	<b>1668</b>	<b>1333</b>	<b>8422</b>	
<b>Pourcentage</b>	<b>27,39%</b>	<b>28,66%</b>	<b>8,31%</b>	<b>19,81%</b>	<b>15,83%</b>		<b>100%</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données statiques de la CNAC de T.O, 2021.

La lecture du tableau ci-dessus nous montre que la BDL est majoritaire de 28,66 % projets financés sur 8422 projets, cela suit à sa spécialisation dans le financement des activités du secteur des services qui a accepté la part la plus importante des financements avec 36,72 %.

#### 1.4. Répartition des projets par tranche d'âge

La CNAC visent à travers ses projets les jeunes promoteurs à revenu dont l'âge dépasse 30 ans, sachant que le dispositif ne prévoit aucune condition d'éligibilité par rapport à l'âge des bénéficiaires, et la fréquence la plus répondue sur l'âge pour les activités et tranche situant dans l'intervalle de 35-40 soit 2654 bénéficiaires, tel que nous l'avons constaté sur les données délivrées comme le montre le tableau suivant :

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

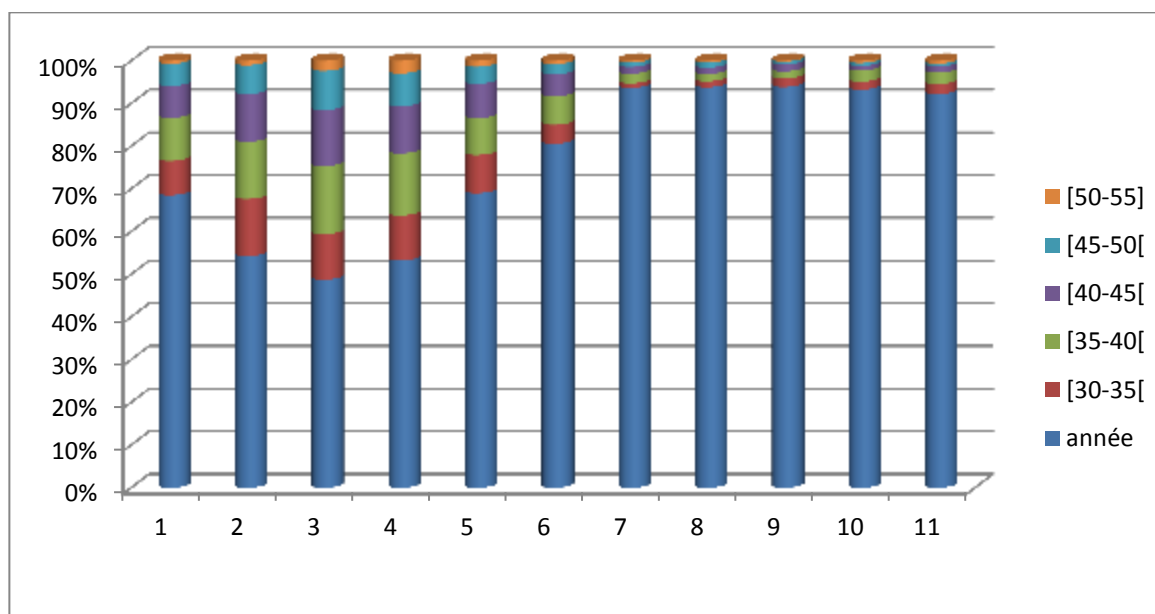
Tableau N° 16 : Répartition des projets financés par la CNAC par tranche d'âge (2011-2021) :

Désignation	[30-35[	[35-40[	[40-45[	[45-50[	[50-55]	TOTAL
2011	235	296	219	152	21	923
2012	495	497	414	250	38	1694
2013	440	658	543	377	98	2116
2014	400	550	418	290	112	1770
2015	261	252	235	116	41	905
2016	111	166	129	60	20	486
2017	23	48	34	21	10	136
2018	30	37	32	25	9	133
2019	43	36	34	16	3	132
2020	41	56	24	14	11	146
2021	52	58	32	14	15	171
TOTAL	2131	2654	2114	1335	378	8612

Source : Etabli à partir des données fournies par le dispositif CNAC T.O, 2021.

Nous pouvons schématiser la tranche d'âge dans la figure comme suit :

Graphe N° 5 : Répartition des projets financés par CNAC par tranche d'âge



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies, 2021.

L'âge des bénéficiaires n'est pas une condition d'éligibilité mais les demandes les plus exprimées pour les activités financées sont fréquentes pour la tranche entre 35 et 40 ans, elle représentée par plus que la moitié des données obtenue auprès de la CNAC.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

#### 2. L'évolution de l'emploi au niveau de la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou durant les dix dernières années (2011-2021)

Le dispositif CNAC joue un rôle majeur dans la création et l'évolution de l'emploi sur le territoire de la wilaya.

##### 2.1. Evolution du nombre d'emplois créés par secteur d'activité et par année

Le tableau ci-dessous représente le nombre d'emplois créés par secteurs d'activités et par années, comme suit :

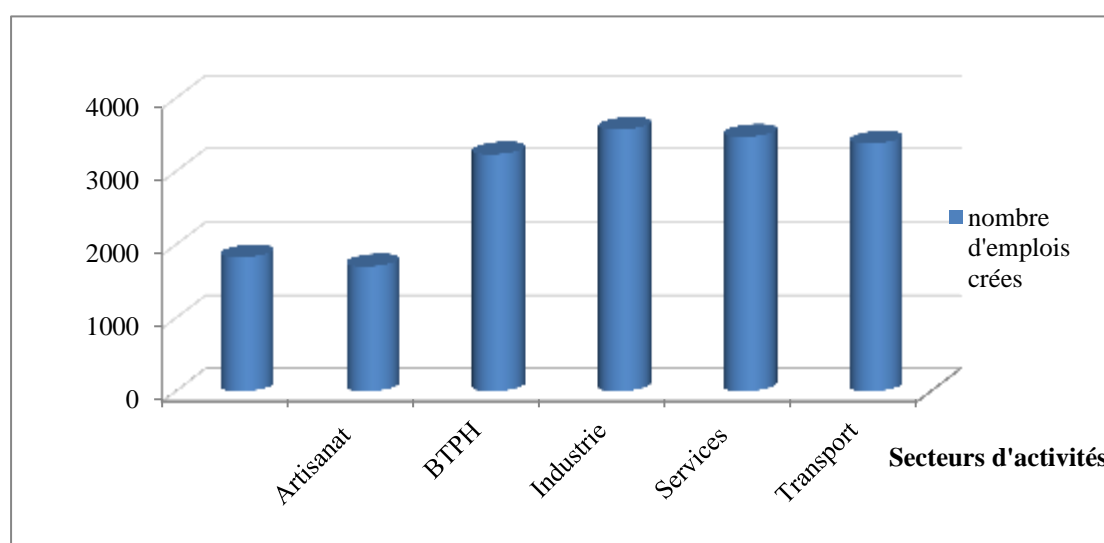
**Tableau N° 17 : Nombre d'emplois créés par secteur d'activité durant 2011-2021**

Désignation	Agriculture et pêche	Artisanat	BTPH	Industrie	Services	Transport	TOTAL
2011	34	28	367	197	323	610	1559
2012	141	71	589	581	672	950	3004
2013	181	133	510	646	597	1258	3325
2014	263	370	864	1002	804	525	3828
2015	239	660	449	625	429	36	2438
2016	221	312	253	240	296	2	1324
2017	75	91	64	87	76	0	393
2018	153	10	19	61	78	0	321
2019	150	11	40	58	64	0	323
2020	168	9	59	28	55	0	319
2021	204	9	20	45	79	0	357
<b>TOTAL</b>	<b>1829</b>	<b>1704</b>	<b>3234</b>	<b>3570</b>	<b>3473</b>	<b>3381</b>	<b>17191</b>

Source : établie à partir des données fournies par le dispositif CNAC T.O, 2021.

Nous pouvons schématiser les données du tableau ci-dessus dans la figure et le graphe suivants :

**Graphe N° 6 : Répartition du nombre d'emplois créés par CNAC par secteur d'activité**



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC T.O, 2021.

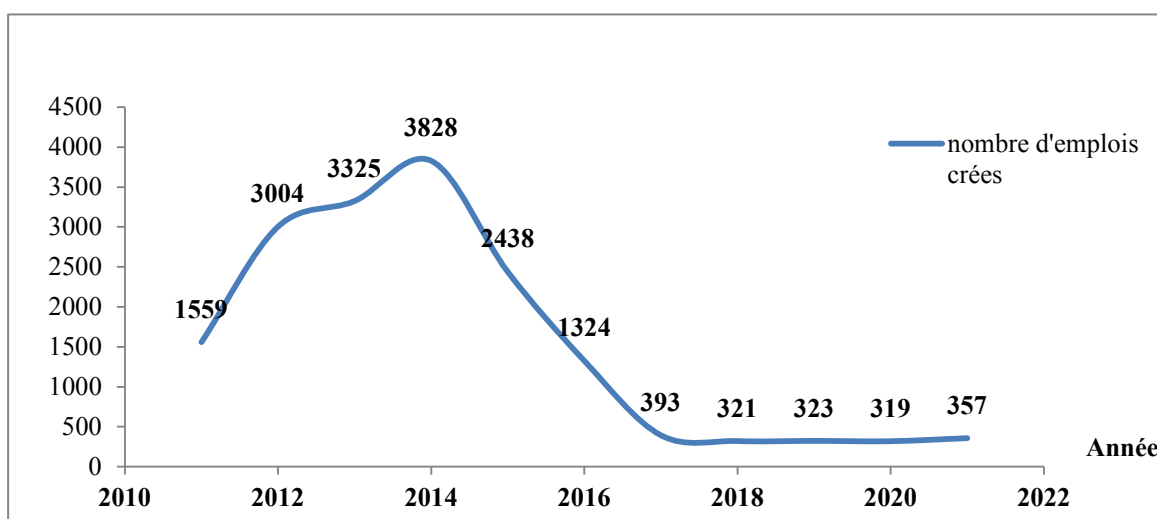
## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

D'après la répartition des emplois créés par secteur d'activité, nous remarquons que le secteur de l'industrie occupe la première place avec 3570 emplois créés, suivi par le secteur des services et du secteur du transport et BTPH avec respectivement, 3473, 3381 et 3234 emplois créés.

Ceci résulte que ces quatre secteurs sont les premiers en terme de projets créés, ce qui fait qu'ils ont permis la création le plus nombre d'emploi que dans les autres secteurs. Au secteur de l'artisanat qui est également connu comme une baisse significative du nombre de ce dernier en 2015 à 2016, qui a atteint la moitié avec 312 emplois et du 2016 jusqu'au 2020 avec 303 emplois créés ce qui fait que total 17191 d'emplois créés par secteur d'activité et par année.

**Graph N° 7 : Evolution du nombre d'emplois créés par la CNAC (2011-2021)**



**Source :** Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC T.O, 2021.

Le graphique ci-dessus présente l'évolution de l'emploi créé dans le cadre du dispositif CNAC de T.O entre 2011 et 2021 en indiquant que ce dernier a contribué d'une façon significative à la création de plusieurs emplois. En effet, l'insertion à l'emploi dans le cadre de ce dispositif a enregistré une augmentation soit un total de création d'emploi qui s'élève à 2269 emplois entre 2011 et 2014, suivie d'une baisse de 1114 d'emplois créés entre 2015 et 2016 et 1005 emplois créés du 2016 jusqu'à 31/12/2020. Ce qui résulte que ce dispositif a été marqué par quelques insuffisances liées à l'existence de différents intervenants sur un même organisme. Et une augmentation de 38 emplois par rapport au 2021 et 2020.

#### 2.2. Evolution du nombre d'emploi crée par la CNAC par genre durant la période 2011-2021

Le tableau et la figure suivants présentent l'évolution du nombre d'emploi crée par année et par sexe :

## Chapitre IV :

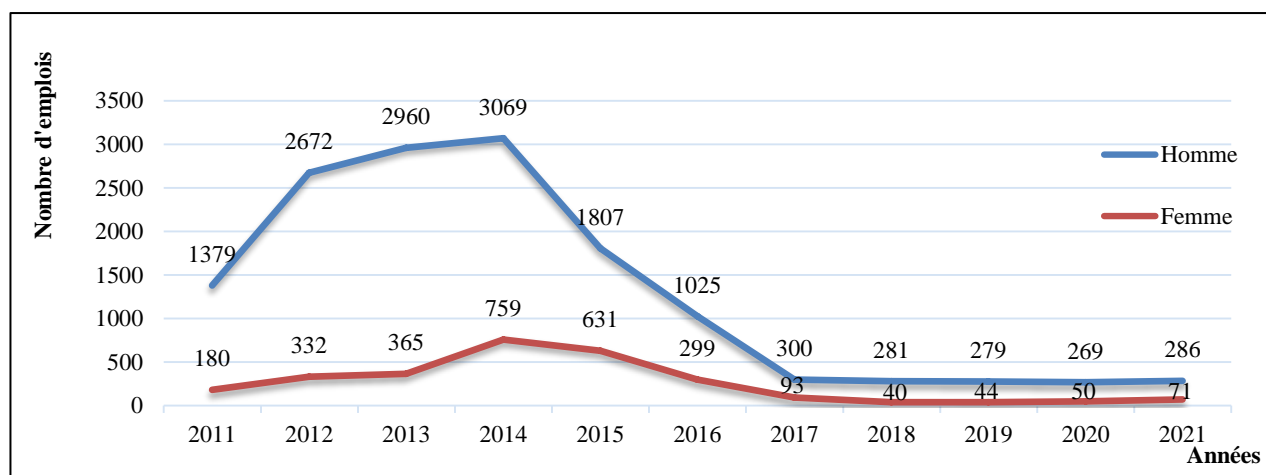
### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

Tableau N° 18 : Evolution du nombre d'emplois créés par genre durant 2011-2021

Désignation	Hommes	Femmes	TOTAL
2011	1379	180	1559
2012	2672	332	3004
2013	2960	365	3325
2014	3069	759	3828
2015	1807	631	2438
2016	1025	299	1324
2017	300	93	393
2018	281	40	321
2019	279	44	323
2020	269	50	319
2021	286	71	357
TOTAL	14327	2864	17191

Source : établie à partir des données fournies par le dispositif CNAC T.O

Graphe N° 8 : Evolution du nombre d'emploi créés par la CNAC par genre durant (2011-2021)



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données statistiques fournies par la CNAC T.O, 2021.

D'après ce graphe N°8, nous constatons que la répartition des emplois créés par sexe, les hommes occupent tous comme dans les projets créés, la première place avec un total de 14327 des emplois, par contre les femmes occupent 2864 du total des emplois.

Concernant la répartition de nombre d'emplois créés par année, à partir de 2011 jusqu'au 2014 y a une augmentation de 3828 emplois. D'autre part, il existe une baisse de 2015 à 2016 avec 1114 d'emplois, suivie de 1005 d'emplois créés par année du 2016 jusqu'à 2020.

Ce faible pourcentage s'explique par la condition d'âge qui peut être frein pour les femmes pour ce dirigé vers la CNAC. Généralement, à cet âge les femmes ont souvent des responsabilités familiales (mariées

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

---

avec enfants) et donc difficile pour elles de se libérer pour une activité entrepreneuriale en dehors du foyer.

Durant l'année 2021, on remarquant une légère augmentation par rapport aux emplois créés par le dispositif CNAC de la wilaya de T.O avec 38 du total 17191 emplois, soit pour les hommes avec 17 emplois entre 2020 et 2021 et pour les femmes 21 emplois.

#### Section 2 : Démarche méthodologique selon l'enquête réalisée

Pour mieux analyser les résultats de notre enquête de terrain d'une manière détaillée, nous allons expliquer dans cette section notre démarche concernant les objectifs de l'enquête et son déroulement, la conception et le contenu du questionnaire, l'échantillon étudié.

##### 1. Cadre méthodologique de l'enquête

L'objectif de notre enquête a pour objectif de ressortir le profil des promoteurs dans la wilaya de T.O, les caractéristiques de leurs activités (la forme juridique, la taille et le secteur d'activité), pour le domaine de l'entrepreneuriat (les motivations et les facteurs de succès des promoteurs dans le choix de se lancer une activité).

Pour les besoins de notre enquête nous avons utilisé un questionnaire s'adressant aux créateurs d'activité (promoteurs) étant à l'origine de la création de leurs propres activités. Sur la base de cette enquête de terrain réalisée sur un échantillon de 110 promoteurs (bénéficiaires) de CNAC sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons mené une série de questions relatives à notre étude. Le questionnaire est devisé sur trois rubriques :

##### 1.1. L'identification des caractéristiques des promoteurs et des activités

Cette partie est réservée aux données d'ordre général concernant l'activité et le promoteur. Elle est subdivisée en deux points essentiels :

##### 1.1.1. Identification des caractéristiques d'activité

Dont l'objectif est de présenter d'une manière générale les activités enquêtées (la nature du secteur d'activité, le statut juridique de l'activité...) ainsi que le poids économique de la wilaya et cela à travers des données techniques, qu'il s'agit d'effectif employé.

##### 1.1.2. Les informations concernant le profil des promoteurs

Cette dernière a pour but de voir quelles sont les qualifications des promoteurs et quelles sont les critères et facteurs qui sont à l'origine de création d'activité, qu'il s'agit d'âge, du sexe, le niveau d'instruction, les motivations et facteurs d'aide au choix de son secteur d'activité. D'une manière générale, il s'agit de savoir et connaître le profil du promoteur.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

#### 1.2. Les conditions de l'exercice de l'activité

Cette partie a pour but de savoir les aspects réservés à l'implantation de l'activité territoriale et à ses ressources financières.

#### 2. Présentation de l'échantillon de l'enquête

##### 2.1. La taille de l'échantillon

Pour pouvoir établir une représentation plus proche de la réalité, nous avons choisi notre échantillon d'une façon aléatoire. Ce choix s'explique essentiellement par le fait que l'échantillon a été les non réponses, réduire les coûts de l'enquête ainsi que ses délais.

Le choix de la dimension de cet échantillon s'appuie sur les critères suivants :

- La disponibilité des promoteurs à répondre à notre questionnaire.
- La représentativité des secteurs d'activités existant dans la wilaya enquêtée.
- Le nombre attractif de création d'activité dans cette localité.

Nous avons retenu un échantillon de cent-dix (110) promoteurs, nous avons pu récupérer que 96 sur 110 promoteurs contactés. Seulement 96 promoteurs qui ont répondu à toutes les questions ce qui présente un taux de réponse de 87,27 %, les restrictions apportées à notre échantillon sont dues essentiellement à : la non disponibilité de certains promoteurs ; le refus de certains promoteurs à répondre au questionnaire et la non-conformité de quelques réponses.

Dans le tableau suivant N°16, nous allons établir la taille de l'échantillon étudié de notre enquête.

**Tableau N° 19 : la taille de l'échantillon de notre enquête :**

	Nombre de promoteurs dans l'échantillon	Pourcentage (%)
Récupérés	96	87,27 %
Non récupérés	14	12,73 %
Distribuer	110	100 %

Source : établie par nous même à partir des résultats de terrain Mai 2022.

#### 2.2. Le déroulement de l'enquête

Notre enquête de terrain a été lancée vers la fin u mois de Mars 2022. Pour remplir le questionnaire nous avons suivi plusieurs méthodes à savoir la méthode directe, nous nous sommes déplacés au niveau des sièges (l'emplacement des activités) pour rencontrer personnellement les promoteurs de ces activités pour leur administrer le questionnaire ; une autre méthode consiste à déposer le questionnaire au niveau de la CNAC pour être rempli par les jeunes promoteurs qui sont bénéficié de ce dispositif et le récupérer ultérieurement. Pour des raisons inconnues de la part de nos promoteurs qui ne remplissent pas tous le questionnaire et d'autres ne les remplissent pas qu'après plusieurs visites de notre première rencontre ; et rares sont les promoteurs qui acceptent de répondre à nos questions dès le premier déplacement.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

---

La passation du questionnaire a été bien accueillie par certains promoteurs qui n'ont pas hésité à nous répondre à nos questions ; à savoir les énormes difficultés que nous avons rencontré pour convaincre les promoteurs. En effet, dans la plus part des cas, les promoteurs des différents coins de la wilaya de T.O ne sont pas disponible à répondre, ce qui a constitué une contrainte majeure pour l'aboutissement de notre enquête.

Notre échantillon a touché pratiquement tous les secteurs d'activités et toutes les catégories des promoteurs, que nous avons essayé de les classées selon les différents secteurs d'activités et sexe des promoteurs.

### Section 3 : Caractérisation des activités fondées sur l'enquête auprès des promoteurs de la CNAC du la wilaya de Tizi-Ouzou

Cette section a pour objectif d'analyser les données recueillis par le moyen du questionnaire auprès des promoteurs dans certaines communes de la wilaya de Tizi-Ouzou et de vérifier les hypothèses de la recherche.

#### 1. Présentation et identification de l'entrepreneur

Un entrepreneur est considéré comme une personne qui est à l'origine de la création d'une activité économique. C'est un chef d'entreprise qui prend le risque de réunir des capitaux et des hommes et qui possède les compétences et la motivation suffisantes pour créer une activité économique, se lancer dans un secteur d'activité et créer des emplois<sup>1</sup>.

Il s'agit, dans un premier temps, de décortiquer la réponse pour chaque question posée en vue d'avoir une vision plus claire sur l'efficacité du dispositif CNAC sur l'émergence d'activités financées dans la wilaya de Tizi-Ouzou. A cet effet, nous allons essayer d'interpréter les données de chaque aspect comme suit :

#### 1.1. Répartition des activités enquêtées à partir de notre échantillon

##### 1.1.1. Evolution des projets financés par secteur d'activité depuis 2011 jusqu'au 2021

A travers des résultats de l'enquête, Le tableau N° nous montrent que le secteur de service est le secteur qui a réalisé une grande évolution par rapport aux autres secteurs marquer 30.21%, ce secteur est trop demandé par les promoteurs la raison est qu'il n'y a pas de qualification exigée et ça nécessite pas des transformations et de production, puis en deuxième position le secteur de l'industrie représente 25% de la totalité.

---

<sup>1</sup> Dictionnaire économique et financier, Entrepreneur : définition, traduction et synonymes.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

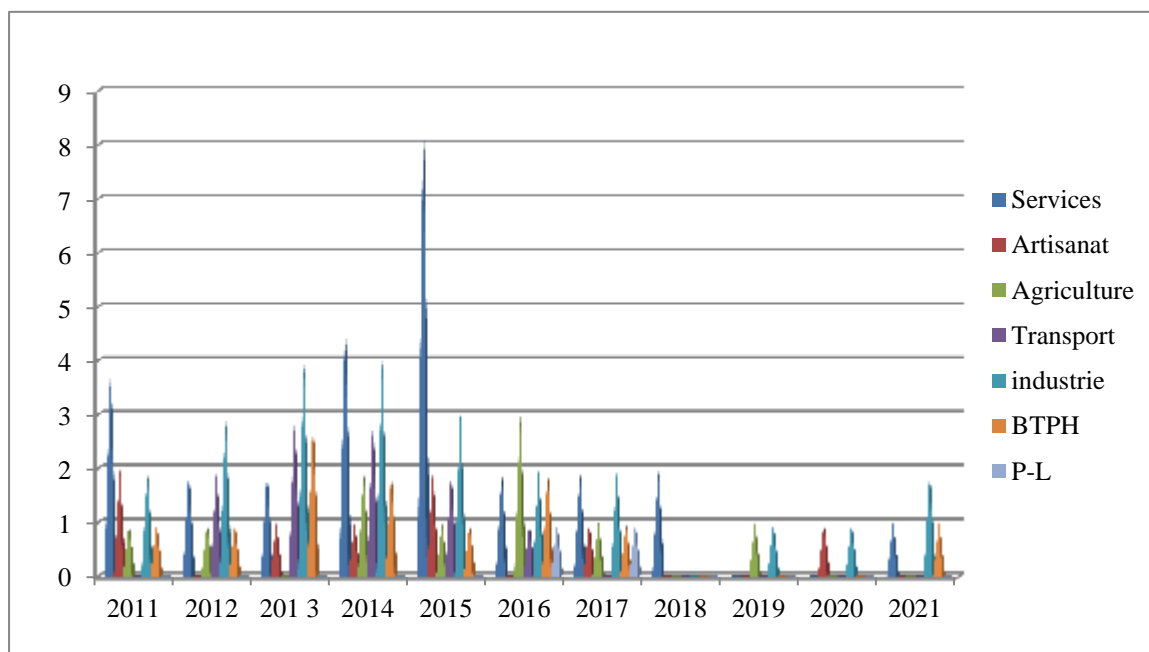
Le secteur BTPH et le transport et de l'agriculture et celui de l'artisanat moins réalisé et moyennement exploité par les promoteurs, en dernier position en trouve le secteur profession libéral marque que 2.08% qui est peu évolue et peu exploité par les promoteurs.

Tableau N° 20 : Evolution des activités enquêtée par secteur d'activité et par année

Secteur d'activité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	%
Services	4	2	2	5	9	2	2	2	0	0	1	29	30.21
Artisanat	2	0	1	1	2	0	1	0	0	1	0	8	8.33
Agriculture	1	1	0	2	1	3	1	0	1	0	0	10	10.41
Transport	0	2	3	3	2	1	0	0	0	0	0	11	11.45
Industrie	2	3	4	4	3	2	2	0	1	1	2	24	25
BTPH	1	1	3	2	1	2	1	0	0	0	1	12	12.5
P-L	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	2.08
Total	10	9	13	17	18	11	8	2	2	2	4	96	100%

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

Graphe N°9 : Répartition des activités enquêtées par secteur d'activité (2011-2021)



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies

Nous remarquons d'après l'observation du graphe N°9 que le nombre d'activité créés évolue avec une croissance aléatoire depuis l'année 2011 jusqu'à l'année 2013 pour tous les secteurs d'activité. Par contre une croissance remarquable pendant la période 2014-2015 principalement pour le secteur des services et celui de l'industrie. Cette forte évolution est due aux directives reçues par le changement de certains avantages positive par le dispositif CNAC, tout ce changement a entrainé une augmentation du nombre d'activité créés.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

À partir de l'année 2016 au 2021, le nombre des activités créées ne cesse de baisser pour tous les secteurs notamment la profession libérale qui est devenu même nul cela est dû la saturation du secteur.

#### 1.1.2. Répartition des projets financés par secteurs et par genre

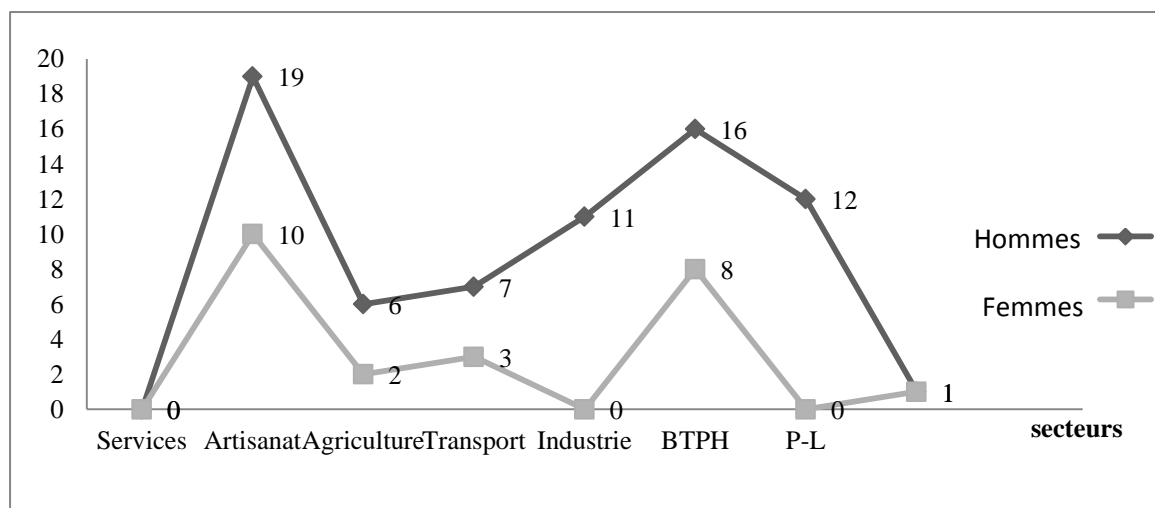
A partir de ce tableau, on constate la prédominance des hommes dans tous les secteurs d'activité alors que le dispositif CNAC ne fait aucune discrimination entre les hommes et les femmes. On trouve les femmes présentes dans divers secteurs, l'homme représente 75% et la femme que 25% du total des projets créés. Aussi, une culture dominante, il existe des inégalités du genre, les femmes ont toujours été d'une moindre importance que les hommes.

Tableau N° 21 : Présentation des projets financés par secteurs et par genre :

Secteur d'activité	Homme	Pourcentage	Femmes	pourcentage	Total
Services	19	26.38%	10	41.66%	29
Artisanat	6	8.33%	2	8.33%	8
Agriculture	7	9.72%	3	12.5%	10
Transport	11	15.27%	0	0%	11
Industrie	16	22.22%	8	33.33%	24
BTPH	12	16.66%	0	0%	12
P-L	1	1,38%	1	4.16%	2
Total	72	100%	24	100%	96

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

Graphe N° 10 : Répartition des projets financés par secteur d'activité et par sexe



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies, Avril 2022

D'après le graphe N°10, On constate que les femmes occupent une place importante dans la création d'activité dans le secteur des services (41.66%), et celui de l'industrie (33.33%). Premièrement le secteur des services est très vaste renferme toutes les activités de prestation de service. Deuxièmes, pour ce qu'est de l'industrie la femme est toujours présente surtout dans les activités de fabrication de

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

couscous et pate alimentaire, gâteaux traditionnels et orientaux, pâtisserie, confection industrielle de vêtements et lingerie, toutes ces activités la relèvent beaucoup plus du domaine de la femme dont plusieurs activités ont été créées dans ce créneau. On remarque aussi d'après ce graphe, le choix par les femmes des activités artisanales malgré leur faible rémunération, parce que ce sont les activités les proches des tâches domestiques exercées dans la tradition par la femme. Elles représentent un prolongement des rôles assignés par la société traditionnelle à la femme

Mais dans les secteurs de transport et BTPH le pourcentage de participation de la femme est nul.

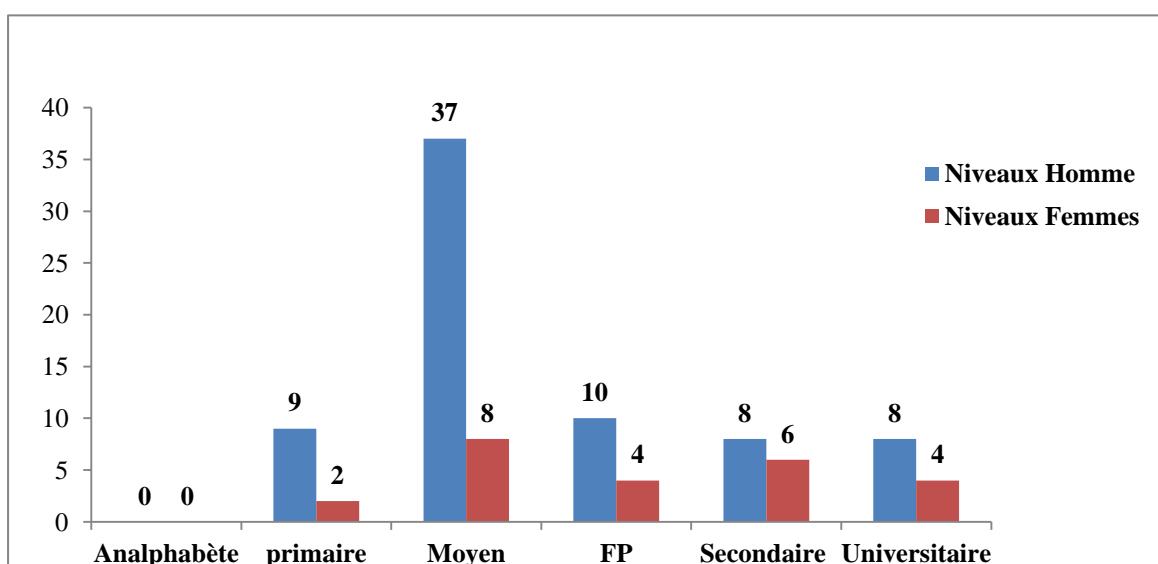
#### 1.1.3. Répartition des projets selon le sexe et le niveau d'instruction

Tableau N° 22 : Répartition des projets par le sexe et par niveau d'instruction

Niveaux D'instruction	Homme	%	Femmes	%	Total	%
Analphabète	0	0	0	0	0	0
Primaire	9	12.5%	2	8.33%	11	11.458 %
Moyen	37	51.38%	8	33.33%	45	46.875 %
FP	10	13.88%	4	16.66%	14	14.583 %
Secondaire	8	11.11%	6	25%	14	14.583 %
Universitaire	8	11.11%	4	16.66%	12	12.5 %
Total	72	100%	24	100%	96	100%

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

Graphe N°11 : Répartition des projets selon le sexe et le niveau d'instruction



Source : Construction personnelle à partir des données recueillies, Avril 2022.

A travers cette représentation, nous constatons clairement la prédominance des hommes sur les femmes dans l'activité créées dans le cadre dispositif CNAC avec 72 contre 24 la part de la femme dans le

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

total des projets créés. Les aspirations féminines s'orientent plus vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par l'emploi ou la fondation d'une famille, que vers de prendre des risques. Ainsi, ce résultat est largement influencé par les normes et traditions culturelles ; les femmes qui se lancent dans une carrière d'indépendante, par exemple, serinent désavantagées par rapport aux hommes à cause de barrières liées à l'éducation.

Le niveau d'instruction peut être d'un apport important dans le développement de l'activité dans le sens où l'individu dispose de compétences et connaissances dans un domaine précis lui permettant de mieux gérer son affaire. D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que les promoteurs ont, en majorité, un niveau d'instruction moyen 46.87%, et 14.58% pour le niveau primaire, on peut dire alors que les promoteurs de la CNAC sont d'une classe instruite.

#### 1.1.4. Présentation des projets financés par taille et le statut juridique

Tableau N° 23 : Répartition des projets financés par taille et le statut juridique

Statut juridique	Micro Entreprise	%	Très Petite Entreprise	%	Total	%
EI	94	97.92 %	2	2.08 %	96	100 %
EIRL	0	0 %	0	0 %	0	0 %
EURL	0	0 %	0	0 %	0	0 %
SARL	0	0 %	0	0 %	0	0 %
SPA	0	0 %	0	0 %	0	0 %
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>97.92 %</b>	<b>2</b>	<b>2.08 %</b>	<b>96</b>	<b>100 %</b>

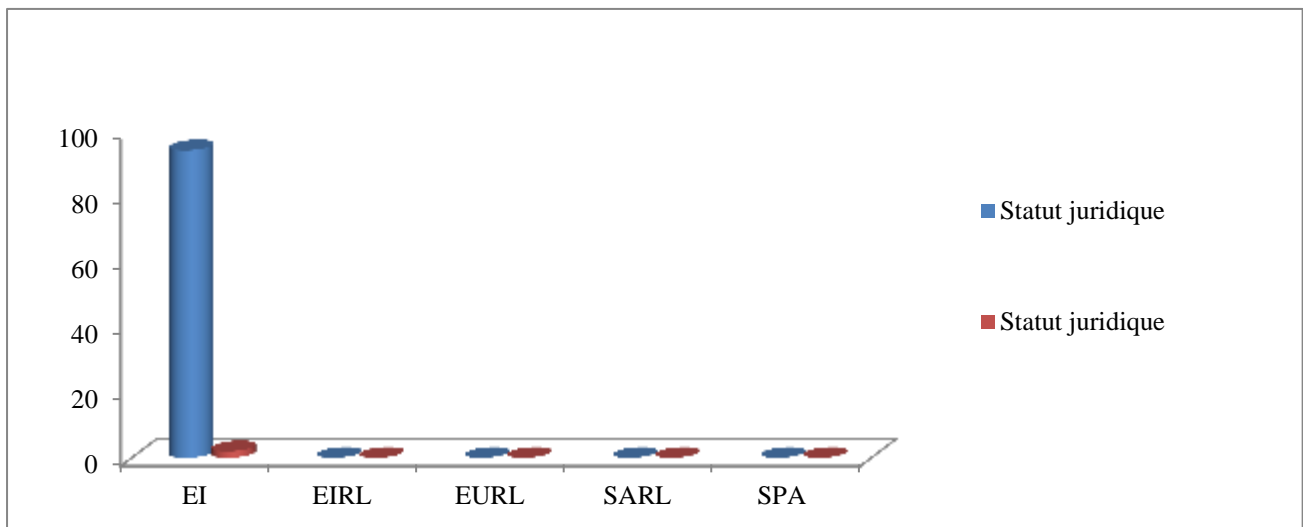
Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

Le tableau N°23 illustre que la totalité des créateurs que nous avons interrogés ont choisi pour leur activité, le statut (EI) soit avec 100% la prédominance de cette forme peut s'expliquer par la facilité d'entrée dans les affaires des petits épargnants en créant des activités.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

Figure N° 7 : Présentation des projets financés par taille et le statut juridique



**Source :** Construction personnelle à partir des données recueillies, Avril 2022.

Le tableau et le graphique ci-dessus montre que la forme juridique « entreprise individuelle » domine notre échantillon, soit 96 activités de total de notre enquête. La totalité des promoteurs de notre échantillon préfèrent être indépendant en terme de propriété de capital, ou autonome en terme de prise une décision.

D'après le tableau N°23 que nous avons obtenue de notre enquête, la taille est caractérisée par la prédominance des micros entreprises et très petite entreprise, notre échantillon est constitué à 97.92% des activités financés sont des micros entreprises, le reste sont des activités de taille très petites entreprises représente que 20.08% du total.

#### 1.1.5. Implantation géographique des activités financées par la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou

Le tableau suivant montre la localisation géographique des activités créées par des promoteurs enquêtés de la wilaya de T-O sur les 38 communes.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

Tableau N° 24 : Répartition des projets financés par communes et secteurs d'activités de notre enquête (2011-2012)

Régions Activités	Agriculture et pêche	Artisanat	BTPH	Industrie	Services	Transport	Profession libérale	Total
Tizi-Ouzou	00	00	02	07	08	01	00	18
Ain El Hammam	00	00	00	01	00	00	00	01
Friha	00	00	00	00	01	00	00	01
Timizart	00	00	00	00	01	00	00	01
Makouda	01	00	00	00	00	00	00	01
Draa El Mizane	00	00	00	02	00	02	00	04
Bounouh	00	00	00	00	02	00	00	02
Ait Z'Menzer	00	00	00	00	01	00	00	01
Iferhounene	00	00	00	01	00	00	00	01
Azazga	00	00	00	01	03	01	00	05
Illoula Oumalou	00	00	00	00	02	00	00	02
Ouaguenoun	00	01	00	00	00	01	00	02
Imkiren	00	00	00	00	01	00	00	01
Maàtkas	00	00	00	01	01	02	00	04
Ait Boumahdi	00	00	00	00	00	01	00	01
Beni Douala	02	00	01	00	01	00	00	04
Ililten	00	00	01	01	01	00	00	03
Bouzeuguène	01	01	01	01	00	01	00	05
Ouadhia	00	00	00	01	00	00	00	01
Azeffoun	01	00	00	00	00	00	00	01
Tigzirt	00	01	00	00	00	00	00	01
Ait-Aissa Mimoun	00	00	03	00	00	00	01	04
Boughni	01	01	00	00	00	01	00	03
Ifigha	00	00	00	00	01	00	00	01
Tirmitine	00	00	01	02	01	00	00	04
Ath Zikki	00	00	00	01	00	00	00	01
Draa Ben Khedda	01	01	00	00	03	01	01	07
Ait Ouacif	00	00	01	00	00	00	00	01
Idjeur	00	00	00	01	00	00	00	01
Mekla	01	00	01	00	00	00	00	02
Ait Yanni	00	01	00	00	00	00	00	01
Aghribs	01	00	00	00	00	00	00	01
Boudjima	00	00	00	01	00	00	00	01
Ait Yahia Moussa	00	00	01	00	01	00	00	02
Souk El-Thenine	00	00	00	02	00	00	00	02
Ait Khellili	00	01	00	00	00	00	00	01
Sidi Namane	01	00	00	01	00	00	00	02
Agouni-Gueghrane	00	01	00	00	00	00	00	01
Tademaït	00	00	00	00	01	00	00	01
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>08</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>02</b>	<b>98</b>

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

À partir de la lecture du tableau, d'une part nous pouvons constater que la CNAC finance les projets dans toutes les communes que compte la wilaya de TO. D'autre part, nous constatons que le nombre de projets financés par le dispositif diffère d'une commune à une autre et cela revient au nombre de chômeurs existants dans chaque commune et donc au nombre des dossiers déposés par commune, ainsi que la nature urbaine ou rurale des communes.

La commune de T-O classé la première en termes de projets financés avec 18 projets, soit plus de 18,75 % du total des projets, elle est suivie par Azazga et Bouzeguène, D.E.M et Ait-Aissa Mimoun et Tirmatine avec respectivement 5,5, 4, 4, 4 projets financés. Nous avons la commune de D.B.K avec 7 projets, Beni Douala avec 4 projets.

Il existe donc un déséquilibre dans la répartition des projets financés entre les communes. Nous pouvons remarquer que les communes classées premières en termes de projets financés sont pour la plupart urbaines, tandis que celles classées en derniers sont des communes rurales. Cette concentration des projets créés dans les zones urbaines peut s'expliquer, entre autre, par le fait que ces dernières plus peuplées que les zones rurales, ce qui favorise la création d'activités et donc d'emploi.

#### 1.2. Evolution d'emploi crée dans la wilaya de Tizi-Ouzou d'après l'enquête du terrain

**Tableau N° 22 : Evolution du nombre d'emplois créés par secteur d'activité depuis 2011 jusqu'au 2021**

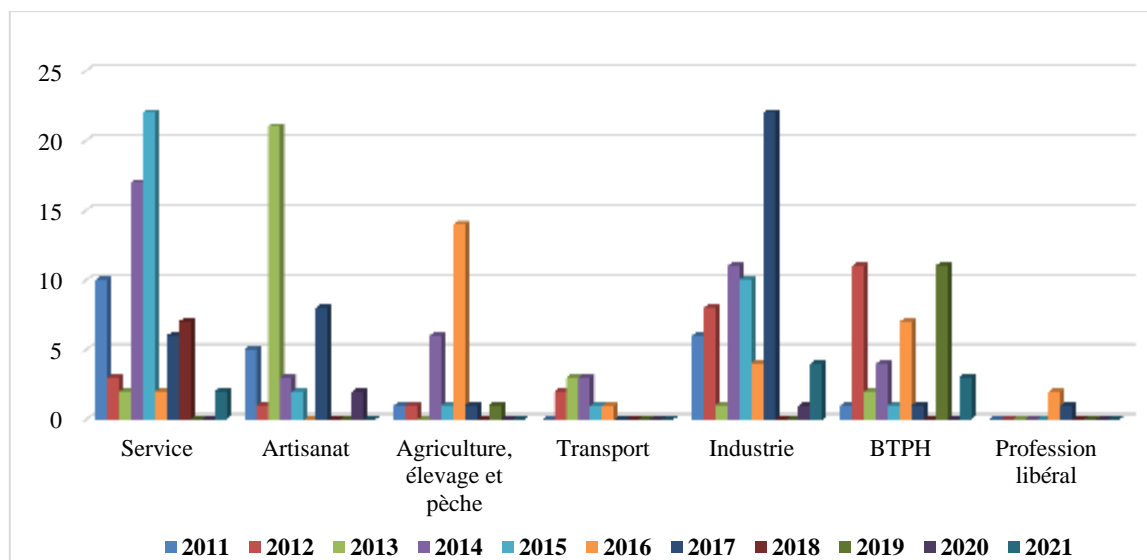
Année	Service	Artisanat	Agriculture, élevage et pêche	Transport	Industrie	BTPH	Profession libéral	Total
2011	10	05	01	00	06	01	00	23
2012	03	01	01	02	08	11	00	26
2013	02	21	00	03	01	02	00	39
2014	17	03	06	03	11	04	00	44
2015	22	02	01	01	10	01	00	37
2016	02	00	14	01	04	07	02	30
2017	06	08	01	00	22	01	01	39
2018	07	00	00	00	00	00	00	7
2019	00	00	01	00	00	11	00	12
2020	00	02	00	00	01	00	00	03
2021	2	00	00	00	04	03	00	09
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>77</b>	<b>41</b>	<b>03</b>	<b>269</b>

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

**Graphe N° 13 : Evolution du nombre d'emploi créé par Secteur d'activité et par année**



**Source :** Construction personnelle à partir des données recueillies, Avril 2022.

La lecture de graphe N°13, nous permet de constater que le secteur de l'industrie est le secteur qui créé plus d'emplois durant 2011-2021 dans la mesure où l'apport (emplois/ projets) comparé aux autres facteurs est plus élevé. En effet, chaque projet financé dans ce domaine générera près de 77 emplois, suivie des secteurs des services, artisanat et de BTPH avec respectivement 71, 42, 41 emplois.

Bien qu'ils occupent la première du côté du nombre de projets financés, les secteurs de l'agriculture, transport et profession libéral sont les secteurs qui créent moins d'emplois avec respectivement 25, 10 et 3 emplois par projet.

**Tableau N° 26 : Présentation du nombre d'emplois créés par genre et la nature des contrats**

Année	Employeurs		CDD		CDI		Non déclaré		Total	%
	H	F	H	F	H	F	H	F		
2011	9	1	13	0	0	0	0	0	23	8,55%
2012	8	3	11	0	0	0	0	0	22	8,18%
2013	11	2	8	22	0	0	0	0	43	15,99%
2014	15	3	10	7	0	5	5	0	45	16,73%
2015	12	6	2	11	0	4	2	0	37	13,75%
2016	9	2	6	2	0	0	10	1	30	11,15%
2017	3	5	20	13	0	0	0	0	39	14,5%
2018	0	2	0	5	0	0	0	0	7	2,60%
2019	1	0	5	0	5	0	0	0	11	4,08%
2020	2	0	0	0	0	0	1	0	3	1,12%
2021	3	1	3	2	0	0	0	0	9	3,35%
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>25</b>	<b>78</b>	<b>60</b>	<b>05</b>	<b>09</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>269</b>	
<b>%</b>	<b>27,14%</b>	<b>9,29%</b>	<b>29%</b>	<b>22,30%</b>	<b>1,86%</b>	<b>3,35%</b>	<b>6,69%</b>	<b>0,37%</b>		<b>100%</b>

**Source :** Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

A la lecture du tableau N°26, nous remarquons que la plus part des emplois créés sont des contrats durée déterminée (CDD) avec un taux de 51,30 % soit 138 emplois, alors que les contrats indéterminés (CDI) représentent en taux marginale 5,21 % soit 14 emplois sur 269 du total et les non déclarés représentent un taux marginal de 7,06 %.

Nous constatons par ces résultats que l'emploi à la wilaya n'est encore stable vu que la majorité des employeurs recrutent avec CDD.

#### 1.3. Motivations à la création de l'activité

Tableau N° 27 : Réponses des promoteurs sur les motivations à la création de l'activité

Les motifs de création de l'activité	Oui	%
Créer votre propre emploi	92	33,45 %
Gout d'entreprendre et prise de risque	03	1,1 %
Investir des capitaux existants	00	00 %
Bénéficier des avantages de la CNAC	89	32,36 %
Mettre en pratique des connaissances et expérimenter des idées	15	5,45 %
Relever un défi	01	0,36 %
Améliorer votre situation financière	75	27,27 %
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>100%</b>

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

D'après le tableau N°27, les promoteurs enquêtés on a obtenu les résultats suivants : les promoteurs interrogés n'avaient répondu à tous les motivations d'après leurs avis depuis leurs activités exercé.

Dans la première position, crée votre propre emploi avec un taux 33.45% la plupart des promoteurs préfèrent d'être indépendants dans l'exercice de leurs activités. En second, bénéficier des avantages de la CNAC avec 32.36%. En troisième position, améliorer votre situation financière avec 27.27% pour satisfaire leurs besoins financiers. Et mettre en pratique des connaissances et expérimenter des idées qui représentent un taux très faible de 5.45%. Les motivations goût d'entreprendre et prise de risque et relever un défi, représente respectivement 1.1% et 0.36% sont des taux presque nul, et les reste motivation sont nul,

Ces résultats s'expliquent que les motivations des promoteurs est de crée leurs propres emploi et de bénéficie des avantages de la CNAC et d'améliorer leurs situations financières.

#### 1.4. L'expérience professionnelle antérieure

## Chapitre IV :

### Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O

**Tableau N° 28 : Réponses des promoteurs sur l'expérience professionnelle antérieure**

	Oui	%	Non	%	Total	%
L'expérience professionnelle antérieure	49	<b>51.04 %</b>	37	<b>38.54 %</b>	96	<b>100%</b>

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

D'après les résultats de notre enquête sur un échantillon de 96 promoteurs, nous avons remarqué que la majorité des promoteurs enquêtés soit 51,04 % ont une expérience dans leurs secteurs où ils avaient précédemment exercé. Ils signalent avoir travaillé et acquis suffisamment de compétences techniques. Par contre 38,54 % des promoteurs n'ont pas d'expérience suffisante pour qu'ils puissent avoir du travail au paravent.

#### 1.5. L'origine de l'idée de la création de votre activité

**Tableau N° 29 : Réponses des promoteurs sur l'idée de la création de l'activité**

L'idée de création de l'activité	Oui	%
Conseil d'un bureau d'étude	00	00 %
Connaissance d'un projet semblable	43	39.81 %
Relations professionnelles	34	31.48 %
Relations professionnelles et familiale	30	27.78 %
Si autre ; précisez	01	0.93 %
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>100%</b>

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

Nous constatons d'après les résultats de notre enquête sur un échantillon de 96 promoteurs enquêtés présenté dans le tableau N°29, que les connaissances d'un projet semblable soit 39,81 %, par contre l'appui de la famille, des amis et voisins est très apparent, les relations professionnelles sont dans 31,48 %. En troisième position vient les relations professionnelles et familiales dans 27,78 % des enquêtés de cas à l'origine de l'idée de création d'activité. Et en dernier soit 0,93 % des autres à préciser des enquêtés.

#### 1.6. Les facteurs ayant aidés le jeune promoteur à choisir le secteur d'activité

**Tableau N° 30 : Réponse des promoteurs sur les facteurs qui ont aidés le promoteur à choisir le secteur d'activité**

Les facteurs	Oui	%
Savoir-faire et expérience antérieure	40	38.1 %
Un fort taux de rentabilité	16	15.24 %
Facteur porteur à long terme	20	19.05 %
Entreprise familiale	21	20 %
Pas de concurrents	08	7.61 %
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100%</b>

Source : Construction personnelle à partir des données de notre enquête, Avril 2022.

## **Chapitre IV :**

### **Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O**

---

Le facteur principal du choix de secteur d'activité, est l'existence du savoir faire et d'expériences antérieures avec 38,1 % des cas, d'après les résultats de notre enquête présentée dans le tableau N° 30.

En effet, la majorité des promoteurs ont signalé avoir acquis suffisamment d'expérience et de savoir-faire dans le secteur que celui où ils ont créé leurs activités.

20 % des promoteurs ont déclaré que leurs activités sont familiales ainsi 19,05 % affirme que leur secteurs d'activité est un secteur porteur à long terme.

Certains promoteurs 15,24 % (des enquêtés) ont déclaré avoir choisi un secteur parce qu'il est caractérisé par un fort taux de rentabilité par un manque de concurrence (7,61 %).

## **Conclusion**

Nous avons effectué durant notre stage pratique un travail de collecte d'information au niveau de la direction régionale de la CNAC de T.O. Le premier constat est l'efficacité du dispositif, en terme de création d'activité et d'emplois, En effet et ce, depuis sa création en 2004 jusqu'à l'année 2021 créés 9771 activités été financées tous secteurs confondus. Avec 19821 emplois créés, ce qui est non négligeable.

Les promoteurs enquêtés sont en majoritaire des hommes avec 75%, qui ont créé leurs propres activités grâce à leurs expériences dans le domaine, et aussi grâce à l'aide du dispositif qui a financé leurs projets créés et qui les ont accompagnés pour les réaliser. Ce dispositif contribué à la création d'emploi d'une manière direct et indirect, d'une manière directe par la création de son propre activité, et indirect par les recrutements effectués pour fonctionner leurs activités qui sont en majoritaire le biais de l'ANEM.

# *Conclusion Générale*

## Conclusion Générale

---

Comme pour les autres pays, en Algérie les activités constituent la grande partie du tissu économique. Afin d'assurer l'évolution et la pérennité de l'activité ou du moins sa survie, abstraction faite de sa dimension, de sa forme juridique et du secteur dans laquelle elle opère, toute activité créée est appelée à être compétitive et tirer profit des avantages qui peuvent lui être offerts tant au niveau micro que macro.

Le secteur d'activité regroupe des entreprises qui exercent la même activité principale. Ces activités, qu'il s'agisse de vente de biens ou de services sont similaires mais les entreprises peuvent aussi proposer des productions ou des services secondaires différents.

Les politiques publiques économiques essaient toujours de lutter contre la crise économique qu'elle a rencontrée depuis les années 90. C'est dans cette perspective que les pouvoirs publics algériens ont fourni des efforts colossaux en vue de lutter contre le chômage et stimuler et encourager les jeunes promoteurs à être créatifs et innover à travers la divergence des organismes créés à savoir : la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), l'Agence Nationale d'Appuis et de Développement de l'entrepreneuriat (ANADE), l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM), et l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI). Mais malheureusement ces efforts tels que le dispositif CNAC restent toujours incapable d'aboutir à une véritable innovation à tous les niveaux dans la création des activités.

Notre étude ayant porté sur le dispositif à savoir la CNAC et plus précisément la direction régionale de T.O qui s'inscrit dans une logique de création d'activité dans différents secteurs et territoire de la wilaya et encourageant l'entrepreneuriat pour apporter une réponse à notre questionnement principal. La problématique de ce mémoire réside pour identifier la critériologie qu'on peut établir pour identifier les caractéristiques des activités financées par la CNAC de T.O en fonction de l'évolution du choix des promoteurs. De cela nous ont permis d'affirmer la première hypothèse citée au début de notre travail de recherche, selon laquelle, « la CNAC considéré comme facteur clé de classification des activités économiques, le choix de type de secteur d'activité est un imposé par la CNAC de W.T.O aux promoteurs lors de la création de leurs entreprises ».

Au vu des statistiques recueillies, plusieurs résultats sont apparus. Tout d'abord, l'intérêt de cette étude est d'analyser l'évolution de l'activité financée au niveau du dispositif CNAC pendant les dix dernières années. Nous pouvons dire que la question de l'évolution des activités dans l'émergence des secteurs innovants ne peut avoir une réponse définitive, car ces deux phénomènes clés sont récents et vastes et les différents résultats auxquels nous sommes parvenus dans ce travail ouvrent la voie vers de

## Conclusion Générale

---

nouvelles recherches, notamment vers des études plus approfondies sur la création, plus spécifiquement la CNAC et les dynamiques qu'ils incitent pour les activités créées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les constatations établies par notre enquête nous ont permis globalement d'obtenir que le premier constat est une dynamique positive dans la création d'activité et d'emploi. Toutefois, avec un financement de 17191 projets sur période allant 2011 à 2021. Plusieurs obstacles se sont murés devant ces activités ; même celles qui sont en activité ne cessent de faire face à des difficultés et contraintes qui freinent la pérennité de l'activité. Ces contraintes peuvent être liées au projet lui-même, des difficultés d'acquisition des matériels, matières premières.

Les facteurs qui contribuent au succès de l'activité sont à leur tour divers, ils peuvent être internes à ce moment liés soit, au promoteur par ses compétences ou à l'organisation par ses caractéristiques, comme ils peuvent aussi être liés à l'emplacement de l'activité. En ajoutant, aux autres facteurs qui sont directement liés aux spécificités de l'activité à savoir et donc nécessaire de classer les activités selon sa nature et sa taille, son statut juridique pour mieux déterminer la durabilité et la productivité de l'activité et sa flexibilité.

La contribution des activités à l'évolution locale dans la wilaya de T.O reste positive, bien que, ces activités sont moins créatrices des postes d'emplois et moins compétitives. Dans cette situation il est clair que ces activités sont loin de pouvoir supporter la concurrence et encore moins de conquérir d'autres parts de marché.

Concernant le dispositif CNAC en tant qu'acteur de la création d'activité territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou , à travers le traitement des différentes données qu'on a collectées au niveau de la CNAC régionale de T.O et les résultats de notre enquête sur le terrain, on peut conclure que le dispositif CNAC a été utilisé comme moyen de création d'activité par les communes de la WT.O.

Le financement de dispositif CNAC dans la création d'activité est considéré le premier facteur essentiel qui encourage les promoteurs à engager de créer leurs projets, mais la majorité des activités se trouve dans la phase exploitation et création en état de l'insuffisance de montants accordés aux promoteurs, ou de non couverture des frais nécessaires à la réalisation de projet, notamment si l'activité est de taille importante.

En terme de statut juridique on trouve que la CNAC ne finance que les entreprises individuelles d'après notre enquête.

## Conclusion Générale

---

Ce qui confirme la seconde hypothèse qui a été formulée et elle porte « le mode de financement accordé par le dispositif CNAC de la W.T.O influence le choix de la taille de l'activité et le statut juridique de l'entreprise ».

Des insuffisances liées au dispositif ont aussi été relevées et qui influencent le démarrage ou la durabilité de l'activité comme le manque de sensibilisation du promoteur sur le cursus de l'activité, la négligence de sa qualification du promoteur en terme de niveau et d'expérience dans le secteur demandé ou l'étude prévisionnelle effectuée n'est pas exhaustive pour refléter la faisabilité et rentabilité du projet.

Les facteurs socio-économiques qui contribuent au succès de l'activité sont à leur tour divers, ils peuvent être internes à ce moment liés soit, au promoteur par ses compétences ou à l'organisation par ses caractéristiques, comme ils peuvent aussi être liés à l'emplacement de l'activité. En ajoutant, aux autres facteurs qui sont directement liés aux spécificités de l'activité. De cela une troisième hypothèse est confirmée selon laquelle porte « les caractéristiques socio-économiques des promoteurs financés par la CNAC de la W.T.O peuvent être un facteur déterminant en matière de choix des activités économiques ».

D'ailleurs les résultats obtenus sur le terrain qui apportent sur les motivations des promoteurs à la création de l'activité s'expliquent de créer leurs propres emplois et de bénéficier des avantages de la CNAC et d'améliorer la situation financière. Dans la première avec un taux de 33,45% préfèrent d'être indépendants dans l'exercice de leurs activités, la deuxième avec un taux de 32,36%, et en troisième position avec 27,27%. Nous avons remarqué aussi, que plus de la moitié des promoteurs enquêtés ont une expérience professionnelle avec un taux de 51,04%.

D'après les résultats de notre enquête, confirme la dernière hypothèse qui a été formulée et elle porte « les spécificités territoriales de la W.T.O permet d'établir une typologie des activités créées dans le cadre de la CNAC par zone géographique de la W.T.O » que la zone territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou influe de manière inégale dans l'implantation des activités créées par les promoteurs. On a constaté une forte concentration des projets créés dans les communes urbaines et plus particulièrement celle de T.O avec un total de 18 activités, qui peut s'expliquer par l'existence plus de moyens, l'infrastructure et la densité populaire qui se base dans les zones urbaines, ce qui permet d'encourager et favorise la création des activités.

Par contre au niveau des communes rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou, on trouve l'implantation des activités créées moins par rapport aux zones urbaines, ce qui traduit par le manque des moyens nécessaires pour la création et la réussite de ces dernières.

## Conclusion Générale

---

En conclusion, cette recherche reste modeste et indicative. Une étude plus approfondie est envisagée dans une future recherche. Cette étude se basera sur les données de différentes ressources où figurent en principe les données pouvant nous permettre d'étudier parfaitement cette question importante de création d'activité et son impact sur l'évolution d'un territoire donné.

# ***BIBLIOGRAPHIE***

# Bibliographie

---

## BIBLIOGRAPHIE

### ❖ OUVRAGES

- ALBERTO. T & COMBENALE.P, 1993, « comprendre l'entreprise » Nathan Paris.
- BEAUD Michel, « l'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du NET », édition la découverte, Paris.
- CAPRON. H, 2009, Entrepreneuriat et création d'entreprise. Ed de Boeck.
- CAPUL. J.Y. GARNIER. O, 1998, dictionnaire d'économie et de sciences sociales. Ed Hatier.
- CASSON. M, l'entrepreneur, concepts de base de la théorie, deux sortes de définition Copyright c Economica, 991.
- DUDOUBLE.N & CHRISTAI. N, 2015, « Définitions et présentation des activités économiques : Définitions de ‘branche’ : logique d'adhésion», Crefor Haute-Normandie, N° 38 / octobre.
- DUDOUBLE.N & CHRISTAIN.E, 2015, « Définitions et présentation des activités économiques », Crefor Haute-Normandie, N° 38 / octobre. (Source : Réseau InterCarifOref. – « De la difficulté et de l'intérêt d'avoir un regard croisé sur les secteurs d'activité et les branches professionnelles »).
- ECHAUDE. C.D. & Cie, 2006, lexique de l'économie et des sciences sociales, Nathan, Bruxelles.
- FAYOLLE. A, (2005), « Introduction à l'entrepreneuriat ». Ed, Dunod, Paris.
- HERNANDER, EM, 2001, « L'entrepreneuriat, approche théorique. Ed le harmattan.
- IVES. J & GARNIER. O, 2008, « dictionnaire économique et science social », éd. HATIER, Paris.
- JOYAL André, Mohamed SADEG, olivier TORRES, « La PME algérienne et le défi de l'internationalisation », édition l'HARMATTAN, 2017.
- JULIEN. P.A, MARCHESNAY. M, 2011, « l'entrepreneuriat », 2<sup>ème</sup> ED, éditions, Broché.
- MICHEL.C, 2002, l'entrepreneuriat : entre opportunités et défis.
- MONTEBELLO, Michel. Création d'entreprise : connaissance et analyse stratégique. Ed, Economica, Paris, 2004.
- MULLER.P, « les politiques publiques», 2<sup>ème</sup> édition mise à jour, «la genèse de l'Etat et la naissance des politiques publiques».
- SELHAMI S e& al 2013r « A la découverte de la PME en Algérie » revue.

## Bibliographie

---

- SERNIN, « Changements stratégiques et pratiques de formation dans 16 PMI de Rhône-Alpes », Colloque TETRA, Mai, 1990, Lyon.
- TIFAWT « cours entrepreneuriat », l'entreprise : définition, finalité et classification. Maj. le 20 Avril 2019.
- TORRES O « Diversité et spécificité de la PME. Dominos. Flammarion. 1999. P 11.
- ULIEN. P.A. : « Les PME bilan et perspectives », Ed. Economica, Paris.
- VERSTRAETE. T, 2000, Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat, Edition OMS.
- WEKA. J. Rejoindre la fonction publique, « secteurs privé et public : 3 différences à savoir », publié le 14 octobre 2020. Edition WEKA 2022. Consulter le 10/01/2022 à 19H40.

### ❖ PERIODIQUE

- Article 1 et 2 du décret exécutif N°94-188 du 06 juillet 1994, portant statut de la CNAC, journal officiel N°44, publié le 07 juillet 1996.
- Article 4 de La loi de 01-18 du 12 décembre 2001, portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.
- Article 5 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.
- Article 6 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.
- Article 7 de la loi 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.
- Article N°01 du décret exécutif N°04-01 du 03 janvier 2004, complétant le décret exécutif N°188-94 du 06 juillet 1994 portant statut de la CNAC, journal officiel N°03, publié le 11 janvier 2004.
- Article N°2 du décret présidentiel N°19-58 du 02 Février 2019, modifiant le décret présidentiel N°03-514 du 30 Décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50ans, journal officiel N°10, publié le 10 Février 2019.

### ❖ RAPPORTS ET DOCUMENTS DEVIRES

- Bulletin d'information n°23.
- Bulletin d'information statistique de la PME N°35, Données du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Edition Novembre.
- Bulletin d'information statistique n°23 données du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

## Bibliographie

---

- P. Candau, « Pour une taxonomie de l'hypo firme », Revue d'Economie Industrielle, N° 16, 1981 France.
- JULIEN. P.A, Octobre 1984, Qu'est-ce qu'une PME ? Six critères qui permettent enfin de les identifier, Le Devoir.
- Parcours métiers, secteurs communication/ Média et multimédia, EURO France Médias 2022/ Mentions légales/ RGPD/ Siret n° 40362779700018, Consulter le 27/10/2021.
- Pour un examen de la littérature abondante à ce sujet, cf. une synthèse réalisée par P. Chapellier, «profil de dirigeants et données comptables de gestion en PME », Revue Internationale de la PME, Vol 10, N°1, 1997. RécréAGIR.net, 2014, « Activités individuelles ».Edition Ophea, consulter le 03/03/2022.
- REVOL. R, Dictionnaire des sciences économiques et sociales, édition Hachette.
- Parcours métiers, secteurs communication/ Média et multimédia, EURO France Médias 2022/ Mentions légales/ RGPD/ Siret n° 40362779700018.
- Récré AGIR.net, « Activités individuelles ». Edition Ophea 2014.
- René Revol, Dictionnaire des sciences économiques et sociales, édition Hachette.

### ❖ DECRETS ET DOCUMENTS

- Décret exécutif N°11-104 du 6 mars 2011 fixant les conditions et les niveaux des aides accordées aux chômeurs promoteurs, âgés de trente (30) à cinquante (50) ans.
- Dictionnaire économique et financier, Entrepreneur : définition, traduction et synonymes.
- Document interne de la CNAC, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.
- Document interne de la CNAC, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.
- Document interne obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou, décembre 2021.
- Document interne obtenu auprès de la CNAC, direction de Tizi-Ouzou, décembre 2021.
- Documents interne obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou concernant l'organisation et le
  - fonctionnement de l'agence, décembre 2021.
  - Documents interne obtenu auprès de la CNAC de Tizi-Ouzou concernant l'organisation et le fonctionnement de l'agence, décembre 2021.

## Bibliographie

---

### ❖ MEMOIRES ET THESES

✓ HAMIDOUCHE N, RAHMOUNI R, 2013, « Le financement bancaire des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs ANSEJ, ANGEM, CNAC au niveau de la wilaya de Béjaïa », mémoire master, université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

✓ MEHLOUL F., & MAMACHE F., « financement des activités productives dans le cadre de l'ANSEJ : cas des porteurs de projets productifs du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia », mémoire de MASTER en sciences économiques option : Monnaie Banque et Environnement International, Bejaia, 2016

✓ SI TAYEB. S., « le financement de l'activité agricole en Algérie, cas : BADR/agence d'AZAZGA », rapport de stage de licence en sciences économiques option Economie Financière et Bancaire, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2013.

✓ OUNAS. F & ZAIDI. N, « Les déterminants à la création de l'entreprise : cas de la commune de Seddouk et Beni Maouche », mémoire de fin d'étude de master en sciences gestion, option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat. Université A-Mira de Béjaïa.

✓ ABANE. K & HATEM. F, 2019, « Etude critique du financement des entreprises créées dans le cadre du dispositif CNAC : Cas CNAC TIZI OUZOU ». Mémoire de master, Finance d'Entreprise, université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

✓ CHAMEK. S & MEDDAR. D, 2017-2018, « La création et le financement des PME dans le cadre du dispositif CNAC Cas : CNAC Tizi Ouzou 2004-2017 ». Mémoire de master, Finance d'Entreprise, université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

✓ KHAZNADJI. M. AIT TALEB. A, 2018, « Entrepreneuriat Privé et Marché de l'Emploi en Algérie : Cas de la Wilaya de Tizi-Ouzou », Université de Tizi-Ouzou, Algérie.

✓ HAMMADOUCHE. H & REKIBI. H, 2021, « Promotion de l'investissement locale. Cas de la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou ». Mémoire de master, Economie et Finances Locales, université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

✓ BRIKI. N & CHELLI. L, 2018/2019, « la contribution des dispositifs de financement de micro-crédit dans l'émergence d'activités innovantes, cas ANGEM direction de la wilaya de Tizi-Ouzou ». Mémoire de master en sciences économiques, option : Economie et Finances Locales, université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

✓ BELKACEM. A, 2013/2014, « Impact du dispositif CNAC sur le développement territorial et l'entrepreneuriat dans la wilaya de Tizi-Ouzou ». Mémoire de Master en sciences économiques, Spécialité : « Management Territorial et Ingénierie de Projets », Option : «

## Bibliographie

---

Management des services publics territoriaux ». Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

### ❖ COURS

- AMEGHROUS. S, 2020, Polycopie cours « entrepreneuriat locale », Master 1, spécialité : économies et finances locales, semestre II.
- M<sup>me</sup> CHENNOUNE. O, 2020/2021, cours « Techniques d'élaboration de mémoire de recherche », Master 2, spécialité : économies et finances locales, semestre III.
- Pr. AHMED ZAID. M - CHERTOUK, 2020, « cours de Politiques Publiques Locales » Laboratoire REDYL, Master 1, spécialité : économies et finances locales, semestre II.

### ❖ SITE WEB

- ✓ « Agence Nationale de Soutien des Jeunes » article publié par l'ENSEJ disponible sur : <https://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/presentaion-de-l-ansej>.
- ✓ <http://sabbar.fr/economie-2/la-politique-conjoncturelle/>
- ✓ <http://www.angem.dz/article/les-formes-de-financement-du-micro-crédit/>.
- ✓ <http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/presentaion-de-l-ansej/les-avantages-accordes-par-l-ansej>.
- ✓ <http://www.okbob.net/article-cnma-caisse-nationale-mutualite-agricole-120497125.html>,
- ✓ <https://doi.org/10.7202/602270ar>
- ✓ Institut national de la statistique et des études économiques, disponible sur le site ([www.insee.fr/fr/métadonnées/définition](http://www.insee.fr/fr/métadonnées/définition))
- ✓ Le gouvernement du GRAND-DUCHE Luxembourg, inspection du travail et des mines, « D12a4 : qu'est-ce qu'on entend par activité occasionnelle et de moindre importance ». Dernière mise à jour le 28/07/2020, consulter le 05/03/2022 à 21H28.
- ✓ Le parisien étudiant, secteur : Informatique, Numérique et Réseaux,
- ✓ Les politiques conjoncturelles | Les Bons Profs" <https://www.lesbonsprofs.com/contenu/2601-les-politiques-conjoncturelles/23031>,

## Bibliographie

---

✓ Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), 75015 Paris, « accompagnement/ les activités collectives ». Trouver-le sur le site : <https://snc.asso.fr/accompagne/activites-collectives>.

✓ [Www.angem.dz/fr/](http://www.angem.dz/fr/).

# LISTE DES GRAPHS ET SCHEMA

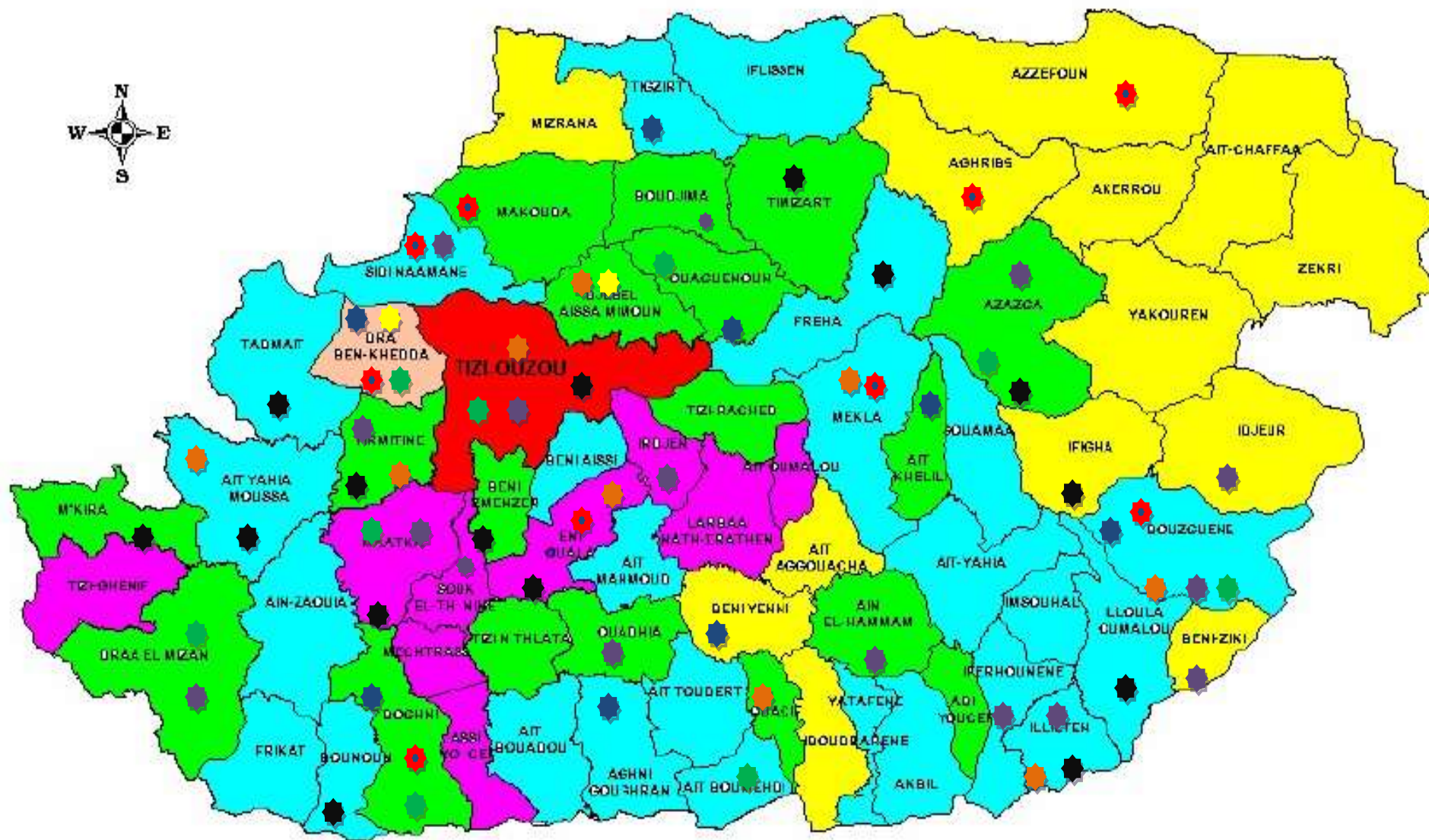
Schéma N°1 : La politique structurelle .....	29
Graphe N°1 : L'évolution des projets financés par la CNAC de Tizi-Ouzou durant la période 2011-2021.....	62
Graphe N°2 : Répartition sectorielle de projets financés par la CNAC de Tizi-Ouzou .....	63
Graphe N°3 : Répartition des projets financés par la CNAC par genre.....	64
Graphe N°4 : Evolution des projets financés de la CNAC par genre .....	65
Graphe N°5 : Répartition des projets financés par CNAC par tranche d'âge .....	68
Graphe N°6 : Répartition du nombre d'emplois créés par CNAC par secteur d'activité .....	69
Graphe N°7 : Evolution du nombre d'emplois créés par la CNAC (2011-2021).....	70
Graphe N°8 : Evolution du nombre d'emploi créés par la CNAC par genre (2011-2021).....	71
Graphe N°9 : Répartition des activités enquêtées par secteur d'activité (2011-2021).....	75
Graphe N°10 : Répartition des projets financés par secteur d'activité et par sexe .....	76
Graphe N°11 : Répartition des projets selon le sexe et le niveau d'instruction.....	77
Graphe N°12 : Présentation des projets financés par taille et le statut juridique .....	79
Graphe N° 13 : Evolution du nombre d'emploi créé par Secteur d'activité et par année .....	82








# LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Structure du financement des investissements réalisés dans les zones normales.	32
Tableau N°2 : structure du financement des investissements réalisés dans les zones spécifiques et les hauts plateaux.....	33
Tableau N°3 : structure du financement des investissements réalisés dans les zones du sud... ..	33
Tableau N°4 : Structure du financement mixte de l'ANADE.....	33
Tableau N° 5 : Répartition des projets financés de l'ANADE selon les secteurs et le sexe .....	35
Tableau N°6 : Tableau récapitulatif des modes de financement de l'ANGEM.....	36
Tableau N°7 : les critères des PME/PMI en Algérie.....	41
Tableau N°8 : Répartition des PME (personnes morales) par secteur d'activité.....	47
Tableau N°9 : Evolution des PME par secteur d'activité (S1 20108/S1 2019) .....	47
Tableau N°10 : Projets financés par secteurs d'activité (cumul au 30/06/2019).....	48
Tableau N°11 : Récapitulatif de financement triangulaire de la CNAC .....	54
Tableau N°12 : Evolution des projets financés par la CNAC par secteurs d'activité (2011-2021) : .....	62
Tableau N°13 : Projets financés par la CNAC par sexe pendant 2011- 2021 :.....	64
Tableau N°14 : Evolution des projets financés par la CNAC par année et par niveau d'instruction .....	66
Tableau N°15 : Répartition des dossiers financés par secteurs et par le financement triangulaire (2011-2021) .....	67
Tableau N°16 : Répartition des projets financés par la CNAC par tranche d'âge (2011-2021) :	68
Tableau N°17 : Nombre d'emplois créés par secteur d'activité durant 2011-2021 .....	69
Tableau N°18 : Evolution du nombre d'emplois créés par genre durant 2011-2021.....	71
Tableau N°19 : la taille de l'échantillon de notre enquête : .....	73

Tableau N°20 : Evolution de l'activité enquêtée par secteur d'activité et par année.....	75
Tableau N°21 : présentation des projets financés par secteurs et par genre : .....	76
Tableau N°22 : Répartition des projets selon le sexe et le niveau d'instruction .....	77
Tableau N° 23 : Répartition des projets financés par taille et le statut juridique.....	78
Tableau N°24 : Répartition des projets financés par communes et secteurs d'activités de notre enquête (2011-2012) : .....	80
Tableau N°25 : Evolution du nombre d'emplois créés par secteur d'activité depuis 2011 jusqu'au 2021 .....	81
Tableau N°26 : Présentation du nombre d'emplois créés par genre et la nature des contrats .	82
Tableau N°27 : Réponses des promoteurs sur les motivations à la création de l'activité .....	83
Tableau N°28 : Réponses des promoteurs sur l'expérience professionnelle antérieure .....	84
Tableau N° 29 : Réponses des promoteurs sur l'idée de la création de l'activité .....	84
Tableau N°30 : Réponse des promoteurs sur les facteurs qui ont aidés le promoteur à choisir le secteur d'activité.....	84

# *Annexes*



	Agriculture et pêche		Industrie		Profession libérale
	Transport		Artisanat		
	Services		BTPH		

Répartition des projets financés par communes et secteurs d'activités de notre enquête durant la période 2011-2012 :

# CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE

( Cachet de l'Agence)

## DÉCLARATION D'ACTIVITE ET RELEVÉ DES SALAIRES

( a établir en double exemplaire par l'employeur  
pour chacun de ses salariés)

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR

Nom et Prénoms: .....

Raison Sociale: .....

Sigle: ..... Numéro d'immatriculation:

Adresse: .....

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SALARIÉ

Nom et Prénoms: .....

Numéro d'immatriculation:

Né (e) le: ..... à: ..... Code Postal : ..... Sit. Fam: .....

Adresse exacte: ..... Code Postal : .....

Profession: ..... Niveau d'instruction: .....

Diplôme: ..... Qualification: .....

Compte C.C.P N°  Clé  Centre

### RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES POUR L'ETUDE DES DROITS

Date de recrutement: ..... Date de licenciement: .....

Période d'ancienneté validée du: ..... Au: ..... (1)

N° d'inscription à l' ALEM: ..... Date de la 1ère inscription : .....

Agence Locale de l'Emploi de: .....

#### Partie Réservee à la CNAC

VERIFICATION

LIQUIDATION

Fait à: ..... le: .....

Le Directeur ou le Liquidateur.

(1) Il s'agit de l'ancienneté accomplie dans d'autres organismes employeurs lorsque le changement d'employeur résulte d'un transfert du personnel en raison d'une restructuration ou d'un redéploiement (joindre justificatifs le cas échéant).





# CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE

C NA C Agence : Tizi ousou

## *Demande d'octroi de la subvention mensuelle à l'emploi*

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Qualité : ..... de l'organisme

Dénommé : .....

Sigle : .....branche d'activité : .....

Statut juridique : .....Numéro d'adhérent : .....

Adresse du siège social :

N° téléphone / ..... N° de Compte : .....

Date du début d'activité : .....

Sollicite l'octroi de la subvention mensuelle à l'emploi, au titre des travailleurs  
recrutés par contrat à durée indéterminée durant l'exercice au nombre de ..  
.....et dont les noms figurent dans le tableau ci-joint :

***Vous trouvez également en annexe, les documents suivants***

- Copies de contrats à durée indéterminée
- Attestation d'affiliation à la CNAS des travailleurs concernés.
- Attestation d'inscription des travailleurs concernés dans une agence de Placement
- Relevé d'identité bancaire

*J'atteste par ailleurs que je n'ai bénéficié d'aucun avantage en matière de cotisation de Sécurité sociale accordé par la législation en vigueur*

***Fait à :***

Reçue le .....

Par : .....

Cachet de la CNAC

*Signature et cachet de l'employeur*

## Liste des activités gelées :

- TPM, Transport de carburant, Entreprise de gestion de taxi, Entreprise d'enlèvement d'ordures ( Ramassage des ordures), TPV, TAXI, TSF, Location de voitures
- Location d'engins et matériels pour BTPH, machines et équipement agricole, machines et équipement divers
- Minoterie
- Location de bateaux de plaisance et barques
- Fabrication d'emballages en plastiques : bouteilles, flacons, boîtes, sacs, gobelets
- Fabrication d'articles en plastique N.D.A : {Fabrication d'articles en plastique non désignés ailleurs tels que : Barque, cordes et fils en Nylon, Articles de menuiserie en plastique, fermetures à glissière, mousse phénolique, plaques en plastiques, bandes, feuilles, films de protection, jouets, articles de mercerie, parapluies, articles de voyage. Fabrication de tous types de carte en plastique avec ou sans bandes magnétiques. Fabrication d'articles en plastiques destinés à l'ameublement, aux ménages, à ma décoration, la lustrerie, aux loisirs, à la pratique du sport, au camping (bâches et toiles, tentes ..... Et tous articles similaires) }
- Fabrication d'emballages en papiers et transformation industrielle du papier et fabrication d'articles divers en papier (gobelets en papiers)
- Boulangerie, boulangerie industrielle, boulangerie autre qu'industrielle
- Pâtisserie, pâtisserie artisanale, pâtisserie traditionnelle (Gâteaux traditionnels)
- Confiserie
- Biscuiterie
- Dégraissage, teinturerie, blanchisserie
- Entreprise de nettoyage et désinfection
- Conditionnement et emballage des produits et denrées alimentaires (Agroalimentaire), Conditionnement et emballage de matière première textiles, Conditionnement et emballage de produit chimique et engrais, Conditionnement de produits divers NDA, Conditionnement de produits pharmaceutiques
- Production de boissons diverse non alcoolisées : jus, eaux gazeuses, Production d'eau minérale et d'eau de sources, Débits de boissons alcoolisées
- Fast food (Restauration rapide)
- Bar restaurant
- Restauration mobile
- Collecte de lait
- Entreposage frigorifique
- Service dépannage et remorquage automobile
- Salon de coiffure, esthétique et institut de beauté
- Bijouterie industrielle et artisanale
- Labo-photo et photographe, Studio photographique, Photographe ambulancier
- Hammam, Sauna et douches
- Animation de fête (DISK-JOKEY)
- Location de matériels pour fêtes et spectacles
- Exploitation de distributeurs automatique de café et boissons
- Laiterie (Production de laits et produits laitiers)

# *Table des matières*

***Table des matières***

<b><i>Remerciement</i></b> .....	<b>I</b>
<b><i>Dédicaces</i></b> .....	<b>II</b>
<b><i>Liste des abréviations</i></b> .....	<b>III</b>
<b><i>Sommaire</i></b> .....	<b>IV</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>1</b>
L'objectif et le choix du sujet .....	3
Les raisons du choix du sujet .....	3
Méthodologie du travail .....	4
Le plan du travail .....	4
 <b><i>Chapitre I : Facteur déterminant la classification des activités économiques : fondements théoriques</i></b>	
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Section 1 : La classification des activités selon l'entrepreneur et d'entreprise</b> .....	<b>6</b>
1. Notions sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur .....	6
1.1. Définitions et typologies de l'entrepreneuriat .....	6
1.1.1. Définitions de l'entrepreneuriat .....	6
1.1.2. Les activités entrepreneuriales .....	8
1.2. L'entrepreneur .....	10
1.2.1. Définition de l'entrepreneur .....	10
1.2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneur .....	11
2. La création d'activité / d'entreprise .....	12
2.1. Définition de l'entreprise .....	12
2.2. Classification des entreprises .....	13
2.2.1. La classification des entreprises selon la nature économique .....	13
2.2.1.1. La classification des entreprises selon les trois grands secteurs de l'économie .....	13
2.2.1.2. La classification des entreprises selon le type d'opérations accomplies .....	14

# Table des matières

---

2.2.1.3. La classification des entreprises selon la nomenclature d'activité .....	14
2.2.2. Les critères d'identification des entreprises .....	15
2.2.2.1. Selon la taille : effectif .....	15
2.2.2.2. Selon le chiffre d'affaire (CA) .....	15
2.2.3. La classification selon la structure juridique .....	16
2.2.3.1. Les entreprises du secteur public .....	16
2.2.3.2. Les entreprises privées .....	16
2.3. Processus de créations d'entreprises .....	17
2.3.1. La création ex-nihilo .....	17
2.3.2. La création par essaimage (avec l'aide extérieure) .....	17
2.3.3. La création en imitation .....	17
2.3.4. Création de filiale .....	17
2.3.5. La création d'activité nouvelle .....	18
<b>Section 2 : La classification des activités par secteurs d'activités.....</b>	<b>18</b>
1. Définitions des concepts de filières, branches et secteurs d'activité .....	18
2. La classification des activités par secteur économique .....	19
2.1. Le secteur primaire .....	19
2.2. Le secteur secondaire .....	20
2.3. Le secteur tertiaire .....	20
2.3.1. Le commerce et services .....	20
2.3.2. Secteur bancaire et financier .....	20
2.4. Le secteur quaternaire aussi appelé « nouvelle économie » .....	21
2.4.1. Communication et des multimédias .....	21
2.4.2. L'internet (informatique, Numérique et réseaux).....	21
<b>Section 3 : La typologie des activités par mode financement .....</b>	<b>21</b>
1 La notion de financement .....	22
2 Les types de financement .....	22
2.1 Le financement interne .....	22
2.2 Le financement externe .....	23

# Table des matières

---

<b>Conclusion.....</b>	<b>24</b>
<b><i>Chapitre II : La politique publique de création des activités en Algérie : Mécanismes et dispositif</i></b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>25</b>
<b>Section 1 : Les politiques publiques économiques en faveur de création des activités en Algérie .....</b>	<b>25</b>
1. Politique conjoncturelle .....	26
2. Politique structurelle .....	28
<b>Section 2 : Les dispositifs d'aide à la création des activités en Algérie .....</b>	<b>30</b>
1. L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE) .....	30
1.1. Présentation de l'ANADE .....	30
1.2. Les missions et objectifs de l'ANADE .....	31
1.2.1. Les missions de l'ANADE .....	31
1.2.2. Objectifs de l'ANADE .....	31
1.3. Les modes de financement proposés par l'ANADE .....	32
1.3.1. Création de micro-entreprises dans le cadre du financement TRIANGULAIRE .....	32
A. Le montage financier .....	32
B. La structure financière du financement triangulaire .....	32
B.1. Investissements réalisés dans les zones normales .....	32
B.2. Investissements réalisés dans les zones spécifiques et les hauts plateaux .....	33
B.3. Investissements réalisés dans les zones du sud .....	33
2.3.2. Création de micro-entreprises dans le cadre du financement MIXTE .....	33
A. Le montage financier .....	33
B. Structure du financement mixte .....	33
1.4. Aides financières et avantages fiscaux accordés par le dispositif .....	34
1.4.1. Les aides financières .....	34
1.4.2. Avantages fiscaux .....	34
1.4.2.1. Durant la phase de réalisation de l'investissement .....	34
1.4.2.2. Durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité .....	34

# Table des matières

---

2. Agence Nationale pour la gestion du Microcrédit (ANGEM) .....	35
2.1. Présentation de l'ANGEM .....	35
2.2. Les objectifs de l'ANGEM .....	36
2.3. Les modes de financement de l'ANGEM .....	36
3. L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) .....	37
3.1. Présentation de l'ANDI .....	37
3.2. Les missions de l'ANDI .....	37
3.3. Les avantages accordés par l'ANDI .....	38
3.3.1. Les avantages communs pour l'ensemble des investissements éligibles .....	38
3.3.2. Les avantages du régime dérogatoire .....	38
4.4. Fonds d'appui à l'investissement .....	39
<b>Section 3 : Apport entre les dispositifs et l'entreprise .....</b>	<b>40</b>
1. La définition des PME/PMI en Algérie .....	40
2. Les caractéristiques des PME algérienne .....	41
2.1. Les caractéristiques organisationnelles .....	41
2.1.1. L'organisation hiérarchique est de type patriarcal .....	41
2.1.2. Le principe étant que l'autorité du père est indiscutable .....	41
2.1.3. Le capital de l'entreprise .....	41
2.1.4. La gestion des ressources humaines des PME est plus spécifique.....	42
2.1.5. La PME algérienne est de faible taille.....	42
2.1.6. Le manque d'information sur les évolutions technologiques.....	42
2.1.7. Elle souffre d'un retard technologique.....	42
2.2. Les caractéristiques traditionnelles et de petite dimension .....	42
2.2.1. Des PME concentrées dans quelques villes du pays .....	42
2.2.2. Des PME fragiles .....	43
2.2.3. Un environnement défavorable au développement des PME .....	43
3. La typologie des PME .....	43
3.1. La typologie de la PME selon approche quantitatif .....	44
3.2. La typologie de la PME selon l'approche qualitative .....	46

# Table des matières

---

4.Evolution des PME/PMI par secteur d'activité, et leurs modes de financements .....	46
4.1. Le secteur où se trouvent les PME .....	46
4.2. Évolution des PME tout secteur confondu par secteur d'activité .....	47
4.3. Les types de financement que les PME besoin .....	47
4.4. Evolution des PME au niveau national selon l'ONS (2020).....	48
<b>Conclusion.....</b>	<b>49</b>

## *Chapitre III : Caisse Nationale d'Assurance Chômage et création d'activités*

<b>Introduction .....</b>	<b>50</b>
<b>Section 1 : Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) .....</b>	<b>50</b>
1.Evolution de la CNAC .....	50
2.Historique du dispositif .....	50
3.Missions de la CNAC.....	51
4.L'indemnisation chômage .....	52
5.Les mesures d'encouragement d'appui à la promotion de l'emploi .....	52
6.Le dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activité pour les chômeurs promoteurs.....	53
6.1.L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgé de 35 à 50 ans .....	53
6.2.L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans.....	53
6.3.Dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans .....	53
7.Modes de financement et avantages de la CNAC .....	54
7.1. Le mode de financement de la CNAC.....	54
7.1.1. Le financement triangulaire .....	54
7.1.2. Autofinancement .....	54
7.2. Avantages consentis .....	55
7.2.1. Avantage accordés par la banque .....	55
7.2.2. Avantages accordés par la CNAC .....	55
A. Les avantages financières .....	55

# Table des matières

---

B. Avantages fiscaux .....	55
<b>Section 2 : Parcours et les instruments de soutien à la création d'activité .....</b>	<b>56</b>
1. Parcours de création d'activité .....	56
1.1. Sensibilisation et information .....	56
1.2. Formulation de l'idée du projet .....	56
1.3. Préinscription en ligne .....	56
1.4. Elaboration du projet .....	56
1.5. Présentation du projet au Comité de Sélection, de Validation et de financement des Projets (CSVF) .....	57
1.6. Accord bancaire et création juridique de la micro-entreprise .....	57
1.7. Formation du promoteur.....	57
1.8. Financement du promoteur.....	57
1.9. La réalisation du projet et l'entrée en exploitation .....	57
2. Les instruments de soutien à la création d'activité.....	57
2.1. Les mesures passives .....	57
2.1.1. L'assurance chômage .....	58
2.1.2. L'indemnité mensuelle de chômage .....	58
2.2. Les mesures actives .....	58
2.3. Post création .....	59
<b>Conclusion.....</b>	<b>60</b>
 <b><i>Chapitre IV : Cadre empiriques de la création d'activité du dispositif CNAC dans la wilaya de T.O</i></b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>61</b>
<b>Section 1 : Caractérisation des activités selon le dispositif de la CNAC .....</b>	<b>61</b>
1. Répartition des projets financés par secteur d'activité durant 2011-2021 .....	61
1.1. Répartition des projets par année et par sexe .....	64
1.2. Répartition des projets financés par niveau d'instruction des promoteurs : .....	66

# Table des matières

---

1.3.Répartition des projets financés par secteur d'activité et par banque .....	66
1.4. Répartition des projets par tranche d'âge .....	67
2.L'évolution de l'emploi au niveau de la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou durant les dix dernières années (2011-2021) .....	69
2.1. Evolution du nombre d'emplois créés par secteur d'activité et par année .....	69
2.2. L'évolution du nombre d'emploi crée par la CNAC par genre durant la période 2011-2021 .....	70
<b>Section 2 : Démarche méthodologique selon l'enquête réalisée .....</b>	<b>72</b>
1.Cadre méthodologique de l'enquête .....	72
1.1. L'identification des caractéristiques des promoteurs et des activités .....	72
1.1.1. Identification des caractéristiques d'activité .....	72
1.1.2. Les informations concernant le profil des promoteurs .....	72
1.2. Les conditions de l'exercice de l'activité .....	73
2.Présentation de l'échantillon de l'enquête .....	73
2.1. La taille de l'échantillon .....	73
2.2. Le déroulement de l'enquête .....	73
<b>Section 3 : Caractérisation des activités fondées sur l'enquête auprès des promoteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou .....</b>	<b>74</b>
1.Présentation et identification de l'entrepreneur.....	74
1.1. Répartition des activités enquêtées à partir de notre échantillon .....	74
1.1.1.Evolution es projets financés par secteur d'activité depuis 2011 jusqu'au 2021 .....	74
1.1.2.Répartition des projets financés par secteurs et par genre.....	76
1.1.3.Répartition des projets selon le sexe et le niveau d'instruction .....	77
1.1.4.Présentation des projets financés par taille et le statut juridique .....	78
1.1.5.Implantation géographique des activités finances par la CNAC de la wilaya de Tizi-Ouzou .....	79
1.2.Evolution d'emploi crée dans la wilaya de Tizi-Ouzou d'après l'enquête du terrain .....	81
1.3.Les motivations à la création de l'activité .....	83
1.4.L'expérience professionnelle antérieure .....	83

## Table des matières

---

1.5.L'origine de l'idée de la création de votre activité.....	84
1.6.Les facteurs qui ont aidés le jeune promoteur à choisir le secteur d'activité.....	84
<b>Conclusion.....</b>	<b>85</b>
<b><i>Conclusion générale</i> .....</b>	<b>86</b>
<b><i>Bibliographie</i> .</b>	
<b><i>Annexes</i> .</b>	
<b><i>Liste des graphs et schéma</i> .</b>	
<b><i>Liste des tableaux</i> .</b>	
<b><i>Table des matières</i> .</b>	
<b><i>Résumé</i>.</b>	

## Résumé

Au début des années quatre-vingt, l'Algérie se trouve menacé par une grave crise économique. C'est pour cela, elle est confrontée à un défi celui de lutter contre le chômage et celui d'améliorer et réformer le fonctionnement du marché de travail. C'est dans ce contexte que les pouvoirs publics ont développé, selon des modalités diverses, des politiques publiques sous formes de plusieurs organismes qui sont mis en place pour offrir un soutien aux jeunes promoteurs en faveur de la lutte contre le chômage et de la création d'activités. De ce fait, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage constitue l'un de ces organismes qui est qualifiée pour favoriser la création d'emploi et soutenir les promoteurs désireux de créer leurs propres activités, dont l'âge varie entre 30 ans et 55ans.

L'objet de notre travail consiste principalement, de comprendre les déterminants qui contribuent à la création des activités et d'analyser d'une manière précise l'évolution de ces dernières et l'efficacité du dispositif dans le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou et évaluer ses objectifs issus à la création d'activité et à l'absorption du chômage.

C'est ce que nous a motivé d'ailleurs, à réaliser une enquête de terrain élaborant un questionnaire regroupant une série de questions relative à notre travail. Cette enquête a visé les activités de la wilaya. Elle nous a permis de savoir et constituer un certain nombre de caractéristiques propre de notre échantillon.

**Mots clés :** politique publique, entrepreneur, création d'activité, CNAC, entrepreneuriat, évolution, secteurs d'activités.

## Summary

At the beginning of the 1980s, Algeria found itself threatened by a serious economic crisis. This is why it faces the challenge of fighting unemployment and improving and reforming the functioning of the labor market. It is in this context that the public authorities have developed, according to various methods, public policies in the form of several organizations which are set up to offer support to young promoters in favor of the fight against unemployment and the creation of activities. As a result, the national unemployment insurance fund is one of these organizations that is qualified to promote job creation and support promoters wishing to create their own activities, whose age varies between 30 and 55 years old.

The object of our work consists mainly, to understand the determinants which contribute to the creation of activities and to analyze in a precise way the evolution of the latter and the effectiveness of the device in the territory of the wilaya of Tizi- Ouzou and evaluate its objectives resulting from the creation of activity and the absorption of unemployment.

This is what motivated us, moreover, to carry out a field survey developing a questionnaire grouping together a series of questions relating to our work. This investigation targeted the activities of the wilaya. It allowed us to know and constitute a number of specific characteristics of our sample.

**Keywords:** public policy, entrepreneur, business creation, CNAC, entrepreneurship, evolution, sectors of activity.